



**HAL**  
open science

## Sôphytos et Andragoras. Deux cas de monnayages autonomistes entre Bactriane et Parthie séleucides

Olivier Bordeaux

► **To cite this version:**

Olivier Bordeaux. Sôphytos et Andragoras. Deux cas de monnayages autonomistes entre Bactriane et Parthie séleucides. *Monuments et mémoires de la Fondation Eugène Piot*, 2021, 99, p. 77-154. halshs-03220187

**HAL Id: halshs-03220187**

**<https://shs.hal.science/halshs-03220187v1>**

Submitted on 11 May 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Sôphytos et Andragoras.

## Deux cas de monnayages autonomistes entre Bactriane et Parthie séleucides

*Olivier Bordeaux\**

### Vue d'ensemble

Située à la rencontre des mondes iranien et indien, la Bactriane constitue un territoire étranger à l'utilisation de la monnaie avant l'arrivée d'Alexandre le Grand en Asie centrale vers 330<sup>1</sup> : les transactions utilisent le métal brut débité au poids quelle que soit leur forme<sup>2</sup>. Cette situation change radicalement à partir de 329, avec l'installation de colons grecs et macédoniens coutumiers non seulement de l'utilisation de la monnaie, mais également de sa fabrication. La chronologie de ces émissions monétaires de la fin du iv<sup>e</sup> siècle reste peu claire, mais elles seront suivies des toutes premières frappes séleucides en Bactriane aux environs de 294, c'est-à-dire au début de la corégence de Séleucos I<sup>er</sup> (311-281) avec son fils Antiochos I<sup>er</sup> (281-261). Que s'est-il passé en Bactriane entre 329 et 294 ? Deux révoltes, brutalement réprimées, se produisent en 325 et 323, à l'initiative de colons n'ayant sans doute nulle intention de s'établir de manière pérenne en Asie centrale, mais plutôt de rentrer dans leur patrie après avoir accumulé leur propre butin<sup>3</sup>.

\* Équipe « Archéologie de l'Asie Centrale », UMR 7041 « ArScAn », [olivier.bordeaux@cnrs.fr](mailto:olivier.bordeaux@cnrs.fr).  
Cet article a fait l'objet d'une présentation lors de la 3<sup>e</sup> rencontre de l'Hellenistic Central Asia Research Network (HCARN), qui s'est tenue à Prague en novembre 2018, avec Osmund Bopearachchi (Université de Californie, Berkeley) pour co-auteur, à qui je tiens à exprimer ma profonde gratitude. Je souhaite également remercier Ladislav Stančo (Université Charles, Prague), Gunvor Lindström (Deutsches Archäologisches Institut) et Rachel Mairs (Université de Reading) pour l'occasion qui m'a été donnée de présenter les résultats détaillés ici. Enfin, j'adresse ma profonde reconnaissance tout particulièrement à Henri-Paul Francfort, ainsi qu'à Michael Alram, Frank L. Holt, Sushma Jansari,

Jeffrey D. Lerner et Marc Mendoza-Sanahuja, pour leur aide inestimable et leurs précieux conseils. Toute erreur ou imprécision serait néanmoins de mon seul fait.

1 Sauf indication contraire, toutes les dates sont avant J.-C.

2 LE RIDER, 2001, p. 170.

3 BERNARD, 1985, p. 127-128, Appendice III, « Les causes de la révolte des mercenaires des satrapies supérieures (323 av. J.-C.) ». Plus récemment, M. Iliakis a présenté des arguments relatifs à l'origine de ces colons, qui auraient été selon lui d'anciens mercenaires grecs ayant échoué à former une alliance afin de prendre le pouvoir (ILIAKIS, 2013). De plus, il est possible que la structure politique de ces colonies ait entraîné un certain mécontentement (ÖLBRYCHT, 2011, p. 30-32).

La fin du IV<sup>e</sup> et les premières années du III<sup>e</sup> siècle se caractérisent ainsi par des transformations politiques profondes et multiples. Durant ce laps de temps d'une trentaine d'années, l'instabilité politique dans tout le monde hellénistique entraîne plusieurs conflits violents, qui contribuent notamment à l'apparition de nombreux monnayages frappés par divers souverains ayant pris leur autonomie. En Asie centrale, les colons grecs et macédoniens furent sans doute durant longtemps en infériorité numérique face aux populations bactriennes locales, et les différents souverains hellénistiques ont dû s'approprier leur environnement socio-culturel afin de faire reconnaître leur autorité. Dans ce contexte, trois séries monétaires sont alors émises en Bactriane (les imitations de chouettes athéniennes, les monnaies à l'aigle, et les monnaies au nom de Sôphytos), sur lesquelles nous allons nous pencher. Nous examinerons également le monnayage au nom d'Andragoras/Vakhshuvar, dont certains auteurs ont récemment soutenu qu'il proviendrait de Bactriane et qu'il daterait de la fin du IV<sup>e</sup> siècle<sup>4</sup>, c'est-à-dire qu'il serait contemporain et de même origine géographique que les séries monétaires évoquées.

Les premières monnaies au nom de Sôphytos ont été publiées en 1866 par A. Cunningham<sup>5</sup>, et celles au nom d'Andragoras en 1879 par P. Gardner<sup>6</sup>. Au même moment, plusieurs frappes présentant une typologie similaire à celles des chouettes émises à Athènes à partir du VI<sup>e</sup> siècle sont progressivement identifiées comme étant d'origine orientale, de l'Égypte à l'Inde. Ainsi, les imitations de chouettes athéniennes et les monnaies dites « à l'aigle » sont étroitement associées à celles portant le nom de Sôphytos, que ce soit par leur style, leur typologie ou leur iconographie. Ce dernier est rapidement identifié au Σωπειθης mentionné par Arrien (VI, 2, 2) et Strabon (XV, 1, 30-31), de même que le Sopites ou Sophites de Quinte-Curce (IX, 1, 24-35) et Diodore de Sicile (XVII, 91, 4-92, 3). En 1890, S. Lévi associe le nom de Sophytès à la forme sanskrite Saubhūti, nom créé à partir du royaume de Saubhūta, cité par Pāṇini<sup>7</sup>. Cette lecture fait autorité jusqu'en 1943, lorsque R. B. Whitehead démontre que cette hypothèse doit être définitivement abandonnée, et que ces monnaies trouvent leur origine dans la vallée de l'Oxus<sup>8</sup> : l'auteur date les monnaies au nom de Sôphytos d'avant 320, le considérant comme un satrape ayant pris son autonomie suite à la chute de l'empire achéménide.

La publication en 1994 par H. Nicolet-Pierre et M. Amandry d'un trésor contenant 65 monnaies trouvées en Afghanistan<sup>9</sup>, ainsi que les deux études d'O. Bopearachchi sur les monnaies de Sôphytos publiées en 1996 et 2005<sup>10</sup>, constituent les dernières études majeures sur les imitations de chouettes athéniennes. Grâce à l'invention du trésor d'Aqtcha en 2002<sup>11</sup>, suivi par un second trésor d'environ 600 monnaies découvert en 2014 dans le nord de l'Afghanistan<sup>12</sup>, et qui a fait son apparition sur le marché de l'art en 2017<sup>13</sup>, il existe désormais un nombre important d'exemplaires disponibles. L'épigramme funéraire de Sôphytos (voir fig. 1), publiée en 2004, a permis de confirmer la graphie correcte de cet anthroponyme. Cependant, les numismates

<sup>4</sup> KOSHELENKO, 2006, p. 103 ; BALAKHVANTSEV, 2010, p. 538-541.

<sup>5</sup> CUNNINGHAM, 1866.

<sup>6</sup> GARDNER, 1879.

<sup>7</sup> LÉVI, 1890, p. 237-239.

<sup>8</sup> WHITEHEAD, 1943. Récemment, S. Baums a estimé que le Sôphytos de l'épigramme funéraire pouvait « probablement » correspondre au nom indien « Subhūti » (BAUMS, 2018, p. 36).

<sup>9</sup> NICOLET-PIERRE, AMANDRY, 1994

<sup>10</sup> BOPEARACHCHI, 1996 et 2005.

<sup>11</sup> Dans la région de Balkh, Afghanistan (BOPEARACHCHI, FLANDRIN, 2005, p. 57-62).

<sup>12</sup> Communication personnelle d'O. Bopearachchi.

<sup>13</sup> Voir les catalogues XIV à XX de Roma Numismatics (<https://www.romanumismatics.com/archives>).

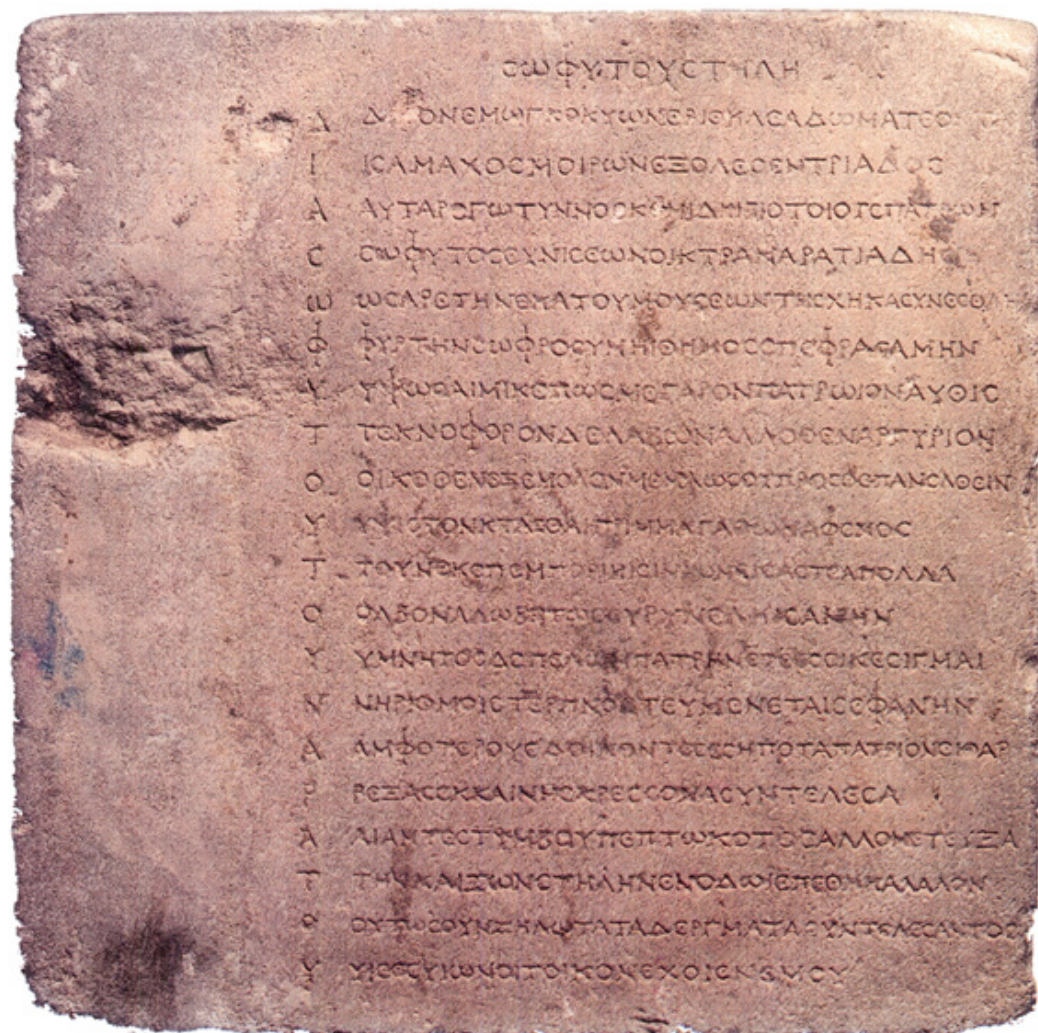


Fig. 1 Épigraphe funéraire de Sôphytos (BERNARD, PINAULT, ROUGEMONT, 2004, p. 230, fig. 1).

sont divisés entre ceux en faveur d'une chronologie « haute » dans le dernier quart du iv<sup>e</sup> siècle<sup>14</sup>, et ceux en faveur d'une chronologie « basse » vers 280-270<sup>15</sup>. L'*opinio communis* est de localiser ces monnaies dans la vallée de l'Oxus.

<sup>14</sup> Parmi ceux-ci, il est nécessaire de distinguer ceux établissant un parallèle iconographique entre les monnaies de Sôphytos et les frappes commémoratives de Suse émises par Séleucos I<sup>er</sup> (GARDNER, 1886, p. XIX-XX ; BERNARD, 1985, p. 28 et 33 ; BOPEARACHCHI, 1996, p. 28 ; MENDOZA-SANAHUJA, 2017, p. 62 ; JANSARI, 2019, p. 75), et ceux qui rejettent ou se passent de cette comparaison (CUNNINGHAM, 1866, p. 231 ;

WHITEHEAD, 1943, p. 64 et 72 ; NARAIN, 1957, p. 4 (« [when] the Achaemenid power declined ») ; BOPEARACHCHI, 2005, p. 61-62 ; ALRAM, 2015, p. 133). Voir HOUGHTON, LORBER, 2002, vol. 1, p. 71-89 à propos de ces monnaies.

<sup>15</sup> BERNARD, PINAULT, ROUGEMONT, 2004, p. 307 (« en 295-290 approximativement ») ; KRITT, 2016, p. 70.

Pour leur part, les monnaies au nom d'Andragoras sont plutôt rares (une vingtaine d'exemplaires dans notre catalogue), bien qu'elles présentent une variété typologique notable. Le titre royal est complètement absent, tandis que la légende est écrite en grec ou en araméen<sup>16</sup>. Les sources écrites nous apprennent l'existence de deux Andragoras : le premier fut satrape de Parthie (ou Parthyène) nommé par Alexandre<sup>17</sup>, tandis que le second occupa le même poste lorsqu'il s'émancipa du royaume séleucide vers 247, avant que la Parthie ne soit conquise par Arsace [I<sup>er</sup>] vers 239-238<sup>18</sup>. Toutefois, P. Bernard a démontré avec raison qu'une erreur de Justin est à l'origine de la mention du premier Andragoras<sup>19</sup>, et que le second Andragoras serait donc le seul satrape connu pour la Parthie sur toute la période s'étendant de 318 à 247<sup>20</sup>. Un certain Andragoras, un fonctionnaire séleucide, est également mentionné dans l'inscription de Gurgan<sup>21</sup>, laquelle peut être datée du règne d'Antiochos I<sup>er</sup>. La majorité des historiens s'entend dès lors pour considérer que cet Andragoras fut le dernier gouverneur de Parthie, qui aurait donc pris son indépendance ou se serait émancipé vers 247 avant d'être assassiné par les Arsacides, et que les monnaies au nom d'Andragoras furent frappées par cette même personne<sup>22</sup>. L'étude que nous avons conduite se donne pour objectif de contribuer à situer plus précisément dans le temps et l'espace les monnayages de Sôphytos et d'Andragoras, dont il a récemment est suggéré qu'ils puissent être liés d'une manière ou d'une autre. L'étude de coins était la méthodologie toute indiquée afin de tenter de répondre aux problèmes concernant l'étalon monétaire ou les symboles présents sur ces monnaies et qui ne sont attestés nulle part ailleurs (caducée, grappe de raisin, proue de navire, etc.).

**16** Il s'agit de ANΔΡΑΓΟΡΟΥ sur les monnaies d'or et d'argent, et de NRGWR (abréviation de \*NRGWR) au droit et WHŠW (série III) ou WHŠWWR (série IV) au revers de quelques frappes d'or (D'YAKONOV, ZEIMAL', 1988, p. 14-18).

**17** Justin XII, 4, 12.

**18** Justin XLI, 4, 3-4, passage dans lequel le nom d'Andragoras n'est pas cité, et Justin XLI, 4, 7, où le meurtre d'Andragoras est explicitement mentionné durant la conquête arsacide ; voir également Strabon XI, 9, 2. On trouve aussi, en fonction de la source, le nom de Phéréclès (Photios, *Bibliothèque*, LVIII, 2) et d'Agathocle (Georges le Syncelle, *Chronique*, 284 B) : dans les deux cas, Arsace et son frère Tiridate renversent le satrape en place.

**19** BERNARD, 1994, p. 488, note 20 ; voir aussi CAPDETREY, 2007, p. 127, note 206.

**20** Sous le règne d'Alexandre et après sa mort, les gouverneurs ou satrapes de Parthie sont respectivement Amminapès, Phraataphernès, Philippe et Eudamos (BERNARD, 1994, *loc. cit.*). En ce qui concerne ce dernier, lire MENDOZA-SANAHUJA, 2017, p. 54-56, dans lequel l'auteur propose l'idée qu'Eudamos, alors satrape de la région de Taxila et malgré la victoire de la coalition contre son frère Peithon (Diodore de Sicile XIX, 14, 2), ait pu encore menacer la Parthie et la Bactriane, alors gouvernées par Stasanor de Soles.

**21** Il s'agit d'un acte d'affranchissement découvert en Parthie-Hyrcanie ; voir ROBERT, 1960, p. 85-91 et ROUGEMONT, 2012, p. 157-161.

**22** D'YAKONOV, ZEIMAL', 1988 ; BERNARD, 1994, p. 488-489 ; LERNER, 1999, p. 22-26 (avec bibliographie) ; CAPDETREY, 2007, p. 128-129 ; PLISCHKE, 2014, p. 227-229 ; OLBRYCHT, 2020.

### Partie 1 : Imitations de chouettes athéniennes, monnaies à l'aigle et monnayage au nom de Sôphytos



Fig. 2 Imitation de chouette athénienne frappée en Bactriane (groupe 10B, n° 128 (x 1,5) ; Source gallica.bnf.fr / BnF).

Le corpus que nous avons rassemblé comprend le matériel publié ainsi que les monnaies inédites passées sur le marché de l'art, pour un total de 368 exemplaires divisé comme suit : 173 imitations de chouettes athéniennes (91 tétradrachmes, 58 didrachmes, huit drachmes et 16 hémidrachmes), 88 monnaies à l'aigle (60 drachmes, 20 hémidrachmes et huit dioboles), 59 monnaies au nom de Sôphytos (un statère, sept tétradrachmes, quatre didrachmes, 27 drachmes, quatre hémidrachmes, neuf dioboles and sept oboles), et 25 monnaies au nom d'Andragoras (huit statères, 14 tétradrachmes et trois oboles). Il convient également d'ajouter à ce total 12 frappes de bronze aux types tête d'Athéna/chouette, ainsi que 11 frappes d'argent aux types protomé de sanglier/tête de lion, et quatre monnaies aux types calathos (?)/chouette, frappes sur lesquelles nous reviendrons en détail dans le commentaire.

L'ensemble 1 (séries 1 à 5 ; pl. 1 et 2) se compose de monnaies présentant un carré en creux bien marqué au revers. Il rassemble des tétradrachmes et didrachmes de poids attique, ainsi que des drachmes et hémidrachmes d'étalon local<sup>23</sup>, et totalise 34 monnaies, pour 19 coins de droit et 24 coins de revers. La typologie de cet ensemble est directement héritée des chouettes athéniennes, dont les imitations frappées en Asie centrale se distinguent surtout par le style. La branche d'olivier et le croissant de lune doivent selon nous être considérés comme faisant partie intégrante du type, étant donné leur présence systématique. Le plumage de la chouette présente un dessin unique : la poitrine et une partie des ailes sont représentées grâce à un semis de petites boules alignées en rangs serrés<sup>24</sup>. Les cheveux dans la nuque d'Athéna utilisent le même rendu. Ces monnaies se distinguent immédiatement des frappes dont elles s'inspirent par des symboles (grappe de raisin) et des monogrammes (Ϡ, ΣΤΑ ΜΝΑ). La grappe de raisin est relativement mobile : on la trouve aussi bien au droit sur le casque d'Athéna ou derrière la nuque,

<sup>23</sup> Nous reviendrons plus loin dans le texte sur cette notion d'étalon « local ». <sup>24</sup> BERNARD, PINAULT, ROUGEMONT, 2004, p. 283.

que dans le champ gauche au revers. La série 5 (pl. 2) introduit une modification mineure et éphémère du type avec l'apparition d'une fleur (une tulipe ?) au droit et au revers. Cet ensemble se caractérise par un axe des coins le plus souvent à 12 h pour les monnaies de poids attique, mais variable pour les monnaies d'étalon local<sup>25</sup>. Ces éléments démontrent clairement que ce monnayage était destiné à un usage courant, à la fois dans des transactions internationales pour les premières, et pour une circulation plus régionale pour les secondes. Néanmoins, la production monétaire semble avoir été limitée, car les séries sont souvent frappées de coins uniques. Nous n'avons pas identifié de discriminant stylistique et/ou technique nous permettant de soutenir l'existence de deux ateliers monétaires distincts en se fondant sur le seul argument de l'existence du système utilisant l'étalon attique et local : *a contrario*, la communauté de style, de technique et de symboles, ainsi que la surprenante complémentarité métrologique, plaident fortement en faveur de l'hypothèse inverse. De ce fait, nous ne voyons pas de raison valable pour ne pas attribuer ces monnaies à une population de culture grecque, habituée à frapper et utiliser ce type de monnayage tout en l'adaptant à ses propres besoins, par l'utilisation simultanée de deux étalons monétaires différents.

L'ensemble 2 (séries 6 à 9 ; pl. 2 et 3) diffère de l'ensemble 1 principalement par la disparition du carré creux au revers, tout en comportant les mêmes dénominations. Il totalise 80 monnaies, 30 coins de droit et 54 coins de revers. Cet ensemble trouve sa place immédiatement après le premier, avec lequel il partage un lien de coin de droit (entre les sous-groupes 1B et 6A). Il existe de nombreuses caractéristiques communes entre ces deux ensembles (typologie, style, symboles, monogrammes), mais le second se démarque rapidement du premier par une évolution et une complexification propre : à quelques exceptions près, l'axe des coins passe à 6 h pour les deux étalons ; de nouveaux symboles (proue de galère) et monogrammes ( $\Phi_A$ ,  $\mathcal{A}$ ,  $\mathcal{M}$ ) font leur apparition ; enfin, la production monétaire augmente significativement. La disparition du carré creux est sans doute la conséquence d'une évolution technique tendant à une certaine simplification de la production par l'utilisation de coins identiques pour le droit et le revers. Les monogrammes, lorsqu'ils sont présents, se trouvent le plus souvent derrière la nuque, c'est-à-dire précisément au même endroit que la grappe de raisin et la proue de galère, ce qui soulève plusieurs questions quant à leur signification précise. Quoi qu'il en soit, cet ensemble 2 comporte toujours des monnaies sans symbole ni monogramme (sous-groupes 7A et 9A), tandis que le système utilisant l'étalon monétaire attique et local spécifique à certaines dénominations est toujours appliqué, démontrant ainsi son succès. Un lien de coin de revers entre les sous-groupes 6C et 6F souligne le rapport étroit entre les monogrammes MNA et  $\mathcal{M}$ , bien qu'il soit difficile d'être plus précis sur les lettres qui composent le second. Cet ensemble 2 représente ainsi une seconde phase majeure de cette production monétaire, sans doute chronologiquement proche de l'ensemble 1, inaugurant au passage une normalisation notable de la production, laquelle se confirmera avec les ensembles suivants.

<sup>25</sup> Nous informons néanmoins le lecteur que l'axe des coins n'est pas connu pour la totalité du corpus étudié : voir le catalogue pour plus de détails.

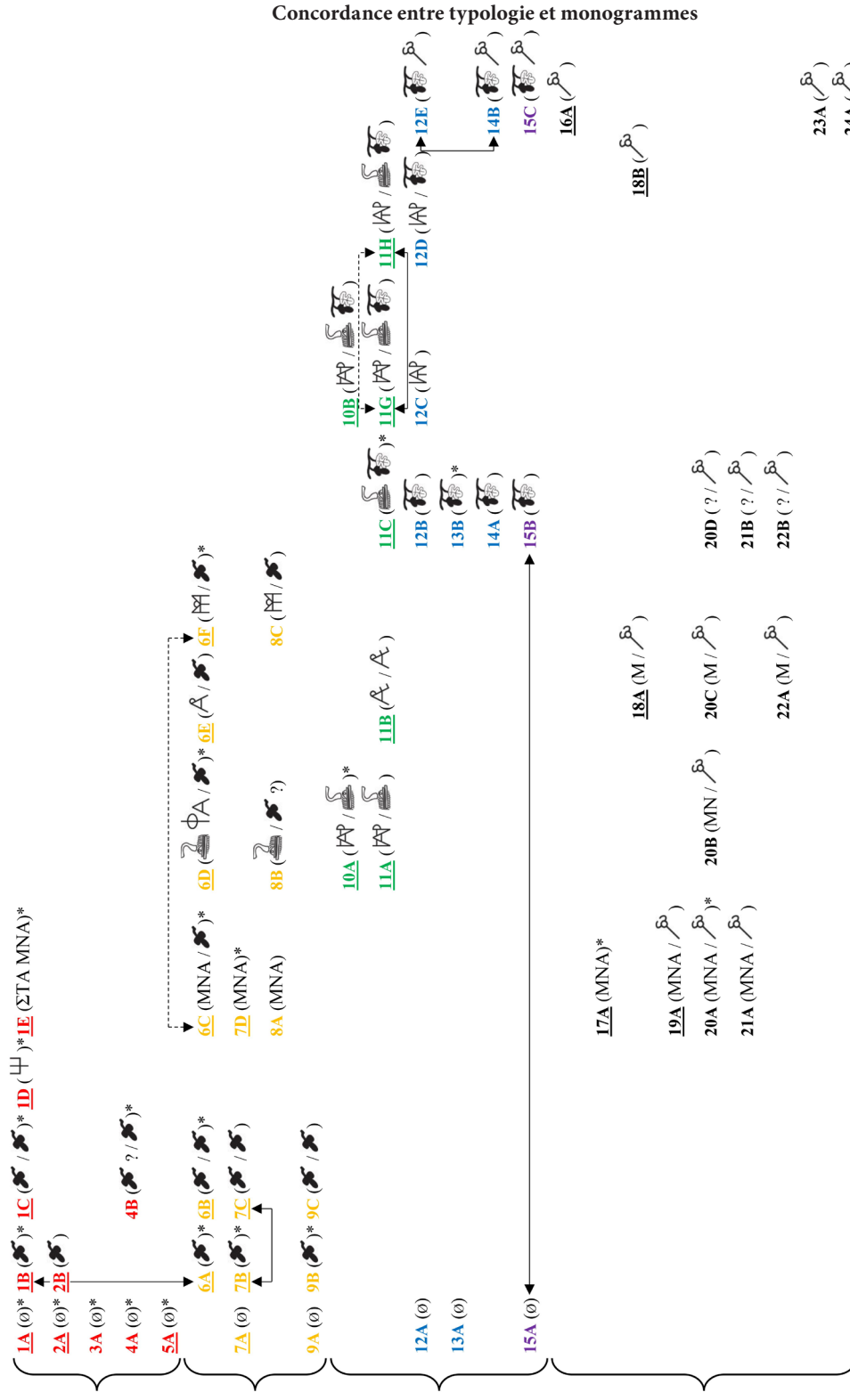


Fig. 3 Évolution chrono-typologique du monnayage pré-séleucide de Bactriane.



L'ensemble 3 se compose de trois groupes, que nous avons définis afin de mettre en évidence les variations typologiques les caractérisant. Le premier groupe (séries 10 et 11 ; pl. 3 et 4) totalise 57 monnaies, 14 coins de droit et 28 coins de revers. Ces monnaies diffèrent de l'ensemble 2 par la disparition au revers de la grappe de raisin et du croissant de lune, remplacés par la proue de galère et le sarment de vigne portant grappe et feuille : ce dernier prend potentiellement (et logiquement) la suite de la grappe de raisin présente sur certaines monnaies des deux premiers ensembles. Cette transition majeure justifie la distinction que nous avons faite entre ces deux séries, qui se composent de tétradrachmes et didrachmes de poids attique. Les liens de style avec les ensembles précédents sont bien mis en lumière par l'aspect de la chouette. Lorsqu'il est connu, l'axe des coins est à 6 h, à de rares exceptions près. Il est particulièrement intéressant de constater que les deux séries de tétradrachmes, 10A et 10B (pl. 3 et 4), ont été respectivement frappées avec un unique coin de droit : malgré l'utilisation de plusieurs coins de revers, il semble donc que la production ait été chronologiquement et numériquement limitée. La situation est sensiblement différente pour les didrachmes, avec une multiplication des symboles (caducée) et des monogrammes ( $\mathcal{A}$ ,  $\mathcal{W}$ ,  $\mathcal{W}^{\mathcal{P}}$ ,  $\mathcal{A}^{\mathcal{P}}$ ,  $\mathcal{W}^{\mathcal{P}}$  et  $\mathcal{A}^{\mathcal{P}}$ ), attestant d'une production conséquente et structurée autour des variantes de  $\mathcal{A}^{\mathcal{P}}$  (lié par un coin de revers à  $\mathcal{W}^{\mathcal{P}}$ ). Ce groupe constitue ainsi la troisième étape de l'évolution chrono-typologique des imitations de chouettes athéniennes.

Le second groupe (séries 12 à 14 ; pl. 5) introduit une innovation iconographique majeure au revers, où un aigle remplace la chouette habituellement représentée. Il totalise 79 monnaies, 44 coins de droit et 58 coins de revers. Malgré cette évolution, il est très probable que ce groupe soit étroitement associé avec le précédent en raison de leur complémentarité métrologique : en effet, ce second groupe ne comprend que des drachmes et hémidrachmes d'étalon local. De plus, plusieurs symboles (sarment de vigne portant grappe et feuille, caducée) et un monogramme ( $\mathcal{A}^{\mathcal{P}}$ ), communs aux deux groupes, contribuent à renforcer cette proximité. Le plumage de l'aigle est également stylistiquement très proche de celui de la chouette. Comme pour le premier groupe, l'axe des coins est très majoritairement orienté à 6 h. Il est fondamental de noter que l'étalon local est désormais représenté par une typologie distincte : serait-ce afin de palier une certaine ambiguïté entre les différentes dénominations ? Dans tous les cas, il nous paraît logique d'associer ce second groupe au précédent, ainsi qu'avec le suivant, comme nous le verrons plus loin. Enfin, le nombre de monnaies répertoriées, ainsi que les nombreux coins identifiés, invitent à considérer la production de ces séries comme substantielle.

Le troisième groupe (série 15 ; pl. 5) se compose uniquement de dioboles de poids local, avec au droit, à la place d'Athéna, une tête de Zeus barbu et couronné de lauriers, et au revers un aigle. Il totalise quatre monnaies, quatre coins de droit et quatre coins de revers. Ces frappes ne comportent pas de monogramme, uniquement le sarment de vigne portant grappe et feuille, parfois accompagné du caducée. De plus, les liens stylistiques avec le groupe précédent sont clairs. La dénomination utilisée pose quelques problèmes d'identification, en raison de sa légèreté et du nombre limité d'exemplaires connus : de nouvelles monnaies récemment publiées nous ont permis de les identifier comme des dioboles de poids local pesant en moyenne 1,15 g (voir nos 254 à 261). Cette identification se fonde également sur le fait que les dénominations légères suivent typiquement l'étalon local plutôt que l'attique. Nous en concluons donc que ce troisième groupe doit être la dernière

dénomination de cet ensemble 3, le plus abondant, et qui reprend les dénominations des deux premiers ensembles mais avec des types différents<sup>26</sup>, ce qui pourrait être l'indice d'une nouvelle manière de gérer la production monétaire, qualitativement et quantitativement.

L'ensemble 4 (séries 16 à 24 ; pl. 6 et 7) regroupe les monnaies frappées au nom de Sôphytos : il totalise 59 monnaies, 40 coins de droit et 47 coins de revers. Ce monnayage présente un nombre important d'innovations par rapport aux imitations de chouettes athéniennes et aux monnaies à l'aigle : outre le portrait casqué du souverain au droit, un coq est représenté au revers, tandis que les deux faces de la monnaie sont décorées d'un grènetis. Néanmoins, cet ensemble 4 ne peut être isolé des précédents, en raison de l'utilisation du monogramme MNA, de la présence du caducée, mais surtout du double étalon monétaire toujours utilisé pour les mêmes dénominations que précédemment. Parmi les dénominations les plus légères, Sôphytos frappe des dioboles et oboles de poids local avec son portrait au droit mais également Athéna coiffée d'un casque corinthien au revers. Ce dernier type se retrouve également sur une série de bronzes relativement légers (entre 1 et 1,80 g), dont plusieurs exemplaires ont été découverts dans les fouilles d'Aï Khanoum : les similarités typologiques et stylistiques ont amené P. Bernard à avancer l'hypothèse d'une origine commune entre ces monnaies de bronze et celles de Sôphytos<sup>27</sup>. Ces frappes ont le plus souvent les coins non-alignés. Nous les attribuons à Sôphytos<sup>28</sup>, étant donné le type du droit qui, s'il peut être retrouvé sur plusieurs statères frappés par Alexandre<sup>29</sup>, semble être introduit en Bactriane avec Sôphytos ; l'utilisation du type de la chouette ne pose pas de problème particulier. Ces quatre ensembles forment ainsi un monnayage fonctionnel et bien articulé, clairement destiné à un usage quotidien.

#### Ensembles 1 à 4 : Étalon attique et « local »

Ainsi que nous venons de le voir, le système utilisant l'étalon attique et local est réparti entre tétradrachmes et didrachmes de poids attique (avec une drachme de 4,20 g), tandis que les dénominations plus légères – drachmes, hémidrachmes, dioboles et oboles – suivent un étalon dit « local » (avec une drachme de 3,50 g ; voir fig. 4). Bien que l'on ne puisse exclure que les monnaies de poids attique aient été utilisées en Bactriane, ces frappes ont, selon toute vraisemblance, été émises pour les besoins du commerce international, dont les chouettes athéniennes étaient alors l'une des devises principales<sup>30</sup>. En ce qui concerne l'étalon local, son existence même, associée à son usage limité aux dénominations de poids léger, nous conforte dans l'idée d'une circulation limitée à la Bactriane. Parmi ces séries, les didrachmes ont été soit

<sup>26</sup> L'absence du monogramme MNA est également à noter.

<sup>27</sup> BERNARD, 1985, p. 33-35 (« Ces liens très forts [...] plaident vigoureusement en faveur d'une communauté de date et d'origine dans un même atelier ou, plus largement, dans une même province »), tout en laissant la question ouverte. On notera en effet que le flan de ces monnaies est biseauté, ce qui est caractéristique du ou des atelier(s) bactrien(s) durant tout le III<sup>e</sup> s. Selon le même auteur, ces monnaies seraient des « demi-unités » (*ibid.*, p. 19).

<sup>28</sup> Ces monnaies avaient déjà été associées aux monnaies d'argent aux types Zeus/aigle dans BOPEARACHCHI, 1996,

p. 23, note 6 ; voir plus récemment les remarques d'A. Atakhodjaev (ATAKHODJAEV, 2013, p. 220-221).

<sup>29</sup> LE RIDER, 2003, p. 11. Comme nous le verrons plus loin, la chronologie que nous proposons pour le monnayage de Sôphytos commence en 303 et finit en 294, ce qui implique que ce type n'a pas pu être emprunté aux frappes séleucides de Bactriane (KRITT, 2016, p. 67-69), ou que ces monnaies puissent être contemporaines (JANSARI, 2019, p. 73, note 15).

<sup>30</sup> BERNARD, 1985, p. 26. Nous reviendrons plus loin sur cette question centrale.

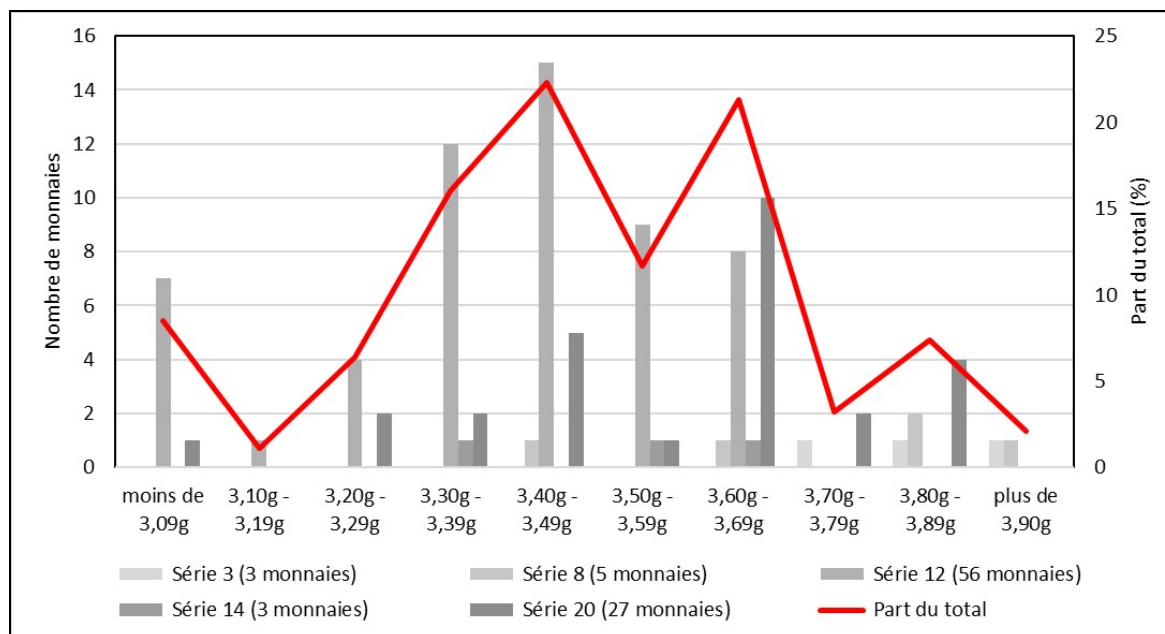


Fig. 4 Répartition des drachmes par série et poids.

répartis entre les deux étalons<sup>31</sup>, soit attribués à l'étalon local<sup>32</sup>. On notera toutefois que si la drachme de poids local pèse en moyenne 3,50 g, le didrachme correspondant devrait peser autour de 7 g. La répartition des poids pour ces dénominations confirme non seulement le poids correct pour la première, mais également que les deux ne suivent pas le même étalon monétaire (voir fig. 5)<sup>33</sup>.

Dès lors, quelle origine peut être attribuée à cet étalon, qui, rappelons-le, sera toujours utilisé au début de la période séleucide avec les monnaies aux noms conjoints de Séleucos I<sup>er</sup> et d'Antiochos I<sup>er</sup><sup>34</sup> ? Les monnaies indiennes à poinçons multiples constituent un parallèle chronologique et géographique intéressant : l'étalon de ces monnaies correspond à un poids théorique de 32 rattis de 0,11 g, soit 3,52 g<sup>35</sup>. Ces monnaies ont été trouvées, non seulement en Inde, où elles ont été émises, mais aussi en Bactriane et tout particulièrement à Aï Khanoum, où des centaines d'exemplaires ont été mis au jour par les fouilleurs<sup>36</sup>. De ce fait, il n'y a donc pas de raison de rejeter *a priori* la possibilité que cet abondant monnayage d'origine indienne ait pu influencer l'étalon monétaire utilisé par les colons grecs et macédoniens installés au nord de

<sup>31</sup> *Ibid.*, p. 20 ; BOPEARACHCHI, 1996, p. 23. <sup>32</sup> JANSARI, 2019, p. 86 (il s'agit d'un étalon « indien » dans ce cas précis).

<sup>33</sup> La situation est moins claire pour les didrachmes frappés par Sôphytos : nous avons recensé quatre monnaies d'un poids moyen de 7,83 g (voir nos 270-273), et d'autres exemplaires sont nécessaires afin de transformer cette hypothèse en certitude.

<sup>34</sup> LE RIDER, CALLATAÏ, 2006, p. 31.

<sup>35</sup> BOPEARACHCHI, 1999, p. 75.

<sup>36</sup> AUDOUIN, BERNARD, 1973, également BERNARD, 1985, p. 72-75. Il convient également de rappeler les monnaies qui n'ont pas été découvertes mais qui sont mentionnées dans les nombreuses inscriptions de la trésorerie du palais hellénistique :

le dépôt est systématiquement accompagné – lorsqu'elles sont lisibles – des lettres AM, c'est-à-dire un total de 10000 « *κασατανα* » (RAPIN, 1992, p. 106). Ce terme est l'équivalent en grec du mot indien *kārshāpana*, qui désigne les monnaies à poinçons multiples de l'empire maurya. Cependant, l'auteur donne une chronologie bien éloignée de la fin du IV<sup>e</sup> s. (« L'étiquette de vase la plus ancienne mentionnant des versements de monnaies indiennes (...) [date de] l'année 149 »), étant donné que ces monnaies sont à mettre en relation avec les expéditions menées en Inde par Eucratide I<sup>er</sup> (171-145) (*ibid.*, p. 283, note 1133).

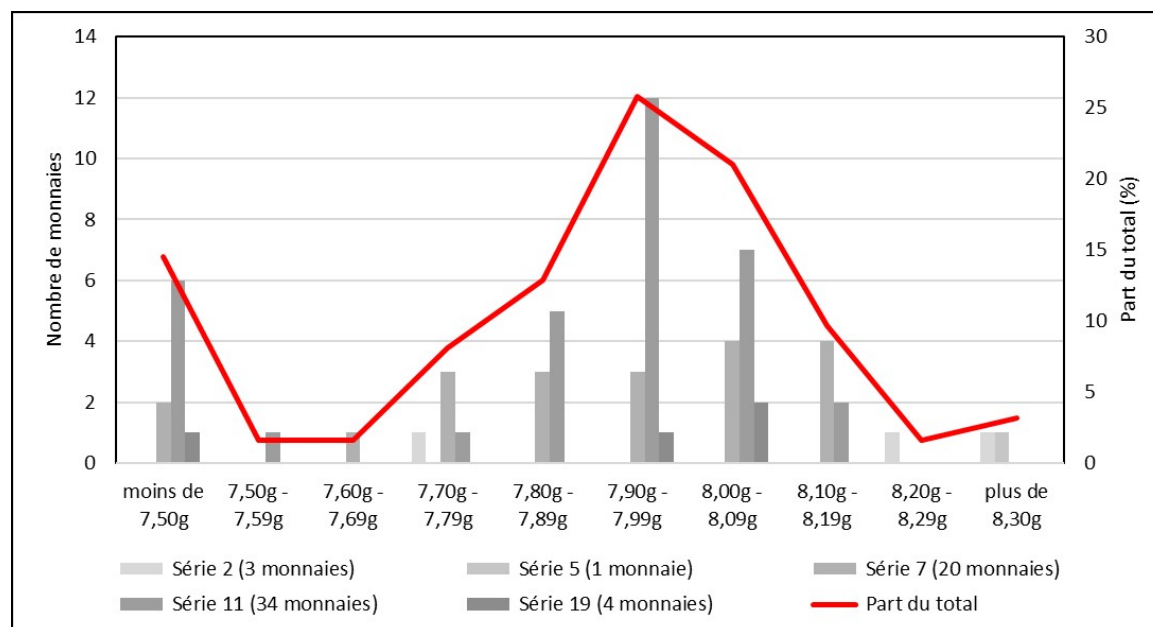


Fig. 5 Répartition des didrachmes par série et poids.

l'Hindou Kouch. Cependant, cette hypothèse est selon nous bien faible si l'on considère le haut degré de maîtrise du processus de frappe de la monnaie que nous avons décrit, ainsi que la forte identité culturelle dont ces colons font preuve. Mais surtout, rien ne prouve que, avant la conquête d'Alexandre, ces monnaies indiennes aient circulé en Bactriane, alors satrapie achéménide. En effet, dès le début du iv<sup>e</sup> siècle sont frappées au sud de l'Hindou Kouch des « monnaies d'une espèce nouvelle »<sup>37</sup>, lesquelles peuvent être considérées comme les prédécesseurs des barres incurvées et poinçonnées (appelées *bent-bars*)<sup>38</sup>. Si P. Bernard a démontré de manière convaincante que, durant le iv<sup>e</sup> siècle, l'Arachosie pouvait être économiquement rattachée aux Paropamisades et à la vallée de l'Indus (c'est-à-dire à l'empire maurya)<sup>39</sup>, on ne peut arriver aussi catégoriquement à la même conclusion pour la Bactriane : en l'absence de preuves plus concrètes, nous ne retiendrons donc pas cette hypothèse. Pour sa part, P. Bernard a défendu l'idée, elle-même fondée sur une analyse de D. Schlumberger<sup>40</sup>, que cet étalon local serait en réalité l'étalon macédonien, utilisé avant la réforme monétaire d'Alexandre. En effet, Philippe II de Macédoine, après sa montée sur le trône en 359, frappe des monnaies suivant deux étalons : l'attique pour ses monnaies d'or, et un nouveau bien qu'éphémère étalon « thraco-macédonien » pour ses monnaies d'argent, avec des tétradrachmes pesant autour de 14,50g<sup>41</sup>. Un tel système peut aisément s'expliquer par

37 Cette expression est de D. Schlumberger (CURIEL, SCHLUMBERGER, 1953, p. 42-45), et désigne des monnaies d'abord frappées au marteau puis poinçonnées découvertes dans le trésor de Tchaman-i Hazouri (ou trésor de Kaboul) inventé en 1933 et dont la date d'enfouissement est estimée à 380. Ces monnaies suivent l'étalon du sicle achéménide, c'est-à-dire 5,50g.

38 BOPEARACHCHI, 1999, p. 70-72.

39 BERNARD, PINAULT, ROUGEMONT, 2004, p. 306-307.

40 CURIEL, SCHLUMBERGER, 1953, p. 58-62, « Appendice V. Monnayage d'étalon présumé « indien » ou « rhodien ».

41 DUVRAT, 2014, p. 115-116. Ces « tétradrachmes » seraient donc plutôt des pentadrachmes (LE RIDER, CALLATAÏ, 2006, p. 30).

des finalités distinctes, étant donné que l'or était tout particulièrement apprécié par les mercenaires. Par la suite, Alexandre utilisa lui-même cet étalon au début de son règne, sur une unique série aux types Zeus/aigle tournant la tête sur un foudre<sup>42</sup>. En ce qui concerne la Bactriane, les poids théoriques de cet étalon seraient donc 3,62 g pour les drachmes, 1,81 g pour les hémidrachmes, 1,21 g pour les dioboles et 0,60 g pour les oboles, bien qu'en pratique, l'usure ou le manque de contrôle précis durant le processus de fabrication puissent légèrement faire baisser ces moyennes<sup>43</sup>.

Les deux étalons monétaires utilisés pour ces trois monnayages sont donc d'origine grecque, ce qui est somme toute fort peu surprenant étant donné le contexte socio-historique de ces colons installés en Bactriane. Le personnel affecté aux ateliers monétaires s'est tourné vers ce qu'il connaissait bien (dénominations, étalons, et, comme nous le verrons en détails plus loin, types) afin de créer un monnayage répondant aux exigences économiques de la situation tout en affirmant progressivement sa propre originalité.

### Ensembles 1 et 2 : Les monnaies aux types calathos (?)/chouette et sanglier/lion



Fig. 6 Monnaies anépigraphes de Bactriane (BNF 1972.1047 ; 1972.1048 (x 1,5) ; Source gallica.bnf.fr/ BnF).

Il existe deux séries monétaires dont l'attribution demeure incertaine et complexe, principalement en raison de leur typologie. La première série, frappée aux types calathos (?)/chouette debout de face, semble correspondre à une trihémiobole de poids local (0,87 g). Le premier exemplaire de cette série a été publié en 1973 par H. Nicolet-Pierre<sup>44</sup>, la monnaie en question faisant partie d'un lot de huit monnaies en provenance d'Afghanistan (principalement des imitations de chouettes athéniennes et des monnaies à l'aigle). Trois exemplaires supplémentaires ont été publiés depuis<sup>45</sup>, et leurs poids respectifs (0,85 g, 0,73 g, 0,83 g et 1,01 g) démontrent selon nous que la dénomination évoquée, une trihémiobole de poids local, soit celle à retenir. L'objet représenté au droit a longtemps déconcerté les numismates (motif géométrique ? pierre tombale ? tente ?), mais il semble désormais assuré qu'il s'agisse d'un calathos, une sorte de panier tressé évasé vers le haut : ce même objet peut être trouvé, non sans une certaine proximité stylistique, sur une série de trihémitértémoria (3/8<sup>e</sup> d'obole, soit 0,26 g) frappés à Athènes aux v<sup>e</sup> et iv<sup>e</sup> siècles<sup>46</sup>. De même, la chouette debout et de face est également représentée sur des dioboles athéniens frappés durant la même période<sup>47</sup>.

<sup>42</sup> LE RIDER, 2003, p. 48-55.

<sup>43</sup> Pour mémoire, il y a six oboles dans une drachme. À des fins de clarté du propos, nous continuerons à appeler cet étalon « local » dans cet article, étant donné l'importance de cette appellation dans l'historiographie et pour le distinguer sans ambiguïté de l'étalon attique.

<sup>44</sup> NICOLET-PIERRE, 1973, p. 36, n° 8.

<sup>45</sup> Une monnaie est conservée à l'American Numismatic Society (1995.51.332 ; voir BOPEARACHCHI, 1998, p. 14, n° 11), et deux autres sont issues du Classical Numismatic Group (CNG 103, 14 septembre 2016, n° 461, et 108, 16 mai 2018, n° 412).

<sup>46</sup> HEAD, 1888, p. 18, n° 193 ; pour une meilleure illustration, voir *Triton* 9, 7 janvier 2008, n° 167.

<sup>47</sup> *Loc. cit.*, n° 177 ; un autre exemplaire est récemment apparu dans CNG 58, 18 septembre 2001, n° 502. Sur cette dernière série à la légende A / Θ / E, les deux paires de pattes démontrent clairement que deux corps de chouette sont représentés. De même, sur une émission royale d'Antiochos II frappée à Sigée, une chouette à deux corps est gravée, ainsi que le montrent les quatre pattes (HOUGHTON, LORBER, 2002, p. 176, type 489). En ce qui concerne notre première série, il est également probable que les deux ailes représentent deux corps (voir plus bas note 55), malgré la présence d'une unique tête de chouette.



Fig. 7 Parallèles typologiques et stylistiques avec les monnaies de Cyzique, Mytilène, et Phocée (CNG 105, 10 mai 2017, n° 255 ; BNF 1966.453.2515 ; Fonds général 431 ; 152 ; Luynes 2557 (x 1,5) ; © CNG et Source gallica.bnf.fr / BnF).

À première vue, il semble délicat d'associer cette série aux imitations de chouettes athéniennes que nous avons examinées plus haut. Cependant, la présence d'un exemplaire dans le trésor de 1973 donne de la crédibilité à cette hypothèse. L'axe des coins est variable (3 h, 6 h, 9 h et 12 h), tandis que le revers est marqué par un carré creux : ces deux éléments tendraient à indiquer que cette série doit être associée à nos séries 3 et 4 (pl. 1) de l'ensemble 1, et que ces monnaies représenteraient une dénomination complémentaire, bien que typologiquement distincte<sup>48</sup>. Étant donné la petitesse du flan (environ 10 mm de diamètre), il est difficile de discerner si le dessin des ailes correspond ou non à celui que l'on retrouve sur les trois premiers ensembles.

La seconde série, également anépigraphie, est frappée au droit d'un protomé de sanglier, et au revers d'une tête de lion. Nous avons recensé 11 monnaies de cette série, dont le premier exemplaire fut découvert en 1947 dans le premier trésor de Mir Zakah<sup>49</sup>. Les poids de ces monnaies<sup>50</sup> les désignent comme étant des dioboles de poids local (1,17 g). Une grappe de raisin est systématiquement présente au revers, tandis que le monogramme  $\mathfrak{M}$  se retrouve au droit sur au minimum trois monnaies<sup>51</sup>. Malgré la différence de typologie, ces deux derniers éléments sont clairement en faveur de l'existence d'un lien entre cette série et notre ensemble 2, avant que la grappe de raisin ne soit remplacée dans l'ensemble 3 par le sarment de vigne portant grappe et feuille.

D. Schlumberger a proposé deux parallèles iconographiques entre cette seconde série et des monnaies de Lycie, de même que H. Nicolet-Pierre avec des frappes de Cyzique, tout en notant les différences de style<sup>52</sup> (voir fig. 7). Le sanglier et le lion peuvent également être retrouvés

<sup>48</sup> De la même manière que le sont nos séries 23 et 24 pour le monnayage de Sôphytos.

<sup>49</sup> CURIEL, SCHLUMBERGER, 1953, p. 85, n° 2 et pl. VIII, n° 12. Une deuxième monnaie apparaît dans les collections de la BNF en 1972 (1972.1048, publiée dans NICOLET-PIERRE, 1973, p. 36, n° 7), plusieurs exemplaires proviennent du CNG (73, 13 septembre 2006, no 420 ; eAuction 225, 13 janvier 2010, n° 225 ; eAuction 243, 27 octobre 2010, n° 153 ; 87, 18 mai 2011, n° 604), tandis qu'une autre monnaie peut être trouvée sur <http://coinindia.com/galleries-greek-preSeleucid.html>. Les quatre derniers exemplaires font partie de la collection de K. Grigo.

Une monnaie d'or frappée des mêmes types est apparue en 2012 (*Triton* 15, 3 janvier 2012, n° 1342), pesant 3,44g,

c'est-à-dire l'équivalent de six oboles ou d'une drachme d'étalon local. La dénomination utilisée, plutôt curieuse dans un contexte où les monnaies de haute valeur suivent l'étalon attique, l'absence de tout symbole ou monogramme, en plus de son caractère unique nous encouragent à faire usage de la plus grande réserve vis-à-vis de cette frappe. En conséquence, nous ne tenterons pas de lui trouver une place dans notre chrono-typologie.

<sup>50</sup> Dans l'ordre décroissant pour ceux que nous connaissons : 1,19 g, 1,18 g, 1,10 g, 1,09 g, 1,00 g et 0,98 g.

<sup>51</sup> Sur trois autres exemplaires, un symbole ou monogramme est clairement présent, mais illisible.

<sup>52</sup> CURIEL, SCHLUMBERGER, 1953, p. 85 ; NICOLET-PIERRE, 1973, p. 40, note 13.

ensemble sur des hectés (sixièmes de statère) d'électrum de Phocée et Mytilène frappées au v<sup>e</sup> siècle<sup>53</sup> : les styles des deux types au sanglier sont très proches de notre seconde série, tout particulièrement dans le traitement du pelage représenté par un semis de petites boules serrées. Il est intéressant de noter qu'une autre série d'électrum de Mytilène est frappée – comme notre première série – au revers d'une chouette debout de face<sup>54</sup>, bien le style soit sensiblement différent ; on notera que ce type de représentation dédoublée trouve également des parallèles dans l'art des steppes depuis l'Âge du Bronze<sup>55</sup>. Enfin, le type à la tête de lion est stylistiquement extrêmement proche de frappes d'or et d'argent en provenance de Cnide et datées des v<sup>e</sup> et iv<sup>e</sup> siècles<sup>56</sup>. Il est bien attesté que les monnaies en provenance du monde grec méditerranéen ont circulé au moins dès le début du iv<sup>e</sup> siècle en Asie centrale<sup>57</sup>, et il est ainsi logique de se tourner vers les territoires d'origine des colons grecs et macédoniens afin de déterminer quels monnayages ont pu inspirer les graveurs du monde hellénistique oriental.

### Ensembles 1 à 3 : Chouettes athéniennes et alexandres à la fin du iv<sup>e</sup> siècle



Fig. 8 Chouette athénienne frappée par Mazacès, et tétradrachme « au lion » de Mazaios (BNF 1973.1.190 ; Babelon 284 ; Source : gallica.bnf.fr/BnF).

Durant les vi<sup>e</sup> et v<sup>e</sup> siècles, les chouettes athéniennes furent la monnaie « internationale » par excellence. Elles circulèrent partout dans le monde grec et furent abondamment imitées en Égypte et au Levant<sup>58</sup>. Les régions d'Arabie, de Mésopotamie et jusqu'à la Bactriane prirent part à ce phénomène économique à partir du milieu du iv<sup>e</sup> siècle. En Égypte, des imitations de

53 BABELON, 1910, p. 1213-1214, n° 2154 et pl. CLIX, n° 30.

54 *Loc. cit.*, n° 2155 et pl. CLIX, n° 31.

55 Voir en particulier la plaque frontale d'une bride de cheval en os trouvée dans le tumulus n° 2 de Pazyryk, datée du v<sup>e</sup> s. et conservée au Musée de l'Hermitage (n° 1684-353). Celle-ci, qui porte encore des traces de polychromie jaune et rouge, représente un tigre cornu et deux oies ou cygnes, dans une composition qui peut se lire aussi bien horizontalement que verticalement, auquel cas le groupe est symétriquement divisé dans le sens de la hauteur. Les rides de la mâchoire ainsi que les cornes du tigre se terminant en boules présenteraient des parallèles avec l'art achéménide, notamment les protomés de lion cornus de Persépolis.

56 *Loc. cit.*, n°s 1622-1630, pl. CXLV, n°s 13-18.

57 Le trésor de Kaboul, découvert en 1933, contenait des frappes de plus d'une vingtaine de cités et États de Grèce : Égine, Mélos,

Corcyre, Acanthe, Thasos, Lampsaque, Érythréas, Chios, Samos, Cnide, Lycie, Aspendos, Sidé, Celenderis, Soles, Tarse, Mallos, Paphos, Kition, Salamine et Athènes (CURIÉL, SCHLUMBERGER, 1953, p. 32-36).

58 VAN ALFEN, 2011, p. 59, graphiques 1 et 3. Certains exemplaires circulèrent même au-delà du monde grec : le trésor de Shaikhan Dheri, découvert en 2007 à proximité du site de Puşkalāvati (au Pakistan actuel) et qui contenait, parmi les barres incurvées et « monnaies d'une espèce nouvelle », une unique chouette athénienne datée des environs de 520 et notable par son usure, fut sans doute enfoui avant le trésor de Kaboul vers 380. Les flans monétaires vierges et plusieurs lingots d'argent découverts dans ce trésor indiquent clairement qu'en Inde, à partir du v<sup>e</sup> s., les techniques de fonte et de purification de ce métal étaient maîtrisées (BOPEARACHCHI, 2017, p. 18-20).

chouettes athéniennes sont frappées au nom d'Artaxerxès III (358/9-338), Sabacès (338-333) et Mazacès (333-332) avec une légende en démotique pour le premier, et en araméen pour les deux derniers<sup>59</sup>. Les derniers satrapes du Grand Roi seront ainsi à l'initiative de l'introduction en Égypte de l'usage d'origine perse de faire figurer le nom du souverain sur ses monnaies<sup>60</sup>.

Plus à l'est, Mazaios, nommé gouverneur de Cilicie vers 360 et plus tard de Transeuphratène par Artaxerxès III, est désigné satrape de Babylonie à la fin de l'année 331 par Alexandre, à qui il avait livré la région de Thapsaque<sup>61</sup>. Il commence immédiatement la frappe de tétradrachmes dits « au lion » (avec au droit le dieu Baaltars assis), qui suivent l'étalon attique, grâce à une autorisation spéciale délivrée par Alexandre lui-même<sup>62</sup>. Cette série continue à être frappée, bien que sans la légende en araméen, entre la mort de Mazaios en 328 et peut-être jusqu'en 281, date de la montée d'Antiochos I<sup>er</sup> sur le trône. De plus, de nombreuses imitations de chouettes athéniennes sont émises en Babylonie vers la fin du IV<sup>e</sup> siècle, avec la légende AΘE ou bien au nom de Mazacès en araméen<sup>63</sup>. Cette dernière particularité s'est révélée être singulièrement problématique et, afin de l'expliquer, certains auteurs ont suggéré que ces monnaies copiaient les imitations de Mazacès frappées en Égypte (y compris la légende)<sup>64</sup>, ou bien qu'elles aient été émises en Mésopotamie, où fut notamment inventé le « trésor d'Iraq » de 1973 avec plusieurs dizaines d'imitations à la légende MZDK<sup>65</sup>. D'après P. G. van Alfen, ce n'est qu'à partir des environs de 320 et de l'arrivée des Macédoniens que de larges quantités de chouettes authentiques et imitées en provenance de Mésopotamie ont circulé en Asie centrale, et leur utilisation fut limitée à une décennie<sup>66</sup>.

On sait que dès le début du monnayage d'Alexandre, entre octobre 333 et septembre 332 à Tarse puis Sidon<sup>67</sup>, celui-ci ne chercha pas à imposer ses monnaies au détriment de celles des autres sur son territoire, y compris dans les régions situées à l'ouest du Tigre (Cilicie, Phénicie, Syrie) où ses tétradrachmes étaient frappés<sup>68</sup>. R. Pirngruber estime que, durant la période comprise entre 324 et 318, 203 coins de droit ont été utilisés dans l'atelier de Babylone pour frapper des alexandres, c'est-à-dire 2 706 talents d'argent (soit environ quatre millions de

59 Pour des illustrations, voir VAN ALFEN, 2011, p. 71, fig. 7-8. Ces monnaies sont examinées dans LE RIDER, 2003, p. 220-227 : ces deux satrapes portent des noms iraniens, et ils ont également frappé des monnaies de bronze (voir aussi NICOLET-PIERRE, 1979). À partir des environs de 325 (?), la situation change radicalement : les imitations de chouettes athéniennes sont remplacées dans les trésors par des alexandres, eux-mêmes bientôt remplacés par les monnaies de Ptolémée I<sup>er</sup> à partir de 305 (DUYRAT, 2005, p. 32-34).

60 VAN ALFEN, 2000, 30.

61 Après sa mort en 328, Mazaios est remplacé par Staménès (Arrien IV, 18, 3), à qui succède ensuite Harpale à une date incertaine entre 328 et 325 (Diodore de Sicile XVII, 108, 4-6).

62 Habitué à frapper lui-même ses propres monnaies en Cilicie, Mazaios a sans doute négocié avec succès ce privilège auprès d'Alexandre, lequel n'a de toute façon pas particulièrement cherché à imposer son propre monnayage en Babylonie et s'y est plutôt reposé sur celui des autres (LE RIDER, 2003, p. 275-276). Ce monnayage était très probablement à destination des échanges locaux et n'apparaît dans aucun trésor découvert à l'ouest de l'Euphrate (*ibid.*, p. 319). Son nom s'écrivant MZDY en araméen sur ses monnaies, Mazaios est

parfois appelé Mazday par les historiens (NICOLET-PIERRE, 1999).

63 *Ibid.*, p. 284-290, « Le monnayage aux types d'Athènes frappé en Babylonie ». Le style de ces imitations est relativement pauvre, et le nom de Mazacès est souvent déformé. De plus, P. G. van Alfen n'écarte pas l'hypothèse que ces chouettes de Babylonie aient pu être frappées suivant l'étalon du sicle babylonien (8,33g), plutôt que l'étalon attique (« a rough approximation of two shekels with four drachms could easily have been made », VAN ALFEN, 2000, p. 18-19).

64 NICOLET-PIERRE, 1999, p. 229-230.

65 Dans l'étude particulière de ce trésor qu'en donne P. G. van Alfen, il dénombre plus de 70 coins de droit (van Alfen 2000). L'hypothèse de l'origine mésopotamienne a été formulée G. Le Rider, non sans toutefois en mentionner les difficultés (LE RIDER, 2003, p. 285-287) ; voir également les remarques concernant un tétradrachme dans CNG 91, 19 septembre 2012, n° 392, « Mazakes as Satrap of Mesopotamia », frappé avec une légende inversée.

66 VAN ALFEN, 2011, p. 65 et 83.

67 LE RIDER, 2003, p. 155-165.

68 *Ibid.*, p. 337.



tétradrachmes)<sup>69</sup>. À partir de 323, des alexandres posthumes sont encore émis dans les royaumes séleucide et lagide : celles-ci représentent la majorité du monnayage d'or et d'argent émis par Séleucos I<sup>er</sup>, tandis que Ptolémée I<sup>er</sup> (302-285) n'en frappe que quelques exemplaires avant sa réforme monétaire majeure<sup>70</sup>. Dans le royaume séleucide, Babylone est l'atelier le plus productif pour les alexandres, qui sont massivement émis jusqu'à la décennie 300-290<sup>71</sup>.

De manière générale, des monnayages nombreux et variés circulaient autour de 325 dans le monde hellénistique oriental, même si l'utilisation des chouettes athéniennes, qu'elles fussent authentiques ou imitées, a progressivement décliné : ces monnaies furent bientôt remplacées par les alexandres et plus tard par le monnayage royal séleucide. L'étalon monétaire attique est la norme pour les tétradrachmes, bien que les poids puissent parfois varier significativement, dénotant un contrôle relativement lâche de la part de l'autorité émettrice, et/ou une circulation géographiquement limitée. Quoi qu'il en soit, il n'y a aucune raison de penser qu'à la même époque, la Bactriane n'ait pas pu frapper des imitations de chouettes athéniennes, principalement pour le commerce avec ses voisins immédiats<sup>72</sup>.

#### Ensembles 1, 2 et 4 : Le monogramme ou la légende ΣΤΑ ΜΝΑ



Fig. 9 Doubles dariques aux monogrammes ΣΤΑ ΜΝΑ ΦΛ et ΦΛ  
(BM 1881,0502.3 ; BNF Vogüé 8 ; Source gallica.bnf.fr / BnF).

Les imitations de chouettes athéniennes, avec ou sans le carré creux au revers, ainsi que le monnayage au nom de Sôphytos ont en commun l'utilisation du monogramme ΜΝΑ (sous la forme ΣΤΑ ΜΝΑ pour le sous-groupe 1E). Il semble toutefois être absent de l'ensemble 3, qui comprend notamment les monnaies à l'aigle. Ce monogramme paraît être étroitement associé à un axe des coins variable, dans tout le monnayage et les deux étalons monétaires (sous-groupes 1E, 6C, 7D, 17A et 20A). De plus, une série de doubles dariques frappées des types roi archer en porte-javeline courant/dépression creuse elliptique, portant le monogramme (ou la légende ?) Σ (ou ■ ?<sup>73</sup>) ΣΤΑ / ΜΝΑ / ΦΛ, constitue un parallèle évident avec les sous-groupes qui nous

69 PIRNGRUBER, 2017, p. 117 ; ce chiffre se fonde sur l'étude de coins du trésor de Demanhur (DUYRAT, 2005, p. 26, table 3), dans lequel 172 coins de droit attribués à l'atelier de Babylone furent identifiés, et suivant la méthode simplifiée de G. F. Carter (voir CARTER, 1983).

70 LE RIDER, CALLATAÏ, 2006, p. 43-45 et 131-132. Les successeurs de Séleucos I<sup>er</sup> frappent également des alexandres, mais en y faisant figurer leur propre nom, jusqu'au règne d'Antiochos III (222-187) durant lequel leur production s'arrête. Quant à Ptolémée I<sup>er</sup>, il inaugure rapidement un nouvel étalon monétaire de 14,25 g pour ses tétradrachmes-statères dans les dernières décennies du IV<sup>e</sup> s.

71 *Ibid.*, p. 88-89 ; cette observation est faite à la lumière de la datation du trésor Meydancikkale, dans lequel 77 % des alexandres datent d'avant les environs de 290. Il est également important de mentionner que le même atelier, ainsi que ceux de Suse et d'Ecbatane, ont émis d'éphémères séries de dariques et doubles dariques (*ibid.*, p. 30).

72 P. Bernard insiste sur ce point lorsqu'il écrit : « On fera valoir que le remplacement de la monnaie aux types athéniens par celle aux types d'Alexandre ne s'est pas fait partout d'un seul coup » (BERNARD, 1985, p. 22).

73 BABELON, 1910, p. 483-486. La lecture de la première lettre ou premier symbole comme étant un sigma est de G. F. Hill

intéressent. Au sujet de ces lettres, les avis des numismates ont notablement divergé : B. V. Head a défendu l'idée d'une indication de poids<sup>74</sup>, avant de privilégier l'hypothèse de Stasanor, satrape de Bactriane<sup>75</sup>, tandis que F. Imhoof-Blumer y voit plutôt le nom de Staménès<sup>76</sup>. Plus récemment, P. Bernard, tout en parlant d'une « signature » à propos de ces lettres, a reconnu l'impossibilité d'identifier la personne à laquelle elles renvoient<sup>77</sup>. Enfin, dans la continuité de l'hypothèse d'une référence à Stasanor et en se fondant sur la place discrète occupée par ces lettres, M. Mendoza-Sanahuja conclut que ces doubles dariques ont pu être émises afin de payer les troupes ayant pris part à la coalition contre Peithon, dans le but de leur rappeler à qui ils devaient allégeance<sup>78</sup>.

En suivant l'opinion d'E. Babelon, nous pensons premièrement, étant donné la position des lettres MNA en regard de ΣTA, à laquelle nous ajouterons l'évolution de ΣTA MNA vers MNA sur les imitations de chouettes athéniennes, que l'existence de deux mots – ou groupes de lettres – distincts est l'hypothèse plus probable. À l'origine « orientale » de ces doubles dariques<sup>79</sup> s'ajoutent d'autres monnaies aux mêmes types mais portant uniquement les lettres ΦΛ<sup>80</sup>, qui peuvent être associées à notre sous-groupe 6D qui porte le monogramme ΦΑ (avec la proue de galère), ainsi qu'une double darique au monogramme Φ Π<sup>81</sup>, similaire à nos sous-groupes 6F et 8C. De plus, ces frappes d'or se distinguent des mêmes dénominations frappées au Proche et Moyen-Orient par le type au revers, deux parenthèses inversées ou deux croissants juxtaposés.

Durant le règne d'Alexandre, l'atelier le plus oriental et l'un des plus productifs était situé à Babylone ; ouvert en 331, il cessera sa production en 305<sup>82</sup>. Une série de dariques et doubles dariques émises après la mort de Darius III en 330 a été attribuée à cet atelier : d'après H. Nicolet-Pierre, ces monnaies devraient même être datées d'après juin 323<sup>83</sup>. S'il est délicat de démontrer qu'elles furent frappées par Alexandre, il est extrêmement probable qu'elles furent intégrées au monnayage composite qu'il utilisa pour payer ses troupes, grâce aux milliers de talents saisis au fur et à mesure de son avancée à travers un empire perse en plein effondrement<sup>84</sup>.

(HILL, 1922, p. 179), fondée sur une seconde double darique apparue en 1904 et frappée des mêmes coins (cette monnaie est illustrée dans BABELON, 1910, pl. CXV, n° 28). Cependant, la lecture qu'en donne E. Babelon nous paraît plus crédible.

74 HEAD, 1887, p. 700.

75 HEAD, 1906, p. 5, note 3. La carrière de Stasanor, qui fut nommé satrape de Bactriane et de Sogdiane en 321 et fut maintenu dans ses fonctions par Antigone le Borgne en 316, passa à la postérité grâce à Diodore de Sicile (voir NICOLET-PIERRE, AMANDRY, 1994, p. 53 ; à noter que les auteurs mentionnent la possibilité d'attribuer « quelques émissions » à Stasandre, satrape d'Arie et de Drangiane entre 321 et au moins 317, ou à un autre personnage contemporain dont le nom ne nous est pas parvenu).

76 IMHOOF-BLUMER, 1895. Staménès est mentionné par Arrien (IV, 18, 4) comme satrape de Babylonie, nommé par Alexandre en remplacement de Mazaios ; cette interprétation sera plus tard rejetée par E. Babelon (BABELON, 1910, p. 483-486).

77 BERNARD, PINAULT, ROUGEMONT, 2004, p. 283-285 et note 132.

78 MENDOZA-SANAHUJA, 2017, p. 63-65. Cette coalition se met en place face aux vastes ambitions territoriales de Peithon, alors satrape de Médie, sur les Hautes Satrapies. Le monogramme MNA serait ainsi la marque d'une « small

family line » afin d'expliquer sa longévité, bien que l'auteur précise qu'un unique graveur ait parfaitement pu couvrir une période d'activité d'une vingtaine d'années.

79 BABELON, 1910, p. 493-494, « 6. Imitations barbares de provenance indienne » ; BERNARD, 1985, p. 285, note 133 : « La provenance de la majorité de ces exemplaires est l'Asie centrale ».

80 HILL, 1922, p. 178-179, n° 10-11 ; BABELON, 1910, pl. CXV, n° 26-27. Une double darique supplémentaire aux mêmes lettres a précisément été découverte dans le nord de l'Afghanistan (BOPEARACHCHI, 1999, p. 69, note 60 et CG n° 52).

81 HILL, 1922, p. 179, n° 13

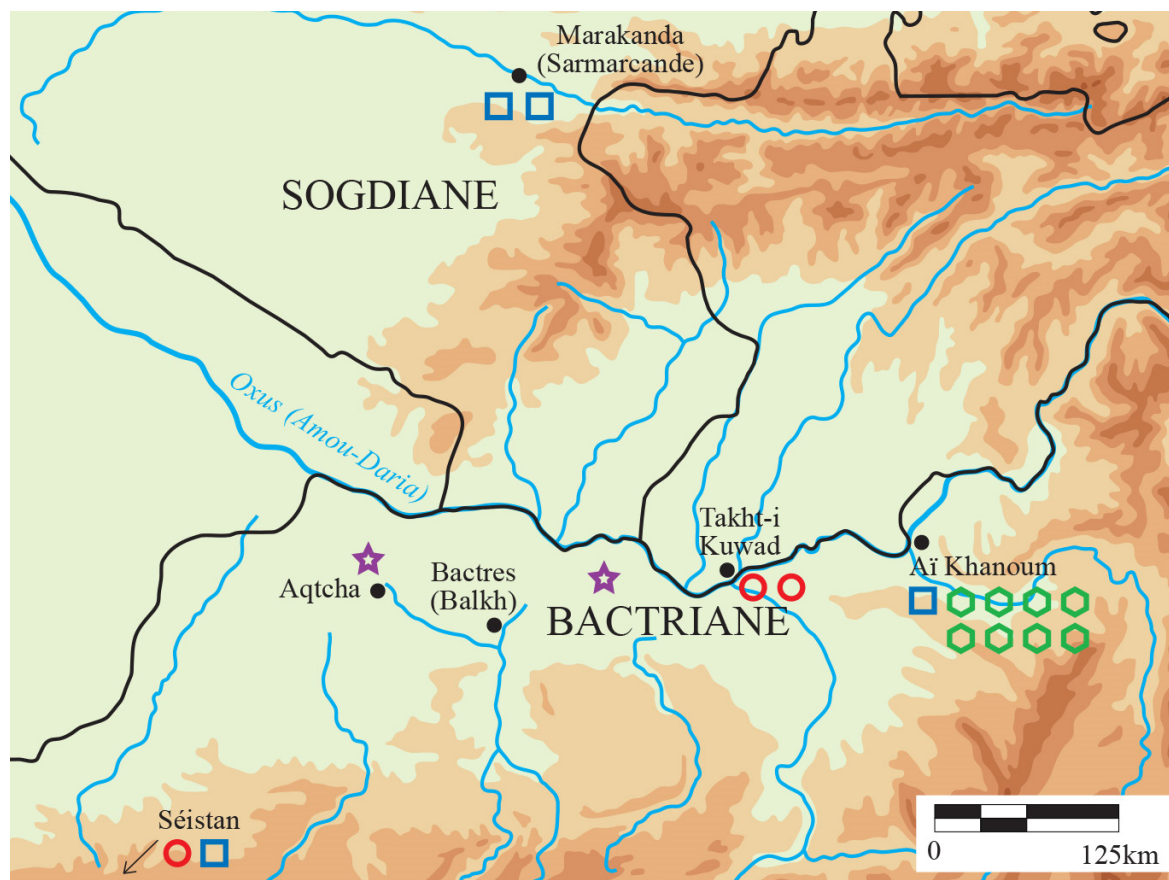
82 BERNARD, 1985, p. 26 ; DUYPAT, 2004, p. 390. D'après A. Houghton et C. Lorber, l'atelier de Babylone aurait plutôt fermé vers 294 (HOUGHTON, LORBER, 2002, vol. 1, p. 40). Il n'est pas totalement exclu que Suse ait également pu abriter un atelier monétaire, selon les arguments développés par M. J. Price (voir la discussion dans LE RIDER, 2003, p. 293-294).

83 NICOLET-PIERRE, 1999. Certaines de ces dariques et doubles dariques (13 séries ont été identifiées par H. Nicolet-Pierre) pourraient être associées aux tétradrachmes « au lion » frappés par Mazaios, à travers l'utilisation des lettres M et M-AY.

84 Voir LE RIDER, 2003, p. 323 pour des données quantifiées. Pour rappel, un talent a la valeur de 300 dariques, ainsi que le démontre l'épisode de la Roche Sogdienne (Arrien IV, 18, 7).

Dans tous les cas, les dariques étaient une devise tout à fait courante pour les colons grecs et macédoniens laissés par Alexandre en Asie centrale, et il ne serait donc pas surprenant que ces derniers aient décidé d'en produire après leur installation. Quelle que soit leur signification, les lettres ΣΤΑ ΜΝΑ ΦΛ et le monogramme  $\Psi$  sont selon nous des preuves suffisantes pour attribuer ces doubles dariques aux régions situées à l'est du plateau iranien. Enfin, bien que nous ne puissions trouver d'élément décisif les liant à Stasanor de Soles ou Stasandre, il n'existe pas non plus de raison d'écarter définitivement cette hypothèse.

#### Ensemble 4 : L'origine géographique du monnayage de Sôphytos



**Fig. 10** Imitations de chouettes athéniennes (cercles), monnaies à l'aigle (carrés), émises par Sôphytos (hexagones) et trésors (étoiles) dans la vallée de l'Oxus (DAO : O. Bordeaux).

Ainsi que nous l'avons détaillé plus haut, il existe des liens forts et incontestables entre les imitations de chouettes athéniennes, les monnaies à l'aigle et les monnaies au nom de Sôphytos, ce qui nous amène à être en désaccord avec le cadre géographique récemment proposé par S. Jansari<sup>85</sup> : bien que l'auteur mentionne des rapports aussi étroits entre ces trois monnayages<sup>86</sup>, celui de Sôphytos est déplacé de manière plutôt soudaine dans le Pendjab, c'est-à-dire à près de 1 000 km de la vallée de l'Oxus où les deux premiers ont été émis<sup>87</sup>. L'argument numismatique principal concerne l'étalon monétaire : S. Jansari l'établit correctement à une drachme pesant entre 3,60 g et 3,69 g (voir plus haut fig. 4), mais ne met pas en évidence le système utilisant l'étalon attique et local qui existait déjà pour les imitations de chouettes athéniennes et monnaies à l'aigle<sup>88</sup>, et pour lequel il n'est donc nul besoin d'établir un parallèle avec les étalons indiens<sup>89</sup>.

Nous ajouterons qu'aucune monnaie de Sôphytos n'a jamais été retrouvée dans le Pendjab, ce qui est également le cas pour la Bactriane, comme S. Jansari l'affirme avec raison, du moins en contexte archéologique. Cependant, de nombreux lieux de découvertes sont connus pour les imitations de chouettes athéniennes et les monnaies à l'aigle, dont nous avons démontré les liens reconnus par tous avec le monnayage de Sôphytos, de même que dans les trésors (voir fig. 9) : deux drachmes à l'aigle trouvées à Afrasiab<sup>90</sup>, une drachme à l'aigle<sup>91</sup> et neuf bronzes à Aï Khanoum<sup>92</sup>, un tétradrachme<sup>93</sup> et un didrachme imitant les chouettes athéniennes dans le trésor de l'Oxus<sup>94</sup>, un tétradrachme similaire<sup>95</sup> et une drachme à l'aigle au Séistan<sup>96</sup>, et enfin les trésors d'Aqtcha et de 2014<sup>97</sup>. Ainsi, il n'existe pas selon nous de raison solide de situer l'origine de ces monnaies en dehors du bassin de l'Oxus.

### Chronologie du monnayage pré-séleucide de Bactriane

L'arrivée d'Alexandre le Grand en Asie centrale en 330 et le début de la co-régence d'Antiochos I<sup>er</sup> dans les Hautes Satrapies en 294 nous donnent des bornes chronologiques solides pour situer dans le temps la frappe des imitations de chouettes athéniennes, des monnaies à

85 JANSARI, 2019.

86 *Ibid.*, p. 74 et 88.

87 La clé de la localisation de ces monnaies repose effectivement sur les imitations de chouettes athéniennes, mais celles-ci ne sont pas abordées en détail, bien que l'auteur mentionne une étude à venir (*ibid.*, p. 74, note 19).

88 À propos des tétradrachmes à tête d'Athéna et tête masculine, S. Jansari note que leurs poids correspondent à l'étalon attique, soulignant que « it was not uncommon for tetradrachms to be struck by a mint to conform with a standard internationally used », tout en considérant que le monnayage de Sôphytos est frappé « at a lower standard » (ce qui est effectivement le cas pour les drachmes, hémidrachmes, dioboles et oboles), remettant de ce fait en cause l'authenticité des dites monnaies (*ibid.*, p. 90-93).

89 La référence à l'étalon indien (c'est-à-dire indo-grec) pesant « c. 2 g » est fort curieuse, étant donné qu'il est bien établi que la drachme de celui-ci s'établissait à 2,45 g (BOPEARACHCHI, 1991, p. 62-63). La référence donnée en note (MICHON, 2015, p. 149 ; pas dans la bibliographie) renvoie de fait à un étalon utilisé par

Wima Takto, un souverain kouchan dont le règne peut être daté de la fin du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. (BOPEARACHCHI, 2008, p. 52), soit quelques quatre siècles plus tard.

90 ATAKHODJAEV, 2013, p. 219, n<sup>os</sup> 2-3.

91 HOLT, 1981, p. 13 et pl. II, n<sup>o</sup> 17.

92 BERNARD, 1985, p. 19, n<sup>os</sup> 1-9.

93 CUNNINGHAM, 1881, p. 174, n<sup>o</sup> 31 et pl. XVIII, n<sup>o</sup> 1.

94 GARDNER, 1879, p. 10 et pl. I, n<sup>o</sup> 7. Plusieurs autres exemplaires sont mentionnés par Cunningham mais, étant donné qu'ils ne sont pas illustrés, nous ne pouvons les prendre en compte dans cette étude (voir BELLINGER, 1962, p. 52 pour un catalogue détaillé de ces monnaies). Nous indiquons le lieu de Takht-i Kuwad sur la fig. 7, cette localité étant souvent mentionnée comme le lieu probable de découverte de ce trésor, bien que des incertitudes persistent (voir la discussion dans CURTIS, 2004, p. 295-313).

95 NICOLET-PIERRE, 1973, p. 41-42, fig. 2.

96 BERNARD, PINAULT, ROUGEMONT, 2004, p. 315.

97 Voir notes 11 et 12 ; le trésor de 2014 provient du nord de l'Afghanistan, sans que l'on en sache davantage.



**Fig. 11** Comparaison entre les portraits casqués de Séleucos I<sup>er</sup> et de Sôphytos (BNF Armand Valton 478 ; Sôphytos groupe 18B, n° 269 ; Source gallica.bnf.fr / BnF et © Roma Numismatics).

l'aigle et du monnayage de Sôphytos : toutes ces monnaies furent clairement émises entre ces deux dates<sup>98</sup>. Il est délicat de savoir s'il faut dater l'ensemble 1 d'avant ou après la mort d'Alexandre : cependant, étant donné que l'ensemble 2 est nécessairement chronologiquement proche (en raison du lien de coin de droit), nous leur attribuons les dates 330/323-320. L'ensemble 3, dont la production fut significativement plus abondante, peut être daté de la période 320-308, c'est-à-dire avant que Séleucos I<sup>er</sup> ne reprenne en main les Hautes Satrapies suite à sa victoire sur Antigone le Borgne vers 309/308, et le début du conflit avec l'empereur maurya Chandragupta<sup>99</sup>. Le monnayage au nom de Sôphytos comporte une innovation iconographique fondamentale, aux implications chronologiques critiques : le casque attique aux paragnatides. Ce type présente un parallèle frappant avec les monnaies commémoratives frappées à Suse par Séleucos I<sup>er</sup> à partir de 305 (voir fig. 11)<sup>100</sup>. Il est vrai qu'aucune de ces monnaies n'a encore été découverte en Bactriane, mais nous considérons comme extrêmement peu probable l'hypothèse que Sôphytos ait pu frapper des monnaies à son nom après 294, lorsqu'Antiochos I<sup>er</sup>, co-régent avec la dignité royale, vivait entre l'Iran et la Bactriane et avait (r)ouvert l'atelier de Bactres vers 292<sup>101</sup> : au-delà du fait que les Séleucides y frappaient alors leurs propres monnaies, l'attention toute particulière donnée par ces derniers à la Bactriane<sup>102</sup> démontre qu'aucun monnayage parallèle n'aurait pu y être émis. La situation est encore plus claire après 281, lorsque l'étalon local est définitivement abandonné par Antiochos I<sup>er</sup>, qui désormais règne seul<sup>103</sup>.

La seule fenêtre crédible restante pour le monnayage de Sôphytos se situe ainsi entre 303 et 294, lorsque l'attention de Séleucos I<sup>er</sup> est retenue à l'ouest, lors de la coalition contre Antigone le Borgne qui mènera à la bataille d'Ipsos en 301<sup>104</sup>. Nous pouvons donc émettre l'hypothèse que ce Sôphytos fut probablement nommé satrape lors de la même période, et qu'il saisit cette occasion pour

**98** Une chronologie sensiblement différente a récemment été proposée par B. Kritt, qui donne les dates suivantes : imitations de chouettes athéniennes, 295/3-285/3 ; monnaies à l'aigle, 285/3-280/278 ; monnayage de Sôphytos, 280/278-270 (KRITT, 2016, p. 64-82). Nous avons déjà en partie discuté les arguments de l'auteur dans le compte-rendu de son livre (BORDEAUX, 2017), et cet article nous donne de nouveaux outils afin de compléter cette analyse : non seulement ces monnayages sont étroitement liés les uns aux autres, mais le contexte économique et monétaire du monde hellénistique oriental qui suit les expéditions d'Alexandre et sa mort (ni mentionné ou discuté par B. Kritt) interdit une datation aussi basse.

**99** WILL, 1979, p. 66. Il est selon nous extrêmement probable que Séleucos I<sup>er</sup> ait alors mis un terme à la frappe des imitations de chouettes athéniennes et monnaies à l'aigle en Bactriane.

**100** BERNARD, PINAULT, ROUGEMONT, 2004, p. 286, note 137.

**101** WILL, 1979, p. 267-271. Le fait que les Séleucides aient ouvert (ou pris le contrôle de ?) cet atelier tout en maintenant la frappe de monnaies suivant l'étalon local montre à quel point ils avaient réalisé l'importance de l'économie de la Bactriane, et de ne pas bouleverser les habitudes monétaires.

**102** CAPDETREY, 2007, p. 79-81.

**103** BOPEARACHCHI, 1999, p. 77-78.

**104** WILL, 1979, p. 79-81.

prendre son autonomie en ces temps troublés<sup>105</sup>. Ces dates correspondent bien à la continuité typologique que nous avons détaillée entre les différents ensembles, ainsi qu'à la possible transmission au monnayage séleucide de plusieurs monogrammes (𐌆𐌇, lié par un coin de revers à MNA, et  $\text{\AA}$ )<sup>106</sup>. De plus, à la suite de P. Bernard, nous considérons le parallèle iconographique entre les tétradrachmes commémoratifs de Suse et les monnaies de Sôphytos comme étant patent. Il est également intéressant de constater que ce dernier a d'abord commencé par frapper quelques tétradrachmes à son nom et portrait, mais avec le même casque qui apparaît sur les imitations de chouettes athéniennes<sup>107</sup>, avant de changer sous l'influence du type séleucide, lequel s'accompagnait sans doute d'une forte symbolique de puissance.

## Partie 2 : Le monnayage au nom d'Andragoras



Fig. 12 Tétradrachme au nom d'Andragoras frappé en Parthie (série 5A, n° 564 (x 1,5) ; Source : gallica.bnf.fr/BnF).

Nous avons délibérément dissocié les monnaies au nom d'Andragoras des ensembles 1 à 4, non seulement en raison de la différence de typologie, mais aussi et principalement parce que leur chronologie est considérée comme distincte des imitations de chouettes athéniennes, des monnaies à l'aigle et du monnayage de Sôphytos que nous avons détaillés. Le corpus que nous avons réuni totalise huit statères, 14 tétradrachmes et trois oboles, tous frappés suivant l'étalon attique. Les statères se caractérisent par un faible nombre de coins de droit, à savoir un seul par

<sup>105</sup> Cette hypothèse rejoint partiellement celle récemment défendue par M. Mendoza et J. Verdejo Machado, qui font également de Sôphytos le satrape de Bactriane entre 308-306 et 294, à ceci près que le privilège de frapper monnaie lui serait accordé par Séleucos I<sup>er</sup> dans une logique de détente avec les colons (MENDOZA, VERDEJO MACHADO, 2019). Le monnayage émis aurait eu pour but secondaire de reconnaître la suzeraineté séleucide, et non de la récuser. L'article apporte également des arguments fort utiles en faveur d'un nom d'origine grecque et non indienne pour Sôphytos, comme cela est généralement le cas.

Le fait que Sôphytos ne prend jamais le titre royal sur ses monnaies est également significatif. Bien que le statère au nom de Sôphytos (voir BOPEARACHCHI, FLANDRIN, 2005, p. 196-200) soit pris en compte dans notre chrono-typologie, nous l'avons laissé de côté dans notre commentaire : en ce qui concerne les arguments développés par F. de Callataÿ, particulièrement à propos de la position de la légende qui serait sans précédent (CALLATAÿ, 2013, p. 179-180), nous préférons laisser le bénéfice de l'innovation aux graveurs grecs et macédoniens de

Bactriane, comme les monnayages gréco-bactriens et indo-grecs le démontreront bien par la suite. Cependant, étant donné sa nature unique, nous préférons ne pas en tirer de conclusions et préférons réserver notre jugement sur son authenticité, tandis que le monnayage au nom de Sôphytos est selon nous suffisamment parlant.

<sup>106</sup> Pour 𐌆𐌇, voir HOUGHTON, LORBER, 2002, vol. 1, p. 101, Séleucos I<sup>er</sup> types 267-269 (𐌆𐌇) ; ces séries proviennent de l'« uncertain mint 19 (...), Bactrian, perhaps Bactra ». Pour  $\text{\AA}$ , voir *ibid.*, p. 99, Séleucos I<sup>er</sup> type 256 ( $\text{\AA}$ ), « uncertain mint 18, in Aria, Margiana, or Bactria ».

<sup>107</sup> Voir nos 262-264 du catalogue. O. Bopearachchi a publié le premier exemplaire de cette série « intermédiaire » (BOPEARACHCHI, 2005, p. 60, fig. 18), identifiant avec raison le portrait au droit comme celui d'un homme (« when we examine it more closely, we quickly realize that it is not the face of Athena, but that of a man with strong features and an Adam's apple »). M. Alram, en examinant la même série, demeure prudent sur cette identification (ALRAM, 2015, p. 132 et fig. 11).

série. Deux séries partagent un même type de revers (séries 1 et 2), Niké sur un quadrigé, tandis que la troisième représente Niké seule (série 3) ; au droit est représenté Zeus portant une « coiffe perse » et une Athéna casquée. La légende en grec et en araméen<sup>108</sup> indique soit le nom du souverain responsable de la frappe (au génitif en grec, comme d'habitude), soit une curieuse épithète ou titre,  $\text{W}\text{H}\text{S}\text{W}$  et  $\text{W}\text{H}\text{S}\text{W}\text{WR}$ , traduit par D'yakonov et Zeimal' par « celui choisi [par le dieu] Vaxšu » ou « celui protégé par le dieu Vaxšu »<sup>109</sup>.

Nous avons identifié sept coins de droit et onze coins de revers pour les tétradrachmes (séries 4 et 5). Au droit de ces monnaies est représentée la déesse Tychè coiffée d'une couronne tourelée, portant un collier de perles et des boucles d'oreilles remarquablement détaillées. Au revers, Athéna est représentée debout à droite ou à gauche, portant une chouette dans sa main tendue, avec ses attributs habituels (lance, bouclier, casque). Les oboles (série 6), avec trois coins de droit et de revers, reprennent le type de Tychè au droit, tandis qu'au revers est représenté un aigle avec une aile déployée<sup>110</sup>. Le monnayage d'argent comporte ainsi une certaine cohérence, alors que les liens avec le monnayage d'or se limitent à la légende et au monogramme  $\text{V}\text{A}\text{P}$ .

Comme nous l'avons vu plus haut, les sources écrites et numismatiques sont maigres et parfois contradictoires : les conclusions que l'on peut en tirer à propos de cet Andragoras sont souvent « en négatif », étant donné que les hypothèses sont plus faciles à écarter qu'à construire. Son monnayage fut relativement modeste, et ne présente pas de liens suffisamment forts avec le monnayage pré-séleucide de Bactriane pour les associer entre eux : en dehors du monogramme et du caducée, il n'existe pas de connexions entre les deux.

### La satrapie de Parthie au milieu du III<sup>e</sup> siècle

Durant la période séleucide, la satrapie de Parthie formait une entité administrative commune avec l'Hyrcanie, et s'étendait sur les régions du Khorasan et de Gurgan ainsi qu'au Turkménistan méridional ; sa capitale était Hécatompyle<sup>111</sup>. La particularité de la Parthie est que cette région s'étend sur les chaînes de montagnes du Kopet Dagh et de l'Elbourz, comprenant également une mince bande d'oasis des côtés nord et sud avant que le désert ne commence<sup>112</sup>. Lors de son intégration au royaume séleucide à la fin du IV<sup>e</sup> siècle, les villes d'Hécatompyle et de Merv en Margiane (alors renommée Antioche de Margiane) furent refondées, respectivement par Séleucos I<sup>er</sup> et Antiochos I<sup>er</sup><sup>113</sup>. En Parthie comme en Iran, les Séleucides ont perpétué la politique initiée par Alexandre consistant à inclure les populations natives et leur culture dans tous les

<sup>108</sup> Voir note 16.

<sup>109</sup> D'YAKONOV, ZEIMAL', 1988, p. 16-17 ; LERNER, 1999, p. 24-26.

<sup>110</sup> Nous resterons prudent sur une monnaie trouvée à Afrasiab (ATAKHODJAEV, 2013, p. 221, fig. 2) et attribuée à Andragoras par A. Atakhodjaev, en raison, selon l'auteur, d'un lien typologique fort avec ces oboles. La monnaie en question présente une forte usure, et l'identification des types au droit et au revers est particulièrement délicate ; à tout le moins, il semblerait qu'ils soient assez différents de ceux utilisés par Andragoras.

<sup>111</sup> OLBRYCHT, 2018, p. 361.

<sup>112</sup> BERNARD, 1994, p. 481-484.

<sup>113</sup> La cité antique d'Hécatompyle est désormais bien identifiée à la moderne Shahr-i Qumis en Iran. La ville hellénistique fut fondée par Séleucos I<sup>er</sup> et s'étendait sur une aire vaste d'environ 4,40 x 0,80 km, à proximité de ou sur la municipalité achéménide, entourée de murs fortifiés (*ibid.*, p. 491-493). À Merv (Turkménistan), la ville séleucide, moderne Gyaur-kala, est représentée par le « Phase 1 wall » de pas moins de 3,50 m de hauteur, daté du règne d'Antiochos I<sup>er</sup> en se fondant sur la céramique et les données architecturales, peut-être dès le début de la co-régence en 294 (ZAVYALOV, 2007, p. 317-319 et 325-327 ; voir également Smirnova 2007 pour les découvertes monétaires, parmi lesquelles trois monnaies d'Antiochos I<sup>er</sup> ont été mises au jour).

aspects de la société (mariages, administration, armée, idéologie royale), ce qui leur a permis de contrôler fermement l'Iran jusqu'au milieu du II<sup>e</sup> siècle<sup>114</sup>.

Un siècle plus tôt, une série d'événements dramatiques a lieu, lorsque la Parthie s'émancipe ou fait sécession du royaume séleucide, avant d'être envahie par des populations steppiques avec à leur tête Arsace I<sup>er</sup> (247 = 239-217), qui fonde alors le royaume parthe. De la même manière qu'en Bactriane vers 250 sous le règne d'Antiochos II (261-247), le contexte politique est influencé par des facteurs externes : l'attention de Séleucos II est concentrée à l'ouest du royaume en raison de la troisième guerre de Syrie (246-241) contre Ptolémée III, et le centre de gravité politique s'éloigne ainsi des satrapies orientales<sup>115</sup>. L'émancipation d'Andragoras est habituellement datée autour de 247-245, c'est-à-dire durant ou juste après la première année de l'ère arsacide, qui correspond à l'équinoxe de printemps et marque le premier jour du calendrier assyrien<sup>116</sup>. Son règne prend fin en 239-238, lorsque la Parthie est conquise par Arsace I<sup>er</sup><sup>117</sup>.

### Quand et où ont été frappées les monnaies au nom d'Andragoras ?

Aucune monnaie d'or ou d'argent au nom d'Andragoras n'a jamais été trouvée en contexte archéologique ni en Bactriane ni ailleurs<sup>118</sup>, ce qui nous oblige à nous appuyer sur les monnaies en elles-mêmes afin de tenter de localiser leur atelier d'émission. Comme nous l'avons mentionné au début de cet article, ces monnaies sont attribuées à la Parthie, étant donné que l'Andragoras responsable de leur frappe est rapproché par la majorité des historiens de son homonyme mentionné dans les sources écrites et épigraphiques. Les tentatives les plus récentes en vue de localiser ces monnaies en Bactriane sont de G. A. Koshelenko et d'A. S. Balakhvantsev<sup>119</sup> : les deux auteurs proposent notamment un lien entre l'épithète ou titre « Vaxšivar » (dès lors un nom

114 WIESEHÖFER, 2001, p. 108-109.

115 CAPDETREY, 2007, p. 128-129.

116 SHAHBAZI, 1987, p. 541-542. En ce qui concerne l'émancipation d'Andragoras, la date varie parfois selon les auteurs : « in the 250's at the latest » dans OLBRYCHT, 2018, p. 369 ; cette chronologie se fonde sur une datation corrigée par le même auteur de la bataille d'Ancyre entre 244 et 242.

117 Cette succession d'événements est chronologiquement liée à la date de la bataille d'Ancyre qui opposa Séleucos II à Antiochos Hiérax, et qui vit ce dernier la remporter (WILL, 1979, p. 302). Le laps de temps d'entre six et neuf années qui sépare cette bataille et la conquête de la Parthie a été diversement interprété : pour E. V. Zeimal<sup>1</sup>, Andragoras est présenté comme l'ancêtre de la dynastie arsacide par Justin, dans une tentative d'autolégitimation postérieure de la part des Parthes qui tentent ainsi de s'associer à la tentative d'indépendance de 247 (D'YAKONOV, ZEIMAL<sup>1</sup>, 1988, p. 14). Cependant, d'après A. D. H. Bivar, le choix de la date de 247 serait *a contrario* une antedatation volontaire dans le but d'effacer « the unconstitutional episode » de l'émancipation d'Andragoras (BIVAR, 1983, p. 28 ; cette hypothèse sera plus tard écartée par P. Bernard, qui la considère comme moins probable que la première : voir BERNARD, 1994, p. 488-489, note 21). Récemment, R. Strootman a défendu l'hypothèse que les Parthes auraient été « the most uncontrollable vassals the Seleukids ever had » jusqu'au milieu du II<sup>e</sup> s., lorsqu'ils

conquirent la Médie et la Babylonie. Cette hypothèse se fonde sur Justin : d'après R. Strootman, les Parthes sont représentés chez l'auteur latin comme des vassaux régulièrement révoltés contre le souverain séleucide (successivement Antiochos III, Antiochos IV, Démétrios II et Antiochos VII), et non comme un état rival à part entière (STROOTMAN, 2018, p. 135). De plus, sur le monnayage parthe, le souverain apparaît en tant que gouverneur ou prince local (*ibid.*, p. 134-135 ; sur ce monnayage, voir également LE RIDER, 1965, p. 312-323, où l'auteur défend lui aussi l'idée d'un vasselage). Bien qu'il soit nécessaire d'admettre que l'absence de titre royal sur les monnaies avant le règne de Mithridate I<sup>er</sup> (171-138) soit significative, cela n'empêche en rien non plus que les Parthes aient pu bénéficier d'une sorte d'indépendance *de facto*.

118 Pour des raisons évidentes, nous ne pouvons prendre en compte les monnaies du trésor de l'Oxus, bien qu'il soit utile de mentionner cette source étant donné que, jusqu'à très récemment, elles formaient l'essentiel du monnayage au nom d'Andragoras/Vakhshivar (toutes les monnaies conservées au British Museum sont censées provenir de ce trésor, voir BELLINGER, 1962, p. 66-67).

119 Voir note 4. E. Rtveldze mentionne un village du nom de Vakhshivar (« Вахшывар ») en Ouzbékistan méridional, et suggère donc que la Bactriane septentrionale faisait partie intégrante du territoire d'Oxyartès, lequel comprenait déjà les Paropamisades (RTVELADZE, 2002, p. 20-21).



propre) et Oxyartès, beau-père d'Alexandre le Grand<sup>120</sup>. Cette hypothèse a été écartée par F. Grenet<sup>121</sup> mais a été récemment reprise par L. Martinez-Sève en se fondant sur la publication de G. A. Koshelenko<sup>122</sup>. Le lien onomastique entre les divinités \*Vakhshu et Oxus (et ses noms dérivés tel qu'Oxyartès) est bien établi<sup>123</sup>. D'un autre côté, la lecture de NRGWR, abréviation de \*NRGWR, comme étant le nom d'Andragoras n'est remise en cause par personne : d'après A. S. Balakhvantsev, la mention d'Oxyartès pourrait dès lors avoir un but politique, en légitimant le règne du roi<sup>124</sup>. Nous ne suivons pas cette interprétation, non seulement en raison des doutes entourant cette lecture, mais surtout parce que cette explication est directement liée à l'origine géographique encore floue de ces monnaies : une référence à Oxyartès en Parthie paraît en effet plutôt superflue.

Le faible nombre de coins pour ce monnayage tendrait à indiquer qu'il fut émis en peu de temps, sans doute moins d'une année, à moins que les séries n'eussent été frappées les unes après les autres. Il est également peu clair si les Séleucides ont ouvert un atelier à Hécatompyle<sup>125</sup> ; en ce qui concerne Nisa, nous savons qu'un atelier y fut ouvert par les Parthes, bien qu'il soit difficile de dater son inauguration d'avant le règne d'Arsace I<sup>er</sup><sup>126</sup>. Il n'est ainsi pas possible d'affirmer avec certitude d'où proviennent ces monnaies. Enfin, nous nous intéresserons au lien possible entre les monnayages au nom d'Andragoras et de Sôphytos, une problématique directement liée à leur origine géographique. En effet, leurs monnaies furent trouvées ensemble dans le trésor de 2014 découvert en Afghanistan du Nord, et ils partagent certaines particularités, tels le monogramme  $\Lambda\text{N}$ <sup>127</sup> et le caducée. Néanmoins, des preuves plus solides se font toujours attendre pour attribuer ces monnaies à la Bactriane : des difficultés majeures subsistent, comme l'absence totale de mention d'un Andragoras en Bactriane dans les sources écrites, quelle que soit la période (tandis que l'on en connaît un pour la Parthie), ou le cadre chronologique dans lequel cet Andragoras de Bactriane pourrait être inclus. De manière générale, il n'y a pas selon nous de raisons sérieuses pour remettre en question les dates 247/245-239/238 attribuées à Andragoras.

120 Voir également HOLT, 1988, p. 97-98 et CAPDETREY, 2007, p. 41, note 102. Oxyartès suivit Alexandre dans ses campagnes indiennes, et fut plus tard nommé satrape des Paropamisades entre 326 et au moins 321, lorsque sa fonction est confirmée lors des accords de Triparadisos (*ibid.*, p. 42 ; HOLT, 2005, p. 109-111).

121 RAPIN, GRENET, 1983, p. 378, note 28. Grenet insiste sur le fait que, s'il s'agit vraiment du nom Oxyartès, il serait curieusement incomplet.

122 MARTINEZ-SÈVE, 2014, p. 134. Il est regrettable que ni G. A. Koshelenko ni A. S. Balakhvantsev ne donnent une analyse de l'onomastique de ces deux noms, et se contentent d'affirmer que Vakhshuvar et Oxyartès sont une même et unique personne (KOSHELENKO, 2006, p. 103 : « Необходимо указать, что для большинства современных исследователей [lesquels ?] представляется совершенно несомненным, что Вахшувар монетных легенд соответствует Оксирту » ; pour sa part, A. S. Balakhvantsev mentionne une communication personnelle de V. A. Livshits.

123 FRANCFORT, 2007, p. 515-516 ; voir également RAPIN, GRENET, 1983, p. 376-378, à propos des noms personnels construits à partir du nom du dieu Oxus.

124 BALAKHVANTSEV, 2010, p. 540.

125 WILL, 1979, p. 287-288 (l'auteur s'y demande si l'absence d'atelier sur le territoire d'Andragoras pourrait expliquer la basse qualité de ses monnaies) ; BERNARD, 1994, p. 497,

note 43 ; LE RIDER, CALLATAÏ, 2006, p. 246. Aucune série n'est attribuée à cet atelier dans HOUGHTON, LORBER, 2002, vol. 1. Il est néanmoins nécessaire de garder à l'esprit que seules trois campagnes de fouilles ont été menées à Shahr-e Qumis dans les années 1960 (MARTINEZ-SÈVE, 2014, p. 129, note 49).

126 SINISI, 2012, p. 276-277. Dans GASLAIN, 2009, l'auteur s'interroge à propos du monogramme  $\Lambda\text{N}$ , que l'on retrouve sur certaines monnaies frappées par Arsace I<sup>er</sup>, et s'il faut y voir une référence à *Mithridatkert* (le nom de la Vieille Nisa à partir du milieu du II<sup>e</sup> s.) ou une marque d'atelier/de monétaire sur le modèle séleucide (GASLAIN, 2009, p. 36). *Contra* BALAKHVANTSEV, 2010, p. 538, Gaslain insiste également sur la proximité entre les portraits barbus d'Andragoras (rejetant ainsi l'interprétation selon laquelle il s'agirait de Zeus) et certaines émissions de Mithridate I<sup>er</sup> (GASLAIN, 2009, p. 34).

127 Ce monogramme n'est pas présent sur le monnayage au nom de Sôphytos, mais est utilisé dans nos sous-groupes 11H, 12C et 12D (tétradrachmes et drachmes de poids attique), sans compter ses variantes, sous-groupes qui sont étroitement liés au monnayage de Sôphytos. Isolé, l'argument du monogramme est néanmoins à sérieusement relativiser : ce même monogramme est utilisé par Antiochos I<sup>er</sup> sur certaines monnaies émises à Laodicée-sur-mer, en Syrie actuelle, bien loin de la Parthie et plus encore de la Bactriane (HOUGHTON, LORBER, 2002, vol. 1, p. 133-134, types 357.2 et 358.2).

Tychè en buste à la couronne tourelée : iconographie et interprétation



Fig. 13 Copie romaine en marbre de la Tychè d'Antioche (1<sup>er</sup> s. apr. J.-C.) (Galleria dei Candelabri, Musei Vaticani, GC 49, © Wikimedia Commons).



Fig. 14 Bas-relief du temple des Gaddé d'Europos-Doura représentant Tychè (II<sup>e</sup> s. apr. J.-C.) (© Yale University Art Gallery 1938.5313).

Fille de Téthys et d'Océanos pour Hésiode<sup>128</sup>, plutôt de Zeus Eleuthérios chez Pindare<sup>129</sup>, Tychè est la déesse de la destinée et de la fortune, qu'elle soit favorable ou funeste, bien qu'elle tende à être généralement bienveillante<sup>130</sup>. Malgré l'appartenance de Tychè au panthéon des divinités primordiales, elle ne possède pas de mythes propres, et son culte ne se développe pas de manière globale avant le IV<sup>e</sup> siècle. Après le succès de la religion civile durant le V<sup>e</sup> siècle, le renouveau du mysticisme durant le siècle suivant, en raison d'une décomposition de la société civile et d'un regain d'intérêt pour le salut personnel, a pour conséquence un essor de dévotion envers Tychè<sup>131</sup>. Elle représentait le désordre et l'irrationalité, toutefois les cultes civils ont eu tendance à développer ses aspects positifs (l'« ἀγαθή Τύχη »), contribuant à la diffusion de son culte durant la période hellénistique<sup>132</sup>. Son émergence tiendrait également à des raisons historiques : la bataille de Chéronée en 338 ayant sonné le glas de l'indépendance des cités grecques face au royaume macédonien, la stabilité et l'ordre de l'époque classique ont fait place au chaos et à l'insignifiance pour les cités désormais situées dans d'immenses royaumes et empires, au sein desquels la fortune tiendrait ainsi une place de premier plan<sup>133</sup>. Le succès de Tychè est remarquablement illustré par la Tychè d'Antioche-sur-l'Oronte (moderne Antakya), œuvre du sculpteur Eutykidès de Sicyone : statue de bronze datée du début du III<sup>e</sup> siècle, elle fut par la suite abondamment copiée, et a potentiellement servi de modèle pour les allégories d'autres cités (la « Τύχη πόλεων »)<sup>134</sup>.

La Tychè des monnaies d'Andragoras ne présente que la couronne tourelée, sous deux formes<sup>135</sup> : l'une (série 4 ; pl. 7) où l'on distingue bien trois tours à créneaux et merlons à degrés en alternance avec

128 Hésiode, *Théogonie*, 360.

129 Pindare, *Olympiques*, XII, 1-3 ; cette ode a été composée en 470.

130 PRICE, KEARNS, 2003, p. 562.

131 WILL, MOSSÉ, GOUKOWSKY, 1993, p. 224-226 et 612-613.

132 Cette « expression for the belief in irrational contingency » a conduit Nilsson à défendre l'hypothèse que, bien que Tychè soit représentée comme une déesse poliade, cela n'a pas empêché la religion grecque traditionnelle d'échouer à complètement l'assimiler, en raison de sa nature philosophique profondément différente (NILSSON, 1949, p. 284-285).

133 BROUCKE, 1994, p. 37.

134 DELVOYE, 1960. Pour quelques exemples, voir notamment la petite statue romaine en bronze du I<sup>er</sup> ou II<sup>e</sup> s. apr. J.-C. découverte à Antaradus (moderne Tartous en Syrie) et conservée au Musée du Louvre (Br 4453), ou encore la copie d'époque romaine en marbre datée des environs de 300 conservée à la Galleria dei Candelabri des Musei Vaticani (GC49). Plus proche, on citera la remarquable Tychè de Palmyre présente sur un bas-relief daté du II<sup>e</sup> s. apr. J.-C. et trouvé dans le temple des Gaddé d'Europos-Doura, sur lequel la déesse, assise sur des rochers, est reconnaissable à sa couronne tourelée et à la source palmyrienne symbolisée par un corps de femme émergeant sur lequel Tychè s'appuie de son pied droit, comme son modèle le fait sur l'Oronte (ROSTOVITZEFF, 1935, p. 296-297 ; lire également BROUCKE, 1994, p. 40-42). La Tychè d'Antioche est également présente sur une série monétaire plus tardive frappée à Amisos par le roi arménien Tigrane II le Grand, après que la ville eut sollicité sa protection en 83 (JENKINS, 1972, p. 297).

135 Notre propos sur Tychè se limitera aux bustes de la déesse portant la couronne tourelée : les autres représentations (avec corne d'abondance, assise sur des rochers, trônant) dépassant

le cadre de cette étude, nous ne les évoquerons que brièvement ; de même sur les autres coiffes de Tychè, le polos et le calathos, dont la typologie est du reste à redéfinir. Le premier est une couronne cylindrique qui ne vient pas du monde grec, mais d'Anatolie (Pausanias nous apprend qu'une statue de Tychè par Boupalos à Smyrne comportait déjà cet attribut, voir *Description de la Grèce*, IV, 30, 6) ; on le retrouve également sur des émissions séleucides d'Antiochos IV, Démétrios I<sup>er</sup> et Démétrios II (SINISI, 2008, p. 233 ; les attributs de la déesse ne sont pas les mêmes suivant la coiffe : sur le monnayage parthe, lorsqu'elle porte le polos, Tychè tient des sceptres plus ou moins long, une patère ou une torche).

Le second est un panier évasé que nous avons évoqué plus haut à propos des émissions anépigraphes de Bactriane : signe d'abondance, il est arboré tout particulièrement par le dieu gréco-égyptien Sérapis, divinité syncrétique créée par Ptolémée I<sup>er</sup> dont le culte s'est rapidement répandu dans tout le bassin méditerranéen et dont on trouve la trace en Asie centrale (le trésor de Bégram a livré une statue d'un Sérapis-Héraclès reconnaissable au calathos et à la massue (CAMBON, JARRIGE, 2006, p. 256, n° 220) ; on rappellera ici qu'Héraclès jouissait d'un immense succès populaire dans l'Orient hellénistique) ; son association à Tychè est également bien connue (CHAMPEAUX, 1987, p. 44-46, en particulier note 40. L'autrice insiste sur le fait que les attributs de cette déesse sont partagés avec d'autres divinités de la fécondité, de l'abondance et de la fortune : à Smyrne, Tychè est étroitement associée à Cybèle, et elles se partagent les rôles que nous venons d'évoquer. Cybèle est par ailleurs connue jusqu'en Asie centrale, notamment représentée sur la célèbre « plaque de Cybèle » découverte à Aï Khanoum (sur cet exceptionnel objet votif, lire BERNARD, 1970, p. 339-347 et FRANCFORT, 1984, p. 93-104 ; pour une bonne illustration, voir CAMBON, JARRIGE, 2008, p. 156, n° 23).



**Fig. 15** Artaxerxès II (404-358) sur la tombe V de Persépolis (détail, © Wikimedia Commons) ;  
intaille probablement au portrait de Cléopâtre I<sup>re</sup> (BNF Seyrig.1973.1.525.36 ; © BnF (x 2) ;  
tête dite de la reine Musa découverte à Suse (fin du I<sup>er</sup> s.)  
(Musée National d'Iran, © Wikimedia Commons).

une courtine rectiligne, ainsi que des archères rectangulaires ; l'autre (série 5 ; pl. 7), plus élaborée, où les trois tours, qui alternent avec une courtine comportant également des merlons à degrés, sont décorées d'un motif floral avec un point central autour duquel sont disposés six autres en hexagone. Les parallèles iconographiques pointent très nettement vers le plateau iranien : les deux couronnes ont en effet la particularité de présenter un dessin quasi-similaire avec le décor des vêtements des guerriers de la Frise des archers du palais de Darius I<sup>er</sup> à Suse<sup>136</sup>. De plus, les merlons à degrés des tours semblent également provenir du monde achéménide, où ils sont présents sur certaines coiffes royales, notamment celles de Darius I<sup>er</sup><sup>137</sup>, et divers éléments décoratifs<sup>138</sup>. La date d'émission des monnaies d'Andragoras – le milieu du III<sup>e</sup> siècle – est tout à fait compatible avec la présence de ce détail unique de la couronne tourelée, qu'elles ont peut-être contribué à transmettre jusqu'au II<sup>e</sup> siècle.

Ainsi que Paul Bernard le faisait très justement remarquer, la Tychè-Fortune et la Tychè poliade ne représentent pas la même chose : la première, tenant la corne d'abondance, est liée au destin et à la prospérité, tandis que la seconde, coiffée de la couronne tourelée et tenant des épis de blé, symbolise la ville à laquelle elle se rattache, la protection divine ainsi que la fertilité. La clé

**136** DAUCÉ, 2010, p. 327-342. Ce décor consiste en trois tours dont les merlons prennent la forme de queues-d'aronde (voir notamment une brique siliceuse à glaçure conservée au Louvre sous le n° Sb 21240 pour plus de détails). Les rosaces à six points peuvent également être rapprochées des étoiles à huit branches inscrites dans un cercle et présentes sur les mêmes vêtements. En revanche, on ne retrouve pas de dessin similaire à Persépolis, où les soldats sont représentés en bas-relief et non en briques glaçurées.

Plus proche des monnaies dans le temps, la collection al-Sabah comprend un bol en argent partiellement doré daté du III<sup>e</sup> au milieu du II<sup>e</sup> siècle et qui représente une Tychè portant une corne d'abondance particulièrement élaborée, sur laquelle on peut retrouver le même motif de tours à merlons en forme de V (CARTER, 2015, p. 126-129, n° 23). Citons également une intaille (BNF Seyrig.1973.1.525.36 ; voir fig. 15) sur grenat hyacinthe et probablement au portrait de Cléopâtre I<sup>re</sup> (194-176), qui porte, outre un carquois et un arc, la couronne tourelée de Tychè, sans doute, d'après l'autrice, dérivée de la Tychè d'Antioche pour en faire « une des nombreuses déesses de ville qui devient déesse syncrétiste par ses attributs d'Artémis et d'Isis » (VOLLENWEIDER, AVISSEAU-BROUSTET, 1995, p. 104-105, n° 90). La couronne de cette Tychè/Cléopâtre comporte trois tours bien espacées et à hauts créneaux, que l'on retrouve également sur la courtine représentée entre les tours.

**137** ROAF, 1983, p. 131-133 et fig. 132 ; on les retrouve aussi bien à Suse et Persépolis qu'à Behistoun. Darius I<sup>er</sup>, s'il inaugure ce type de coiffe et en est le principal porteur, n'a pas l'apanage des merlons à degrés sur la couronne royale : ceux-ci sont également présents sur des sculptures postérieures, ainsi que sur les représentations du Grand Roi sur les dariques, et ce jusqu'au règne de Darius III (335-330), voire au-delà sur les doubles dariques émises après la chute de l'empire perse à l'est du plateau iranien (voir plus haut). Citons enfin la tête d'un prince ou d'une princesse achéménide (d'Atossa, fille de Cyrus le Grand ?) découverte à Persépolis et conservée au Musée national d'Iran : celle-ci, réalisée en pâte de lapis-lazuli, est coiffée d'une couronne royale avec merlons à degrés (GHIRSHMAN, 1963, pl. 294).

Les merlons à degrés se retrouvent également sous une forme proche mais distincte sur des coiffes cylindriques légèrement concaves auxquelles ils s'ajoutent : à Ai Khanoum, un *emblème* en céramique représente une tête féminine de face portant un calathos sur lequel les merlons à degrés sont facilement reconnaissables (GUILLAUME, ROUGEULLE, 1987, p. 64, n° 1155, pl. 20, n° 3 et pl. XVII, n° 9). Enfin, nous ne pouvons omettre de mentionner la Tychè ou Cybèle représentée sur un *emblème* d'une coupe en argent partiellement doré de la collection al-Sabah (CARTER, 2015, p. 150-153, n° 30). Celle-ci est datée du III<sup>e</sup> au milieu du II<sup>e</sup> s., et proviendrait du royaume séleucide ou gréco-bactrien. La coiffe de la déesse comporte des merlons à trois degrés ainsi qu'une archère sagittale ; la pose frontale, peu hellénistique, fait néanmoins écho à l'*emblème* que nous venons d'évoquer, ainsi qu'à la célèbre « plaque de Cybèle » d'Ai Khanoum (voir note 135), parallèle pertinent établi par l'autrice.

Deux autres exemples, plus tardifs mais géographiquement proches, démontrent la transmission dans le temps d'une part de l'association merlons à degrés/couronne royale et, d'autre part, des couronnes tourelées à décor (et denticules) d'inspiration achéménide. Le premier est la tête dite de la reine Musa (voir fig. 15) en provenance de Suse et datée de la fin du I<sup>er</sup> s. (voir CUMONT, 1939 pour la publication originale ; plus récemment STRUGNELL, 2008, p. 287-288, qui voit une ressemblance avec Tychè dans les traits idéalisés de la reine), qui présente une couronne royale identique à celle de la tombe d'Artaxerxès II (tombe V) à Persépolis (SCHMIDT, 1970, p. 99-102, pl. 63-69). Le second est une peinture murale de taille imposante (vraisemblablement 6 m de hauteur à l'origine) découverte à Akchakhan-kala et datée de la fin du I<sup>er</sup> s./début du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. (BETTS *et al.*, 2012, p. 128-134). Celle-ci représente un personnage masculin portant une couronne tourelée dont les tours comportent créneaux et archères sagittales : l'iconographie présenterait dès lors, d'après les auteurs, une origine hellénistique.

**138** Outre la Frise des archers que nous avons déjà évoquée, il existe des ornements de mur de taille moyenne (35 x 20 cm) identiques et décorés d'un motif sagittal également en provenance du palais de Darius I<sup>er</sup> (voir *e. g.* Louvre AOD 496).



**Fig. 16** Déeses (Aphrodite et Tychè) portant une couronne tourelée sur des monnaies chypriotes d'Évagoras II (353-351) et de Pnytagoras (351-332), et bactriennes d'Antiochos II (261-247) (BNF Luynes 2950 ; Babelon 607 ; AA.GR.27145 ; Source gallica.bnf.fr/ BnF).

permettant d'identifier correctement la Tychè à laquelle nous avons affaire réside dans ses attributs, la couronne tourelée d'un côté et la corne d'abondance de l'autre, déterminant s'il s'agit, en ce qui concerne l'Asie centrale, du type séleucide puis parthe du II<sup>e</sup> siècle ou bien de la déesse poliade, comme celle de Séleucie du Tigre. Sur les monnaies d'Andragoras, seul le buste de la déesse est présent, et l'unique attribut pouvant être identifié par l'utilisateur afin de la reconnaître est la couronne tourelée : il pourrait donc s'agir soit d'une Tychè royale (comme nous le détaillerons plus bas), soit d'une déesse poliade, mais laquelle ? Lier cette divinité à Séleucie du Tigre, comme elle le sera plus tard sur les monnaies parthes<sup>139</sup>, n'est pas sans difficultés étant donné que cette ville n'était pas située en Parthie, que les monnaies d'Andragoras présentent une chronologie haute, et qu'elles ne représentent pas de divinité ou allégorie fluviale. Pourrait-il dès lors s'agir d'Hécatompyle<sup>140</sup> ? L'étendue du territoire d'Andragoras est néanmoins difficile à appréhender et son atelier n'est pas précisément localisé : la question reste donc ouverte.

<sup>139</sup> SINISI, 2008, p. 241-242.

<sup>140</sup> Voir notes 113 et 125.

Tychè prend à partir du IV<sup>e</sup> siècle une place de plus en plus importante sur les monnaies : cette déesse est notamment représentée sur une série de drachmes et hémidrachmes d'argent émises à Amisos (moderne Samsun en Turquie) durant le IV<sup>e</sup> siècle, et sur lesquelles, bien que la déesse soit tournée vers la gauche, le style est relativement similaire aux tétradrachmes d'argent au nom d'Andragoras, tout particulièrement la chevelure, le collier de perles et les boucles d'oreilles à triple pendant<sup>141</sup>. Citons également la présence de cette divinité sur des monnaies de bronze en provenance de Cnide datées d'entre 300 et 190, sur lesquelles la couronne de la déesse comporte trois tours<sup>142</sup>, et sur des émissions plus tardives d'argent et de bronze frappées à Sidon aux II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> siècles, à trois tours également<sup>143</sup>. De plus, ainsi que le notait A. S. Balakhvantsev<sup>144</sup>, les monnayages frappés par les rois de Chypre Pnytagoras (351-332), Nicocréon (332-310) et Ménélaos à la fin du IV<sup>e</sup> siècle se révèlent être pertinents, car leurs frappes d'or comportent au droit une déesse coiffée d'une couronne tourelée, qui n'est cependant pas Tychè, mais Aphrodite<sup>145</sup>. Ainsi, il semble qu'il ait existé des liens forts entre Chypre et l'Asie centrale à partir du IV<sup>e</sup> siècle, comme en témoigne la nomination des chypriotes Stasanor de Soles et plus tard Stasandre en tant que satrapes d'Arie-Drangiane entre 329 et 316. On sait également que des monnaies frappées à Chypre circulaient en Asie centrale dès le début du IV<sup>e</sup> siècle<sup>146</sup>. Par la suite, au milieu du III<sup>e</sup> siècle, Antiochos II sera le seul roi séleucide à faire figurer Tychè sur une unique série monétaire de bronze (voir fig. 16). Cette déesse – dès lors uniquement trônant et tenant la corne d'abondance – ne fera pas son retour avant le milieu du II<sup>e</sup> siècle sous le règne de Démétrios I<sup>er</sup> Sôter<sup>147</sup>. Que ce soit en Parthie ou en Bactriane, le milieu du III<sup>e</sup> siècle semble ainsi marquer la disparition du type de la tête de Tychè avec couronne à trois tours.

Les bijoux arborés par la Tychè des monnaies d'Andragoras sont d'un intérêt de tout premier plan, par leur forme et les parallèles qu'ils permettent d'établir. Comme nous l'évoquions plus haut, on

141 GROSE, 1979, p. 4, n<sup>os</sup> 7349-7353 (« Circa 400-300 B.C. ») ; les drachmes suivent l'étalon perse et les hémidrachmes l'étalon rhodien. Surtout, le collier de perles ne se retrouve que quasi-exclusivement sur des monnaies chypriotes (MARKOU, 2007b, p. 419-421).

142 BROUCKE, 1994, p. 39 ; voir *e. g.* BNF Fonds général 501. Le revers de ces monnaies représente une tête de lion, héritage des monnaies émises aux V<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> s. que nous avons évoquées plus haut à propos des monnaies anépigraques de Bactriane aux types protomé de sanglier/tête de lion.

143 CALLATAÏ, 2002, p. 80-82 et p. 91, n<sup>o</sup> 7. La frappe de tétradrachmes civils commence à Sidon vers 107/106, soit cinq années (date indiquée dans la légende par les lettres ΛΕ) après que l'autonomie a été accordée à la cité. La déesse au droit de ces monnaies possède une couronne tourelée recouverte sur la dernière tour à gauche d'un voile stylistiquement très similaire à celui porté par certaines reines égyptiennes, notamment Arsinoé II, ce qui étonnera d'autant moins que l'on sait que les monnaies de Sidon furent frappées selon l'étalon ptolémaïque (tétradrachme de 14,25 g). Précisons à propos de cette déesse que certains auteurs la considèrent comme étant une Astarté, divinité beaucoup plus répandue dans certaines cités-états de Phénicie (BEER, 2002, p. 378).

144 BALAKHVANTSEV, 2010, p. 539.

145 MARKOU, 2007a, p. 286, pl. I, n<sup>os</sup> 8-11 ; voir *e. g.* BNF Luynes 2950, 2952 et Babelon 640. Évagoras II frappe également des monnaies d'or et d'argent avec une Aphrodite à la couronne

tourelée, mais les liens stylistiques sont plus difficiles à établir, en dehors de la boucle d'oreille en forme de pyramide inversée (voir fig. 16, BNF Babelon 607).

146 Six monnaies émises à Chypre (Paphos, Kition et Salamine) ont été découvertes dans le trésor de Tchaman-i Hazouri dit « trésor de Kaboul », enfoui vers 380 (CURIEL, SCHLUMBERGER, 1953, p. 35-36, n<sup>os</sup> 25-30).

147 HOUGHTON, LORBER, 2002, Démétrios I<sup>er</sup> types 1683, 1684, 1686-1689, 1695 et 1699. Tychè est ensuite plus fréquemment représentée par Alexandre I<sup>er</sup> (type 1777), Démétrios II (types 1892 et 1984), Antiochos VI (type 2028), Antiochos VII (type 2051), Alexandre II (types 2232 et 2243), Antiochos VIII (types 2299, 2315, 2316 et 2345), Antiochos IX (types 2370 et 2380), Séleucos VI (type 2406), Démétrios III (type 2448) et Antiochos XII (types 2473 et 2476) ; ces frappes s'étendent du milieu du II<sup>e</sup> au milieu du I<sup>er</sup> s.

Il existe également une série de bronze faisant figurer Tychè debout portant une corne d'abondance et une patère, attribuée à Antiochos III par Newell (NEWELL, 1938, p. 90, type 247), mais plus tard réassignée à Antiochos IV par Houghton et Lorber (voir la table de concordance dans le volume 1, partie 2), sans toutefois identifier Tychè en tant que telle. De plus, aux environs de 140-139 commence à Séleucie du Tigre la frappe d'un ensemble de séries monétaires civiles représentant Tychè portant la couronne tourelée au droit, y compris l'une sur laquelle la déesse est presque de face (LE RIDER, 1990).



Fig. 17 Boucles d'oreilles à quadruple pendant en provenance d'Afghanistan (BOPEARACHCHI, LANDES, SACHS, 2003, p. 120-121, n° 93).

retrouve sur plusieurs séries monétaires en provenance d'Asie mineure et de Chypre le collier de perles ou les boucles d'oreilles à triple pendant. La sculpture et les bijoux d'origine hellénistique et steppique sont également riches d'enseignements : une tête d'Astarté-Tychè ornée d'une couronne tourelée sans doute trouvée à Idalion, toujours à Chypre, porte à l'oreille gauche une boucle d'oreille très semblable<sup>148</sup>. Plus proche géographiquement, une paire de boucles d'oreilles très similaire a été découverte dans le nord de l'Afghanistan (voir fig. 17)<sup>149</sup>. Néanmoins, des parallèles existent également en dehors du monde hellénistique, notamment dans le monde des steppes : des pendants d'oreilles circulaires à pendeloques ont été trouvés dans des tombes de nomades dans les régions au sud de l'Oural, dont la forme rappelle beaucoup celle des monnaies d'Andragoras et dont la chronologie est parfois proche<sup>150</sup>. Plusieurs bijoux découverts dans ces tombes proviendraient d'Asie mineure dès la fin du VI<sup>e</sup>/le début du V<sup>e</sup> siècle, tandis que d'autres seraient des importations achéménides, par la suite moulés et reproduits localement par ces populations nomades<sup>151</sup>.

148 BEER, 2002, p. 381, fig. 1 a-c. Cette tête est conservée au Steiermärkisches Landesmuseum de Graz. G. Koiner en donne une description plus précise : « an oblong middle section and smaller parts above and below that section » (KOINER, 2007, p. 203).

149 Voir MARKOU, 2007b, p. 417-418, pour une discussion concernant ces boucles d'oreilles et leur forme particulière, dont l'autrice démontre les nombreuses occurrences sur des monnaies de la période classique. Le parallèle le plus proche est celui des pendentifs de la collection Cesnola en provenance de Kourion (*ibid.*, p. 425, fig. 10), qui ont sans doute influencé l'iconographie de cinquièmes de statères frappés à Paphos au IV<sup>e</sup> s. (voir *e.g.* BNF Babelon 761). La paire de boucles d'oreilles découvertes en Afghanistan (voir BOPEARACHCHI, LANDES, SACHS, 2003, p. 120-121, n° 93 (notice écrite par O. Bopearachchi) est quasiment identique à celles des tétradrachmes d'Andragoras : il s'agit d'une version de l'amphorisque complétée par deux dauphins fixés de part et d'autre de la bélière. Elles se composent d'une perle de grenat rouge centrale tenue par une bobine en or et décorée de quatre chaînettes se terminant en ou par des perles (lapis-lazuli, corail, perle, verre) ; elles sont datées du II<sup>e</sup> s.

150 TREÏSTER, IABLONSKI, 2012 : - n° A11.2.1.6 (Prokhorovka, kourgane B, tombe 3, III<sup>e</sup> s. ; t. I, p. 161-163, pl. 85, n° 1 et 121 ;

t. II, p. 73, pl. 46, n° 5 et pl. couleur 15, n° 5) : boucle d'oreille « en forme d'amphore » à double anneau, dont le second est décoré d'un croissant et auquel sont attachées six chaînettes se finissant en pendeloques en forme de losange :

- n° A12.1.1.3 (Piatimary-I, kourgane 4, tombe 3, V<sup>e</sup> s. ; t. I, p. 141-144, pl. 72 et 94 ; t. II, p. 78-79, pl. 52, n° 3-4 et pl. couleur 18, n° 4-5) : paire de boucles d'oreilles en or composées d'un disque central à granulation auquel sont attachées trois chaînettes se finissant comme la précédente.

- n° A13.1.3.1 (Filippovka-I, kourgane 1, chambre funéraire, V<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> s. ; t. I, p. 144 et 146 ; t. II, p. 91, pl. 63, n° 2 et pl. couleur 21, n° 1-3) : boucle d'oreille en or composée d'un anneau central auquel sont attachées trois chaînettes et pendeloques en forme de croissants de lune non décorés.

151 *Ibid.*, t. I, p. 163-165 et p. 311, carte 19 (répartition des bijoux d'origine achéménide dans les régions au sud de l'Oural). La qualité de certaines productions – notamment celles de Filippovka – ainsi que la composition du métal posent selon les auteurs la question de possibles liens avec les artisans de Bactriane. Associés à d'autres objets achéménides (amphores en argent, récipients en or, etc.) découverts dans ces tombes, ces bijoux seraient des « objets de statut ».



Le second bijou de la déesse, le collier de perles, qui existe dans une version à simple rangée (série 4 ; pl. 7) et une seconde avec pendeloques (série 5 ; pl. 7), fait également partie de la parure de plusieurs divinités (Aphrodite, Athéna, Artémis) représentées sur les monnaies chypriotes<sup>152</sup>. De plus, le trésor de Pasargades, trouvé dans une jarre à eau durant les fouilles du pavillon B, a livré de nombreux bijoux datés d'entre le VI<sup>e</sup> et le IV<sup>e</sup> siècle, dont plusieurs colliers<sup>153</sup>. Malheureusement, la décomposition des éléments organiques, y compris la corde liant les différents éléments desdits colliers entre eux, n'a pas facilité leur restitution. Néanmoins, l'un des colliers reconstitués – à quadruple rangée – présente une série de pendants en or et sa forme générale rappelle celle du collier des monnaies d'Andragoras. Les boucles d'oreilles semblent ainsi suivre un modèle bien attesté en provenance d'Asie mineure et de Chypre, mais qui pourrait également avoir une origine achéménide, tout comme pour le collier de perles : leur présence sur ces monnaies témoigne de leur succès en Asie centrale au moins jusqu'au milieu du III<sup>e</sup> siècle, ainsi que de la transmission de leur représentation notamment par le biais des monnaies<sup>154</sup>.

En Bactriane, Tychè est mentionnée dans la dédicace d'Héliodotos à Hestia pour le salut d'Euthydème I<sup>er</sup> et de Démétrios I<sup>er</sup>, datée de la fin du III<sup>e</sup> siècle<sup>155</sup>. L'inscription invoque l'aide de la « Τύχη θεόφρων » (« divine Fortune »), et P. Bernard insiste sur le fait que cette Tychè ne doit pas être considérée comme la déesse poliade, ainsi que le montre la traduction, mais plutôt comme « le principe supérieur qui préside aux destinées humaines et régit le cours de l'histoire<sup>156</sup> ». Cette déesse trouve son chemin jusque dans les différents monnayages d'Asie centrale à partir du II<sup>e</sup> siècle, sous différentes formes toutefois<sup>157</sup>. Plus au sud-est, certains attributs de la déesse, notamment la corne d'abondance, ont été amalgamés par l'iconographie indienne à travers les monnaies et les gemmes, et agissent comme un marqueur sémantique caractérisant une déesse de la fortune à l'indienne (une « Tychè-Lakṣmī »), sans que cet objet ne lui soit non plus exclusif<sup>158</sup>.

Enfin, afin de bien comprendre la Tychè du monnayage d'argent d'Andragoras, nous devons nous tourner vers un troisième aspect de la dévotion à cette déesse, la « Τύχη βασιλέως », qui émerge à partir du III<sup>e</sup> siècle dans les monarchies hellénistiques<sup>159</sup>. Cette Tychè représente la gloire et la prospérité du souverain, et par extension de son peuple. Il est intéressant de constater que cette notion est parfaitement compatible avec le concept iranien de *x<sup>v</sup>arənah*, la gloire divine du

152 MARKOU, 2007b, p. 419-421 ; voir tout particulièrement l'Aphrodite de certaines monnaies de Paphos datées du milieu du IV<sup>e</sup> s. et son collier à pendentifs (*ibid.*, p. 426, fig. 14 = BM 1893,1004.37).

153 STRONACH, 1978, p. 168 et 173, pl. 158 b-d. Ni la stratigraphie, ni l'analyse céramologique ne permettent de réduire davantage la fourchette chronologique de ce trésor. On notera cependant que les dernières monnaies du site ne permettent pas de descendre au-delà de la fin du règne de Séleucos I<sup>er</sup>, autour de 280 (*ibid.*, p. 185-186).

154 L'influence exercée par la bijouterie hellénistique continue à se faire sentir aux II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> s. en Asie centrale dans les productions parthes et Saka-Yuezhi, grâce aux découvertes faites en contexte funéraire (FRANCFORT, 2020, p. 32-34 et 50-52).

155 ROUGEMONT, 2012, p. 255-258.

156 BERNARD, PINAULT, ROUGEMONT, 2004, p. 343.

157 BORDEAUX, 2018, p. 135-136, « La déesse Tychè en Asie centrale ». La Tychè debout tenant une corne d'abondance est

peu présente sur le monnayage indo-scythe : deux rares monnaies d'or attribuées à Azès I<sup>er</sup> représentent une déesse poliade (?) avec couronne tourelée et fleur de lotus (la première monnaie, BM 1879,0401.12, est conservée au British Museum (GARDNER, 1886, p. 162, n° 1 et pl. XXIX, n° 15), la seconde est apparue en 1998 et fut publiée par R. C. Senior (SENIOR, BABAR, 1998, p. 13) ; le lotus est l'attribut de la divinité poliade de Puṣkalāvātī – littéralement la « ville lotus » – qui est mentionnée dans la légende). Surtout, une autre déesse poliade assise sur un trône et tenant une corne d'abondance sur une émission d'Azès II a été décrite comme un possible prototype de la déesse kouchane Ardokhsho (BOPEARACHCHI, LANDES, SACHS, 2003, p. 142, n° 124).

158 DI CASTRO, 2012 ; l'auteur mentionne notamment l'Hārīti du groupe sculptural du II<sup>e</sup>/III<sup>e</sup> s. apr. J.-C. en provenance de Takht-i-Bahi au Pakistan et conservé au British Museum (BM 1950,0726.2).

159 CHAMPEAUX, 1987, p. 56-59.

roi, qui aurait ainsi pu dans ce contexte fusionner avec la Tychè royale<sup>160</sup>. Sur le monnayage au nom d'Andragoras, il est très probable que cette Tychè portant la couronne tourelée doive être considérée comme cette déesse royale, bien que, de la même manière que pour certaines monnaies parthes plus tardives, d'autres lectures par les utilisateurs contemporains ne puissent être exclues. On retiendra néanmoins que le contexte religieux et social du milieu du III<sup>e</sup> siècle n'interdit pas et serait au contraire propice à la présence de Tychè sur les monnaies d'Andragoras, dès lors l'une des premières représentations de cette déesse aux marches orientales du monde hellénistique.

## Conclusion

S'il demeure quelques incertitudes sur Sôphytos, en particulier son statut et ses intentions politiques, il nous paraît désormais solidement établi qu'il fut *de facto* le maître de la Bactriane dans les dernières années du IV<sup>e</sup> et à l'orée du III<sup>e</sup> siècle. Il n'est nul besoin de déplacer son royaume en Inde, ou de lui attribuer une chronologie plus basse : les monnaies démontrent bien l'évolution graduée menant des premières frappes locales anonymes à son propre monnayage, à travers un système utilisant l'étalon attique et local singulièrement élaboré et apparemment populaire. La Bactriane est un territoire qui, aux III<sup>e</sup> et II<sup>e</sup> siècles, s'avère particulièrement riche sur le plan numismatique en termes d'innovation et d'adaptation, et la période qui voit la monétarisation progressive de cette région n'échappe pas non plus à ce constat. L'atelier principal, très probablement situé à Bactres, frappe déjà des monnaies de haute qualité et dans des quantités loin d'être négligeables. La frappe de la monnaie ne résume bien sûr pas toute la vie sociale et culturelle des colons grecs et macédoniens installés en Bactriane, mais participe à l'image générale d'une population qui s'ancre dans le temps long sur un territoire nouveau pour elle, et signe d'une certaine manière l'acte de naissance de la Bactriane hellénistique.

Bien que de nouveaux exemplaires de monnaies d'Andragoras viennent progressivement enrichir le corpus total de ses frappes, ce personnage et ses motivations restent cependant en partie énigmatique. Sa dévotion à Tychè, dont la protection divine apparaît comme un ultime recours, fut sans nul doute motivée par le contexte extrêmement troublé de son règne et les difficiles décisions à prendre face à un pouvoir séleucide défaillant et une menace d'invasion grondante et imminente. De la même manière que pour Sôphytos, certaines théories récentes, aussi séduisantes soient-elles, ne résistent pas à une analyse détaillée du monnayage et de son contexte : les liens avec la Bactriane sont trop ténus et trop lâches pour justifier une délocalisation aussi bien géographique que chronologique d'Andragoras.

Ces deux personnages ont réagi de manière diamétralement opposée lorsque la décision de frapper leurs propres monnaies fut prise : si Andragoras ne se représente lui-même que sur une unique série d'or, préférant laisser la place au droit à diverses divinités au rang desquelles Tychè

**160** « Syncretism of Tyche and *Xʿarənah* points out that glory – *i.e.* divine favour – and fortune were felt as features fitting together and essential for ruling, especially in a period as dynamic as Hellenism. » (MANASSERO, 2018, p. 302); également CHAMPEAUX, 1987, p. 58. Nous savons que Séleucos II avait sa propre Tychè, et que cette notion sera plus tard transmise aux empereurs romains pour devenir la

*Fortuna Augusti*. Cette divinité n'est cependant pas la seule à être associée au concept de *xʿarənah* : parmi celles-ci, citons notamment la déesse Niké, représentée sur le monnayage parthe en train de tendre une couronne, signe d'investiture, soit au souverain, soit à la divinité trônant et tenant la corne d'abondance au revers (SINISI, 2008, p. 232, fig. 1 c-e et 234-237).

tient une place de premier plan, Sôphytos ne s'embarrasse pas de telles considérations et il est présent presque partout, la place d'Athéna étant réduite à la portion congrue sur quelques frappes légères d'argent et sur le monnayage de bronze. La force de caractère qui se dégage de ses portraits tranche même avec l'Athéna guerrière des imitations de chouettes athéniennes. Cette même déesse apparaît chez Andragoras comme beaucoup plus paisible : bouclier posé sur le sol et une chouette dans sa main tendue. Cette dissimilitude entre leurs réactions s'explique sans doute par des contextes différents, mais sans doute également par des mentalités opposées, entre un Andragoras fonctionnaire séleucide de longue date et qui n'a rien d'un aventurier, et un Sôphytos opportuniste mais avec suffisamment de vision politique pour s'être maintenu au pouvoir durant une dizaine d'années. L'un et l'autre, à leur propre manière, contribuent à mieux nous faire connaître les motivations et les modalités des souverains autonomistes en Asie centrale, une terre où les conflits internes et les bouleversements politiques ne font pas défaut, bien au contraire.

## IMITATIONS DE CHOUETTES ATHÉNIENNES

## Série 1

## ARGENT – TÉTRADRACHME DE POIDS ATTIQUE

**D.** Tête d'Athéna à dr. coiffée d'un casque attique huppé décoré à g. d'une fleur dont la tige forme un s et à dr. d'oves au-dessus de la visière. L'oreille dr. est percée d'une large boucle d'oreille. Le cou est parfois ceint d'un collier de perles. Pas de bordure.

**R.** Chouette debout à dr., le corps de profil et la tête de face. Dans le champ à g., rameau d'olivier et croissant de lune. Carré creux bien marqué entourant le type.

Légende : ↓ AΘE

**Groupe 1A** : Ø (sans monogramme ou symbole)

(Bopearachchi 1.A ; Nicolet-Pierre, Amandry style A n<sup>os</sup> 4-7)

| N°   | Droit | Revers | Poids   | Axe |   |
|------|-------|--------|---------|-----|---|
| 1 -  | 1     | 1      | 17,18 g | 12h | Roma Numismatics 14, 21 septembre 2017, n° 345  |
| 2 -  | 2     | 2      | 16,96 g | 12h | Roma Numismatics 15, 5 avril 2018, n° 336   |
| 3 -  | 3     | 3      | 16,76 g | 12h | Roma Numismatics 14, 21 septembre 2017, n° 344  |
| 4 -  | 3     | 3      | 16,60 g | 12h | Kurpfälzische Münzhandlung 43, décembre 1992, n° 183<br>Nicolet-Pierre, Amandry 1994, n° 7<br>Gorny 81, 3 mars 1997, n° 435         |
| 5 -  | 3     | 4      | 16,82 g | 12h | Roma Numismatics 16, 26 septembre 2018, n° 416  |
| 6 -  | 3     | 4      | 16,65 g | 12h | Monnaies & Médailles 23, 17-18 juin 1993, n° 420<br>Nicolet-Pierre, Amandry 1994, n° 5<br>Monnaies & Médailles 606, été 2001, n° 31 |
| 7 -  | 3     | 4      | 16,58 g | 12h | BNF 1991.1<br>Nicolet-Pierre, Amandry 1994, n° 6  |
| 8 -  | 4     | 5      | 16,35 g | 12h | ANS 1944.100.74338  |
| 9 -  | 4     | 5      | 15,83 g |     | Jean Elsen 184, août-septembre 1996, n° 153<br>Jean Elsen 48, 22 février 1997, n° 237   |
| 10 - | 5     | 6      | 16,24 g | 12h | Nicolet-Pierre, Amandry 1994, n° 4<br>Gerhard Hirsch 195, 5-7 mai 1997, n° 526  |
| 11 - | 6     | 7      | 15,89 g |     | CNG 66, 19 mai 2004, n° 922<br>Stack's, 14 janvier 2008, n° 2260  |

112 OLIVIER BORDEAUX

N°      Droit      Revers      Poids      Axe

**Groupe 1B** : Grappe de raisin sur le casque à g.  
(Bopearachchi 1.A ; Nicolet-Pierre, Amandry style A n°s 8-9)

|      |   |    |         |     |  |
|------|---|----|---------|-----|--|
| 12 - | 7 | 8  | 16,86 g | 12h | Roma Numismatics 15, 5 avril 2018, n° 337  |
| 13 - | 7 | 9  | 16,86 g | 12h | Roma Numismatics 16, 26 septembre 2018, n° 415   |
| 14 - | 7 | 9  | 16,61 g | 12h | Nicolet-Pierre, Amandry 1994, n° 9   |
| 15 - | 7 | 10 | 16,50 g |     | Numismatic Fine Arts 25, 29 novembre 1990, n° 197<br>Jean Elsen 147, octobre 1992, n° 61<br>Nicolet-Pierre, Amandry 1994, n° 8 |
| 16 - | 7 | 11 | 16,43 g | 12h | CNG 106, 13 septembre 2017, n° 556   |

**Groupe 1C** : Grappe de raisin au droit et au revers  
(Bopearachchi 1.A ; Nicolet-Pierre, Amandry style A inédit)

|      |   |    |         |    |  |
|------|---|----|---------|----|--|
| 17 - | 8 | 12 | 17,14 g | 9h | Roma Numismatics 14, 21 septembre 2017, n° 341 |
| 18 - | 8 | 12 | 16,31 g |    | CNG 41, 17 mars 1997, n° 958                   |

**Groupe 1D** : Monogramme  $\text{H}^{\text{I}}$   
(Bopearachchi 1.A ; Nicolet-Pierre, Amandry style A inédit)

|      |   |    |         |     |                    |
|------|---|----|---------|-----|--------------------|
| 19 - | 9 | 13 | 16,51 g | 12h | ANS 1944.100.74339 |
|------|---|----|---------|-----|--------------------|

**Groupe 1E** : Monogramme  $\Sigma\text{TA MNA}$  au droit et grappe de raisin au revers<sup>161</sup>  
(Bopearachchi 1.A ; Nicolet-Pierre, Amandry style A n°s 1-3)

|      |    |    |         |     |   |
|------|----|----|---------|-----|---|
| 20 - | 10 | 14 | 17,06 g | 12h | Gorny 48, 2 avril 1990, n° 604<br>Nicolet-Pierre, Amandry 1994, n° 2            |
| 21 - | 10 | 14 | 17,03 g | 12h | Roma Numismatics 14, 21 septembre 2017, n° 346                                  |
| 22 - | 10 | 14 | 16,96 g | 11h | Roma Numismatics 15, 5 avril 2018, n° 338                                       |
| 23 - | 10 | 14 | 16,69 g | 12h | BNF 1991.2<br>Nicolet-Pierre, Amandry 1994, n° 1                                |
| 24 - | 10 | 15 | 16,30 g | 12h | Monnaies & Médailles 565, mai 1993, n° 48<br>Nicolet-Pierre, Amandry 1994, n° 3 |
| 25 - | 10 | 15 | 16,17 g | 12h | CNG 106, 13 septembre 2017, n° 555  |

<sup>161</sup> Les monnaies de ce groupe présentent exceptionnellement un disque à la place de la boucle d'oreille.

| N° | Droit | Revers | Poids | Axe |  |
|----|-------|--------|-------|-----|--|
|----|-------|--------|-------|-----|--|

**Série 2****ARGENT – DIDRACHME DE POIDS ATTIQUE**

Types et légende comme la série 1

**Groupe 2A : Ø (sans monogramme ou symbole)**

(Bopearachchi 1.A ; Nicolet-Pierre, Amandry style A inédit)

|      |   |   |        |     |   |
|------|---|---|--------|-----|---|
| 26 - | I | I | 8,32 g | 12h | CNG 97, 17 septembre 2014, n° 441   |
| 27 - | I | I | 8,29 g | 6h  | Gorny 48, 2 avril 1990, n° 603<br>Ahlström 705-7 décembre 1990, n° 682<br>Nicolet-Pierre, Amandry 1994, n° 34 |

**Groupe 2B : Grappe de raisin derrière la nuque au droit**

(Bopearachchi 1.A ; Nicolet-Pierre, Amandry style A inédit)

|      |    |    |        |  |  |
|------|----|----|--------|--|--|
| 28 - | II | II | 7,78 g |  | CNG 66, 19 mai 2004, n° 923<br>Stack's, 14 janvier 2008, n° 2261 |
|------|----|----|--------|--|--|

**Série 3****ARGENT – DRACHME DE POIDS LOCAL**

Types et légende comme la série 1

**Groupe 3A : Ø (sans monogramme ou symbole)**

(Bopearachchi 1.A ; Nicolet-Pierre, Amandry style A inédit)

|      |   |   |        |    |  |
|------|---|---|--------|----|--|
| 29 - | A | A | 3,90 g | 2h | CNG 103, 14 septembre 2016, n° 460     |
| 30 - | B | B | 3,89 g | 6h | ANS 1944.10.74341                      |
| 31 - | C | C | 3,76 g |    | CNG eAuction 190, 25 juin 2008, n° 146 |

**Série 4****ARGENT – HÉMIDRACHME DE POIDS LOCAL**

Types et légende comme la série 1

**Groupe 4A : Ø (sans monogramme ou symbole)**

(Bopearachchi 1.A ; Nicolet-Pierre, Amandry style A inédit)

|      |   |   |        |    |   |
|------|---|---|--------|----|---|
| 32 - | a | a | 2,03 g | 3h | BNF 1972.1041<br>Nicolet-Pierre 1973, n° 1                            |
| 33 - | a | a | 1,77 g | 3h | ANS 1995.51.67  |
| 34 - | b | b | 1,66 g | 2h | Triton 8, 11-12 janvier 2005, n° 609<br>CNG 72, 14 juin 2006, n° 1013 |

| N° | Droit | Revers | Poids | Axe |  |
|----|-------|--------|-------|-----|--|
|----|-------|--------|-------|-----|--|

**Groupe 4B** : Grappe de raisin au droit (?) et au revers  
(Bopearachchi 1.A ; Nicolet-Pierre, Amandry style A inédit)

|      |   |   |        |    |   |
|------|---|---|--------|----|---|
| 35 - | c | c | 1,92 g | 9h | Roma Numismatics 15, 5 avril 2018, n° 345 |
|------|---|---|--------|----|---|

### Série 5

#### ARGENT – DIDRACHME DE POIDS ATTIQUE

**D.** Tête d'Athéna à dr. coiffée d'un casque attique huppé décoré à g. d'une fleur dont la tige forme un s et à dr. d'oves au-dessus de la visière. L'oreille dr. est percée d'une large boucle d'oreille, et le cou est ceint d'un collier de perles. Fleur (une tulipe ?) derrière la nuque. Pas de bordure.

**R.** Chouette debout à dr., le corps de profil et la tête de face. Dans le champ à g., rameau d'olivier et croissant de lune. Fleur (une tulipe ?) dans le champ à g. Carré creux bien marqué entourant le type.

Légende : ↓ AΘE

**Groupe 5A** : Ø (sans monogramme ou symbole)  
(Bopearachchi inédit ; Nicolet-Pierre, Amandry style A inédit)

|      |     |     |        |    |  |
|------|-----|-----|--------|----|--|
| 36 - | III | III | 8,32 g | 1h | Roma Numismatics 14, 21 septembre 2017, n° 343 |
|------|-----|-----|--------|----|--|

### Série 6

#### ARGENT – TÉTRADRACHME DE POIDS ATTIQUE

**D.** Tête d'Athéna à dr. coiffée d'un casque attique huppé décoré à g. d'une fleur dont la tige forme un s et à dr. d'oves au-dessus de la visière. L'oreille dr. est percée d'une large boucle d'oreille. Le cou est parfois ceint d'un collier de perles. Pas de bordure.

**R.** Chouette debout à dr., le corps de profil et la tête de face. Dans le champ à g., rameau d'olivier et croissant de lune. Pas de bordure.

Légende : ↓ AΘE

**Groupe 6A** : Grappe de raisin sur le casque à g.  
(Bopearachchi 1.A ; Nicolet-Pierre, Amandry style B inédit)

|      |   |    |         |    |   |
|------|---|----|---------|----|---|
| 37 - | 7 | 16 | 16,97 g | 1h | Roma Numismatics 15, 5 avril 2018, n° 344 |
|------|---|----|---------|----|---|

N° Droit Revers Poids Axe

**Groupe 6B** : Grappe de raisin au droit et au revers  
(Bopearachchi 1.A ; Nicolet-Pierre, Amandry style B inédit)

|      |    |    |         |    |  |
|------|----|----|---------|----|--|
| 38 - | 11 | 17 | 16,72 g | 8h | Roma Numismatics 15, 5 avril 2018, n° 343                                    |
| 39 - | 11 | 17 | 16,61 g |    | Peus Münzhandlung 328, 2-4 mai 1990, n° 120<br>Gorny 55, 14 mai 1991, n° 382 |
| 40 - | 11 | 18 | 16,45 g | 6h | Roma Numismatics 14, 21 septembre 2017, n° 360                               |

**Groupe 6C** : Monogramme MNA au droit et grappe de raisin au revers<sup>162</sup>  
(Bopearachchi 1.A ; Nicolet-Pierre, Amandry style B n°s 18-19<sup>163</sup>)

|      |    |    |         |     |   |
|------|----|----|---------|-----|---|
| 41 - | 12 | 19 | 17,18 g | 12h | Roma Numismatics 14, 21 septembre 2017, n° 348  |
| 42 - | 13 | 20 | 17,05 g | 6h  | Pre-Kushana Coins, n° 63  |
| 43 - | 13 | 20 | 16,87 g | 6h  | Roma Numismatics 16, 26 septembre 2018, n° 417  |
| 44 - | 13 | 20 | 16,43 g | 6h  | CNG 106, 13 septembre 2017, n° 559  |
| 45 - | 13 | 20 | 16,42 g | 6h  | Monnaies & Médailles 558, septembre 1992, n° 36<br>Nicolet-Pierre, Amandry 1994, n° 18  |
| 46 - | 13 | 20 | 16,22 g | 6h  | Numismatic Fine Arts 25, 29 novembre 1990, n° 198<br>Jean Elsen 28, 20 février 1993, n° 324<br>Nicolet-Pierre, Amandry 1994, n° 19<br>Jean Elsen 169, janvier-février 1995, n° 72 |
| 47 - | 13 | 21 | 17,02 g | 6h  | Roma Numismatics 15, 5 avril 2018, n° 339   |
| 48 - | 13 | 21 | 16,52 g | 5h  | CNG 106, 13 septembre 2017, n° 558  |
| 49 - | 14 | 20 | 16,80 g | 6h  | Bank Leu 83, 6-7 mai 2002, n° 264   |
| 50 - | 14 | 22 | 16,74 g | 12h | Roma Numismatics 14, 21 septembre 2017, n° 347  |

**Groupe 6D**: Proue de galère et monogramme  $\Phi$ A au droit, grappe de raisin au revers  
(Bopearachchi 1.A ; Nicolet-Pierre, Amandry style B n°s 20-22)

|      |    |    |         |    |  |
|------|----|----|---------|----|--|
| 51 - | 15 | 23 | 17,29 g | 1h | Monnaies & Médailles 76, 19-20 septembre 1991, n° 835<br>Monnaies & Médailles 23, 17-18 juin 1993, n° 419<br>Nicolet-Pierre, Amandry 1994, n° 22 |
| 52 - | 15 | 23 | 16,45 g | 6h | Roma Numismatics 14, 21 septembre 2017, n° 352   |
| 53 - | 15 | 24 | 17,25 g | 6h | Roma Numismatics 16, 26 septembre 2018, n° 419   |
| 54 - | 15 | 25 | 16,80 g | 8h | BNF 1991.6<br>Nicolet-Pierre, Amandry 1994, n° 20  |
| 55 - | 15 | 25 | 16,80 g | 7h | Nicolet-Pierre, Amandry 1994, n° 21<br>Fritz Rudolf Künker 38, 29 septembre-2 octobre 1997, n° 189<br>Triton 8, 11-12 janvier 2005, n° 607       |
| 56 - | 15 | 25 | 16,66g  | 7h | Roma Numismatics 15, 5 avril 2018, n° 341  |

<sup>162</sup> Nous n'avons pas créé de groupe distinct pour les monnaies dont le revers ne présente pas de grappe de raisin, en raison de la forte probabilité de leur présence hors-flan.


<sup>163</sup> Cet article indique MN comme monogramme, en raison de la présence de l'alpha hors-flan.



| N° | Droit | Revers | Poids | Axe |  |
|----|-------|--------|-------|-----|--|
|----|-------|--------|-------|-----|--|

**Groupe 6E** : Monogramme  au droit et grappe de raisin au revers  
(Bopearachchi inédit ; Nicolet-Pierre, Amandry style B inédit)

|      |    |    |         |    |  |
|------|----|----|---------|----|--|
| 57 - | 16 | 26 | 16,80 g | 6h | Roma Numismatics 14, 21 septembre 2017, n° 356 |
|------|----|----|---------|----|--|

**Groupe 6F** : Monogramme  au droit et grappe de raisin au revers  
(Bopearachchi 1.A ; Nicolet-Pierre, Amandry style B n°s 13-15)

|      |    |    |         |     |  |
|------|----|----|---------|-----|--|
| 58 - | 17 | 20 | 16,42 g | 12h | Nicolet-Pierre, Amandry 1994, n° 17  |
| 59 - | 17 | 27 | 17,02 g | 5h  | Roma Numismatics 14, 21 septembre 2017, n° 354   |
| 60 - | 17 | 27 | 16,71 g | 6h  | BM 1881,1205.14 (BMC Attica 267)   |
| 61 - | 17 | 28 | 16,99 g | 6h  | Roma Numismatics 14, 21 septembre 2017, n° 355   |
| 62 - | 17 | 29 | 16,89 g | 6h  | CNG 106, 13 septembre 2017, n° 557   |
| 63 - | 17 | 29 | 16,61 g |     | Jean Elsen 26, 12 septembre 1992, n° 547<br>Nicolet-Pierre, Amandry 1994, n° 13<br>Bopearachchi 1996, pl. 1, n° 9                      |
| 64 - | 17 | 30 | 16,84 g | 6h  | Roma Numismatics 15, 5 avril 2018, n° 342  |
| 65 - | 17 | 31 | 16,82 g | 6h  | Nicolet-Pierre, Amandry 1994, n° 14<br>Monnaies & Médailles 27, 10-11 décembre 1996, n° 435  |
| 66 - | 17 | 32 | 16,75 g | 6h  | Pre-Kushana Coins, n° 64   |
| 67 - | 17 | 33 | 16,44 g |     | Gorny & Mosch 104, 9-10 octobre 2000, n° 491<br>Freeman & Sear 6, été 2001, n° 71  |
| 68 - | 17 | 34 | 15,91 g | 6h  | Jean Elsen 26, 12 septembre 1992, n° 546<br>Nicolet-Pierre, Amandry 1994, n° 16<br>Kurfürstliche Münzprägung 49, December 1995, n° 247 |
| 69 - | 18 | 35 | 16,97 g | 6h  | Roma Numismatics 14, 21 septembre 2017, n° 358   |
| 70 - | 18 | 35 | 16,33 g | 7h  | BNF 1991.4<br>Nicolet-Pierre, Amandry 1994, n° 10  |
| 71 - | 19 | 36 | 16,84 g |     | Cunningham 1881, p. 174, n° 32 and pl. XVIII, n° 1   |
| 72 - | 19 | 37 | 16,80 g | 7h  | Bank Leu 83, 6-7 mai 2002, n° 263  |
| 73 - | 19 | 37 | 16,49 g |     | Gerhard Hirsch 220, 21-22 février 2002, n° 1497  |
| 74 - | 19 | 37 | 15,49 g | 6h  | CNG eAuction 405, 6 septembre 2017, n° 263   |
| 75 - | 19 | 38 | 16,77 g | 6h  | Monnaies & Médailles 76, 19-20 septembre 1991, n° 834<br>Nicolet-Pierre, Amandry 1994, n° 11   |
| 76 - | 19 | 38 | 16,61 g | 6h  | Gorny 48, 2 avril 1990, n° 605<br>Nicolet-Pierre, Amandry 1994, n° 12  |
| 77 - | 19 | 39 | 16,65 g | 6h  | Pre-Kushana Coins, n° 65   |
| 78 - | 20 | 28 | 16,75 g | 6h  | BNF 1991.5<br>Nicolet-Pierre, Amandry 1994, n° 15  |
| 79 - | 20 | 40 | 16,07 g |     | BM 1879,1201.5 (BMC Attica 268)  |

| N° | Droit | Revers | Poids | Axe |  |
|----|-------|--------|-------|-----|--|
|----|-------|--------|-------|-----|--|

**Série 7****ARGENT – DIDRACHME DE POIDS ATTIQUE**

Types et légende comme la série 6

**Groupe 7A : Ø (sans monogramme ou symbole)**(Bopearachchi 1.A ; Nicolet-Pierre, Amandry style B n<sup>os</sup> 34-35)

|      |    |    |        |    |   |
|------|----|----|--------|----|---|
| 80 - | IV | IV | 5,75 g | 6h | Gorny 48, 2 avril 1990, n° 606<br>Nicolet-Pierre, Amandry 1994, n° 35 |
|------|----|----|--------|----|---|

**Groupe 7B : Grappe de raisin derrière la nuque au droit**(Bopearachchi 1.A ; Nicolet-Pierre, Amandry style B n<sup>os</sup> 24-29)

|      |     |      |        |    |  |
|------|-----|------|--------|----|--|
| 81 - | V   | V    | 8,19 g | 6h | BNF 1991.7<br>Nicolet-Pierre, Amandry 1994, n° 27  |
| 82 - | V   | V    | 8,11 g | 6h | Numismatic Fine Arts 25, 29 novembre 1990, n° 199<br>Nicolet-Pierre, Amandry 1994, n° 28               |
| 83 - | V   | VI   | 8,12 g | 6h | Roma Numismatics 14, 21 septembre 2017, n° 342   |
| 84 - | V   | VII  | 8,08 g | 9h | Nicolet-Pierre, Amandry 1994, n° 26  |
| 85 - | V   | VIII | 7,84 g | 7h | ANS 1995.51.66   |
| 86 - | VI  | IX   | 8,07 g | 6h | Roma Numismatics 15, 5 avril 2018, n° 333  |
| 87 - | VI  | IX   | 7,81 g |    | CNG 14, March 20, 1991, n° 242<br>Glendining, June 4, 1992, n° 104<br>Emporium Hamburg 74, 1995, n° 71 |
| 88 - | VI  | X    | 8,01 g | 7h | Triton 8, 11-12 janvier 2005, n° 608   |
| 89 - | VI  | XI   | 7,98 g |    | Peus Münzhandlung 349, 30 octobre-1 <sup>er</sup> novembre 1996, n° 266                                |
| 90 - | VI  | XI   | 7,68 g | 6h | Monnaies & Médailles 23, 17-18 juin 1993, n° 421<br>Nicolet-Pierre, Amandry 1994, n° 25                |
| 91 - | VI  | XII  | 7,89 g | 6h | Nicolet-Pierre, Amandry 1994, n° 24  |
| 92 - | VII | XIII | 6,98 g | 8h | BM 1879,0401.11 (BMC Attica 272)   |

**Groupe 7C : Grappe de raisin au droit et au revers**

(Bopearachchi 1.A ; Nicolet-Pierre, Amandry style B inédit)

|      |    |     |        |  |  |
|------|----|-----|--------|--|--|
| 93 - | VI | XIV | 7,94 g |  | Monnaies & Médailles 595, avril 1996, n° 3 |
|------|----|-----|--------|--|--|

## 118 OLIVIER BORDEAUX

| N° | Droit | Revers | Poids | Axe |  |
|----|-------|--------|-------|-----|--|
|----|-------|--------|-------|-----|--|

**Groupe 7D : Monogramme MNA au droit**  
(Bopearachchi 1.A ; Nicolet-Pierre, Amandry style B n° 23)

|      |      |       |        |     |  |
|------|------|-------|--------|-----|--|
| 94 - | VIII | XV    | 8,14 g | 6h  | Roma Numismatics 14, 21 septembre 2017, n° 350                       |
| 95 - | VIII | XV    | 7,96 g | 6h  | Nicolet-Pierre, Amandry 1994, n° 23<br>Gorny 81, 3 mars 1997, n° 436 |
| 96 - | IX   | XVI   | 8,03 g | 6h  | Roma Numismatics 14, 21 septembre 2017, n° 349                       |
| 97 - | X    | XVII  | 7,75 g | 12h | Roma Numismatics 16, 26 septembre 2018, n° 418                       |
| 98 - | XI   | XVIII | 7,76 g |     | CNG eAuction 115, 25 mai 2005, n° 180                                |
| 99 - | XI   | XVIII | 7,70 g | 12h | Roma Numismatics 15, 5 avril 2018, n° 340                            |

**Série 8****ARGENT – DRACHME DE POIDS LOCAL**


Types et légende comme la série 6

**Groupe 8A : Monogramme MNA au droit**  
(Bopearachchi 1.A ; Nicolet-Pierre, Amandry style B inédit)

|       |   |   |        |    |  |
|-------|---|---|--------|----|--|
| 100 - | D | D | 3,81 g | 6h | Roma Numismatics 14, 21 septembre 2017, n° 351 |
|-------|---|---|--------|----|--|

**Groupe 8B : Proue de galère au droit, grappe de raisin au revers (?)**  
(Bopearachchi 1.A ; Nicolet-Pierre, Amandry style B inédit)

|       |   |   |        |    |  |
|-------|---|---|--------|----|--|
| 101 - | E | E | 3,89 g | 6h | Roma Numismatics 14, 21 septembre 2017, n° 353 |
|-------|---|---|--------|----|--|

**Groupe 8C : Monogramme  au droit et grappe de raisin au revers**  
(Bopearachchi 1.A ; Nicolet-Pierre, Amandry style B inédit)

|       |   |   |        |    |  |
|-------|---|---|--------|----|--|
| 102 - | F | F | 3,93 g | 6h | Roma Numismatics 14, 21 septembre 2017, n° 359 |
| 103 - | F | G | 3,67 g | 6h | Roma Numismatics 16, 26 septembre 2018, n° 420 |

**Groupe 8D : Incertain au droit, grappe de raisin au revers**  
(Bopearachchi 1.A ; Nicolet-Pierre, Amandry style B)

|       |   |   |        |    |               |
|-------|---|---|--------|----|---------------|
| 104 - | G | H | 3,41 g | 1h | ANS 1991.11.9 |
|-------|---|---|--------|----|---------------|

N°      Droit      Revers      Poids      Axe

**Série 9**

**ARGENT – HÉMIDRACHME DE POIDS LOCAL**

Types et légende comme la série 6

**Groupe 9A : Ø (sans monogramme ou symbole)**

(Bopearachchi 1.A ; Nicolet-Pierre, Amandry style B inédit)

|       |   |   |        |    |  |
|-------|---|---|--------|----|--|
| 105 - | d | d | 1,86 g |    | CNG eAuction 136, 29 mars 2006, n° 88  |
| 106 - | d | d | 1,68 g | 6h | Gorny 48, 2 avril 1990, n° 608<br>Nicolet-Pierre, Amandry 1994, n° 32<br>Jean Elsen 94, 15 décembre 2007, n° 428 |
| 107 - | e | e | 1,61 g |    | CNG 41, 17 mars 1997, n° 959<br>Gorny 96, 7 juin 1999, n° 266  |

**Groupe 9B : Grappe de raisin derrière la nuque au droit**

(Bopearachchi 1.A ; Nicolet-Pierre, Amandry style B n°s 30-32)

|       |   |   |        |    |   |
|-------|---|---|--------|----|---|
| 108 - | f | f | 1,85 g | 6h | ANS 1980.149.3  |
| 109 - | f | f | 1,75 g | 6h | Nicolet-Pierre, Amandry 1994, n° 30<br>Fritz Rudolf Künker 97, 7-8 mars 2005, n° 994            |
| 110 - | g | g | 1,78 g | 6h | Monnaies & Médailles 581, novembre-décembre 1994, n° 118<br>Nicolet-Pierre, Amandry 1994, n° 31 |
| 111 - | h | h | 1,68 g | 3h | BNF 1972.1043<br>Nicolet-Pierre 1973, n° 2  |
| 112 - | h | i | 1,67 g |    | CNG 66, 19 mai 2004, n° 924   |

**Groupe 9C : Grappe de raisin au droit et au revers**

(Bopearachchi 1.A ; Nicolet-Pierre, Amandry style B n° 33)

|       |   |   |        |    |  |
|-------|---|---|--------|----|--|
| 113 - | i | j | 1,82 g | 6h | Dix, Noonan & Webb 74, 20 juin 2007, n° 247                      |
| 114 - | i | j | 1,81 g | 6h | BNF 1991.9 <sup>164</sup><br>Nicolet-Pierre, Amandry 1994, n° 33 |

**Groupe 9D : Monogramme ou symbole incertain au droit et grappe de raisin au revers**

(Bopearachchi inédit ; Nicolet-Pierre, Amandry style B inédit)

|       |   |   |        |    |                              |
|-------|---|---|--------|----|------------------------------|
| 115 - | i | k | 1,81 g | 6h | CNG 105, 10 mai 2017, n° 521 |
| 116 - | j | l | 1,74 g | 6h | Bopearachchi 1999, n° 64     |

164 Il est possible qu'un monogramme, A ou , se trouve dans le champ à gauche.

N° Droit Revers Poids Axe

**Série 10**  
**ARGENT – TÉTRADRACHME DE POIDS ATTIQUE**

**D.** Tête d'Athéna à dr. coiffée d'un casque attique huppé décoré à g. d'une fleur dont la tige forme un s et à dr. d'oves au-dessus de la visière. L'oreille dr. est percée d'une large boucle d'oreille. Le cou est parfois ceint d'un collier de perles. Pas de bordure.

**R.** Chouette debout à dr., le corps de profil et la tête de face. Dans le champ à g., proue de navire vers la dr. Pas de bordure.

Légende : ↓ AΘE

**Groupe 10A : Monogramme  $\overline{\Lambda}^{\rho}$  au droit**  
(Bopearachchi 1.A ; Nicolet-Pierre, Amandry style B n<sup>os</sup> 36-39)

|       |    |    |         |    |  |
|-------|----|----|---------|----|--|
| 117 - | 21 | 41 | 17,05 g | 6h | Roma Numismatics 15, 5 avril 2018, n° 322  |
| 118 - | 21 | 41 | 16,87 g | 6h | Roma Numismatics 15, 5 avril 2018, n° 321  |
| 119 - | 21 | 41 | 16,74 g | 6h | Roma Numismatics 14, 21 septembre 2017, n° 329   |
| 120 - | 21 | 41 | 16,63 g | 6h | Gorny 64, 11 octobre 1993, n° 241<br>Nicolet-Pierre, Amandry 1994, n° 38   |
| 121 - | 21 | 42 | 16,93 g | 6h | Roma Numismatics 16, 26 septembre 2018, n° 402   |
| 122 - | 21 | 42 | 16,82 g | 6h | BNF 1991.3<br>Nicolet-Pierre, Amandry 1994, n° 36  |
| 123 - | 21 | 42 | 16,79 g | 6h | Nicolet-Pierre, Amandry 1994, n° 37  |
| 124 - | 21 | 42 | 16,52 g | 6h | BM 1920,1016.5 <sup>165</sup>  |
| 125 - | 21 | 43 | 16,78 g | 1h | Gorny 48, 2 avril 1990, n° 609<br>Nicolet-Pierre, Amandry 1994, n° 39<br>Peus Münzhandlung 345, 1-3 novembre 1995, n° 299<br>Peus Münzhandlung 368, April 25-28, 2001, n° 405<br>Triton 20, 9 janvier 2017, n° 429 |
| 126 - | 21 | 44 | 16,43 g | 6h | CNG 57, 4 avril 2001, n° 704<br>Triton 14, 3 janvier 2011, n° 410  |

<sup>165</sup> Ce monogramme est lu  $\overline{\Lambda}^{\rho}$  par G. F. Hill (HILL 1921, p. 171 et pl. V, n° 17).

| N°   | Droit | Revers | Poids   | Axe |  |
|--|-------|--------|---------|-----|--|
| <b>Groupe 10B : Monogramme <math>\overline{\text{A}}^{\text{P}166}</math> au droit et sarment de vigne au revers</b><br>(Bopearachchi 1.A ; Nicolet-Pierre, Amandry Style B n°s 40-42) |       |        |         |     |  |
| 127 -  | 22    | 45     | 17,24 g | 6h  | Roma Numismatics 14, 21 septembre 2017, n° 330                                       |
| 128 -  | 22    | 45     | 16,82 g |     | Nicolet-Pierre 1973, p. 42, fig. 2<br>BNF 1986.1037                                  |
| 129 -  | 22    | 45     | 16,82 g | 6h  | Monnaies & Médailles 539, janvier 1991, n° 28<br>Nicolet-Pierre, Amandry 1994, n° 41 |
| 130 -  | 22    | 45     | 16,70 g | 6h  | Nicolet-Pierre, Amandry 1994, n° 40  |
| 131 -  | 22    | 45     |         |     | Bopearachchi 1996, pl. 1, n° 8   |
| 132 -  | 22    | 46     | 17,14 g | 7h  | Roma Numismatics 16, 26 septembre 2018, n° 405                                       |
| 133 -  | 22    | 46     | 17,07 g | 7h  | Roma Numismatics 15, 5 avril 2018, n° 323  |
| 134 -  | 22    | 46     | 16,91 g | 6h  | Roma Numismatics 16, 26 septembre 2018, n° 404                                       |
| 135 -  | 22    | 46     | 16,88 g | 6h  | Sotheby, 9-10 avril 1992, n° 140<br>Nicolet-Pierre, Amandry 1994, n° 42              |
| 136 -  | 22    | 46     | 16,88 g |     | Bankhaus H. Aufhäuser 17, 18-19 mars 2003, n° 145                                    |
| 137 -  | 22    | 46     | 16,88 g |     | CNG 63, 21 mai 2003, n° 918<br>Gerhard Hirsch 220, 21-22 février 2002, n° 1498       |
| 138 -  | 22    | 46     | 16,80 g |     | Gorny & Mosch 104, 9-10 octobre 2000, n° 492   |
| 139 -  | 22    | 46     | 16,61 g | 6h  | ANS 1995.51.288  |

## Série 11

## ARGENT – DIDRACHME DE POIDS ATTIQUE

Types et légende comme la série 10

**Groupe 11A : Monogramme  $\overline{\text{A}}^{\text{P}}$  au droit**  
(Bopearachchi 1.A ; Nicolet-Pierre, Amandry style B inédit)

|       |     |     |        |    |  |
|-------|-----|-----|--------|----|--|
| 140 - | XII | XIX | 8,11 g | 6h | Roma Numismatics 16, 26 septembre 2018, n° 403 |
|-------|-----|-----|--------|----|--|

**Groupe 11B : Monogramme  $\overline{\text{A}}$  au droit et au revers**  
(Bopearachchi inédit ; Nicolet-Pierre, Amandry Style B inédit)

|       |      |    |        |    |  |
|-------|------|----|--------|----|--|
| 141 - | XIII | XX | 7,98 g | 6h | Roma Numismatics 14, 21 septembre 2017, n° 357 |
|-------|------|----|--------|----|--|

166 Il est également possible de lire ce monogramme  $\overline{\text{A}}^{\text{P}}$ .

122 OLIVIER BORDEAUX

N°      Droit      Revers      Poids      Axe

**Groupe 11C : Sarment de vigne au revers**  
(Bopearachchi 1.A ; Nicolet-Pierre, Amandry Style B inédit)

|       |     |      |        |    |  |
|-------|-----|------|--------|----|--|
| 142 - | XIV | XXI  | 8,00 g | 6h | Roma Numismatics 15, 5 avril 2018, n° 346      |
| 143 - | XIV | XXI  | 7,84 g | 6h | Roma Numismatics 14, 21 septembre 2017, n° 361 |
| 144 - | XV  | XXII | 5,78 g | 3h | Gorny 48, 2 avril 1990, n° 611 <sup>167</sup>  |

**Groupe 11D : Sarment de vigne et caducée au revers**  
(Bopearachchi 1.A ; Nicolet-Pierre, Amandry Style B inédit)

|       |     |       |        |    |  |
|-------|-----|-------|--------|----|--|
| 145 - | XVI | XXIII | 8,03 g | 6h | Roma Numismatics 14, 21 septembre 2017, n° 362 |
| 146 - | XVI | XXIV  | 7,98 g | 6h | Roma Numismatics 14, 21 septembre 2017, n° 363 |

**Groupe 11E : Monogramme  $\sqrt{V}$  au droit et sarment de vigne au revers**  
(Bopearachchi 1.A ; Nicolet-Pierre, Amandry Style B inédit)

|       |      |     |        |    |  |
|-------|------|-----|--------|----|--|
| 147 - | XVII | XXV | 7,13 g | 6h | Gorny 48, 2 avril 1990, n° 610<br>Nicolet-Pierre, Amandry 1994, n° 51 <sup>168</sup> |
| 148 - | XVII | XXV | 6,41 g | 3h | ANS 1995.51.284  |

**Groupe 11F : Monogramme  $\sqrt{P}$  au droit et sarment de vigne au revers**  
(Bopearachchi inédit ; Nicolet-Pierre, Amandry Style B inédit)

|       |       |      |        |    |                    |
|-------|-------|------|--------|----|--------------------|
| 149 - | XVIII | XXVI | 6,28 g | 3h | ANS 1944.100.74340 |
|-------|-------|------|--------|----|--------------------|

**Groupe 11G : Monogramme  $\sqrt{P}$  au droit et sarment de vigne au revers**  
(Bopearachchi 1.A ; Nicolet-Pierre, Amandry style B n°s 43-45)


|       |                    |        |        |    |  |
|-------|--------------------|--------|--------|----|--|
| 150 - | XIX <sup>169</sup> | XXVII  | 8,09 g | 6h | Roma Numismatics 15, 5 avril 2018, n° 324                                |
| 151 - | XX                 | XXVIII | 7,40 g | 6h | Tradart, 12 décembre 1991, n° 205<br>Nicolet-Pierre, Amandry 1994, n° 43 |

<sup>167</sup> Cette monnaie est mentionnée mais non classée dans NICOLET-PIERRE & AMANDRY, 1994, p. 38, note 4.


<sup>168</sup> La publication indique  $\sqrt{P}$  comme monogramme. La lecture qu'O. Bopearachchi donne de la monnaie conservée à l'American Numismatic Society ( $\sqrt{V}$ , voir BOPEARACHCHI, 1998, n° 4) et frappée des mêmes coins de droit et de revers nous semble plus proche de la réalité.

<sup>169</sup> Ce coin présente la particularité exceptionnellement rare d'avoir été regravé après avoir servi à frapper plusieurs monnaies, le monogramme  $\sqrt{P}$  devenant  $\sqrt{V}$  (voir NICOLET-PIERRE & AMANDRY, 1994, p. 37).

N° Droit Revers Poids Axe

**Groupe 11H : Monogramme  au droit et sarment de vigne au revers  
(Bopearachchi 1.A ; Nicolet-Pierre, Amandry style B n°s 46-51)**

|       |     |         |        |    |   |
|-------|-----|---------|--------|----|---|
| 152 - | XIX | XXVII   | 7,94 g | 6h | Monnaies & Médailles 548, octobre 1991, n° 26<br>Jean Elsen 26, 12 septembre 1992, n° 548<br>Nicolet-Pierre, Amandry 1994, n° 50  |
| 153 - | XIX | XXIX    | 8,03 g | 6h | Roma Numismatics 16, 26 septembre 2018, n° 406  |
| 154 - | XIX | XXX     | 8,01 g | 6h | Nicolet-Pierre, Amandry 1994, n° 47   |
| 155 - | XIX | XXXI    | 7,97 g | 6h | Nicolet-Pierre, Amandry 1994, n° 48<br>Kurfälzische Münzprägung 49, décembre 1995, n° 248   |
| 156 - | XIX | XXXI    | 7,93 g | 5h | Roma Numismatics 16, 26 septembre 2018, n° 407  |
| 157 - | XIX | XXXII   | 7,96 g | 6h | Roma Numismatics 15, 5 avril 2018, n° 325   |
| 158 - | XXI | XXXIII  | 8,13 g | 6h | Roma Numismatics 16, 26 septembre 2018, n° 408  |
| 159 - | XXI | XXXIV   | 8,04 g | 6h | Roma Numismatics 15, 5 avril 2018, n° 326   |
| 160 - | XXI | XXXIV   | 7,94 g | 6h | Nicolet-Pierre, Amandry 1994, n° 44<br>Peus Münzhandlung 374, 23 avril 2003, n° 192   |
| 161 - | XXI | XXXIV   | 7,71 g |    | Jean Vinchon Numismatique, 23-24 avril 1990, n° 35<br>Jean Elsen 93, 15 septembre 2007, n° 533  |
| 162 - | XXI | XXXV    | 7,94 g | 6h | Nicolet-Pierre, Amandry 1994, n° 45<br>Monnaies & Médailles 27, 10-11 décembre 1996, n° 437<br>Gerhard Hirsch 215, 2-4 mai 2001, n° 416<br>Peus Münzhandlung 380, 3 novembre 2004, n° 645 |
| 163 - | XXI | XXXVI   | 7,90 g | 6h | Pre-Kushana Coins, n° 66  |
| 164 - | XXI | XXXVII  | 7,87 g | 6h | CNG 72, 14 janvier 2006, n° 1012  |
| 165 - | XXI | XXXVIII | 7,59 g | 6h | BNF 1972.1042<br>Nicolet-Pierre 1973, n° 3  |
| 166 - | XXI | XXXVIII | 7,45 g |    | Spink 120, 9-10 juillet 2001, n° 109  |

**Groupe 11I : Monogramme  au droit et sarment de vigne au revers  
(Bopearachchi inédit ; Nicolet-Pierre, Amandry style B inédit)**

|       |       |       |        |    |  |
|-------|-------|-------|--------|----|--|
| 167 - | XXII  | XXX   | 8,03 g | 6h | Roma Numismatics 14, 21 septembre 2017, n° 331   |
| 168 - | XXIII | XXVII | 7,89 g | 6h | CNG 50, 15 septembre 1999, n° 685<br>Triton 14, 3 janvier 2011, n° 411   |
| 169 - | XXIII | XXX   | 7,94 g |    | CNG 38, 6-7 juin 1996, n° 481  |
| 170 - | XXIII | XXXII | 7,86 g | 6h | Nicolet-Pierre, Amandry 1994, n° 46  |
| 171 - | XXIII | XXXII | 7,85 g | 6h | Monnaies & Médailles 76, 19-20 septembre 1991, n° 836<br>Kurfälzische Münzprägung 43, décembre 1992, n° 184<br>Nicolet-Pierre, Amandry 1994, n° 49<br>Monnaies & Médailles 27, 10-11 décembre 1996, n° 436 |
| 172 - | XXIII | XXXIX | 7,95 g | 6h | Pre-Kushana Coins, n° 67   |
| 173 - | XXIII | XL    | 7,91 g |    | Peus Münzhandlung 328, 2-4 mai 1990, n° 121<br>Gorny 55, 14 mai 1991, n° 383   |



N°      Droit      Revers      Poids      Axe

**MONNAIES À L'AIGLE****Série 12****ARGENT – DRACHME DE POIDS LOCAL**

**D.** Tête d'Athéna à dr. coiffée d'un casque attique huppé décoré à g. d'une fleur dont la tige forme un s et à dr. d'oves au-dessus de la visière. L'oreille dr. est percée d'une large boucle d'oreille. Le cou est parfois ceint d'un collier de perles. Pas de bordure.

**R.** Aigle debout à g. retournant la tête vers la dr. Pas de légende.

**Groupe 12A : Ø** (sans monogramme ou symbole)  
(Bopearachchi 2.A ; Nicolet-Pierre, Amandry style B inédit)

|       |   |   |        |    |   |
|-------|---|---|--------|----|---|
| 174 - | H | I | 3,54 g |    | Tradart, 8 novembre 1992, n° 135<br>Millon & Associés, 8 juin 2007, n° 53 |
| 175 - | H | I | 3,40 g | 6h | ANS 1944.100.74342  |
| 176 - | H | J | 2,96 g |    | Peus Münzhandlung 349, 30 octobre-1 <sup>er</sup> novembre 1996, n° 267   |
| 177 - | I | K | 3,50 g | 7h | BM 1881,1205.15   |
| 178 - | J | L | 2,95 g | 6h | ANS 1995.51.65  |

| N° | Droit | Revers | Poids | Axe |  |
|----|-------|--------|-------|-----|--|
|----|-------|--------|-------|-----|--|

**Groupe 12B : Sarment de vigne au revers**  
(Bopearachchi 2.A ; Nicolet-Pierre, Amandry style B n°s 52-57)

|       |   |    |        |    |   |
|-------|---|----|--------|----|---|
| 179 - | K | M  | 3,57 g | 6h | Roma Numismatics 15, 5 avril 2018, n° 329   |
| 180 - | K | M  | 3,40 g | 6h | ANS 1995.51.265   |
| 181 - | K | M  | 2,97 g | 6h | CNG eAuction 367, 27 janvier 2016, n° 279   |
| 182 - | K | N  | 3,58 g |    | Roma Numismatics 16, 26 septembre 2018, n° 411  |
| 183 - | K | N  | 3,45 g |    | CNG 38, 6-7 juin 1996, n° 482   |
| 184 - | K | N  | 3,40 g |    | Gerhard Hirsch 172, 27-29 novembre 1991, n° 404   |
| 185 - | L | O  | 3,54 g | 6h | Roma Numismatics 14, 21 septembre 2017, n° 334  |
| 186 - | L | O  | 3,43 g |    | Monnaies & Médailles 20, 8-9 novembre 1990, n° 1421<br>Monnaies & Médailles 76, 19-20 septembre 1991, n° 837  |
| 187 - | L | P  | 3,05 g | 6h | Nicolet-Pierre, Amandry 1994, n° 55   |
| 188 - | M | Q  | 3,44 g | 6h | Nicolet-Pierre, Amandry 1994, n° 53<br>Monnaies & Médailles 27, 10-11 décembre 1996, n° 438   |
| 189 - | N | R  | 3,44 g | 6h | ANS 1995.51.63  |
| 190 - | O | S  | 3,42 g | 6h | Gorny 48, 2 avril 1990, n° 612<br>CNG 18, 3 décembre 1991, n° 240<br>Numismatic Fine Arts 29, 13 août 1992, n° 205<br>Nicolet-Pierre, Amandry 1994, n° 54 |
| 191 - | P | T  | 3,37 g |    | Jean Elsen 147, octobre 1992, n° 62<br>Jean Elsen 28, 20 février 1993, n° 325<br>Nicolet-Pierre, Amandry 1994, n° 56                                      |
| 192 - | Q | U  | 3,35 g | 6h | Bopearachchi 1999, n° 65  |
| 193 - | R | V  | 3,35 g |    | CNG 57, 4 avril 2001, n° 705  |
| 194 - | S | W  | 3,34 g | 5h | BNF 1972.1044<br>Nicolet-Pierre 1973, n° 4  |
| 195 - | T | X  | 3,32 g | 6h | BNF 1972.1045<br>Nicolet-Pierre 1973, n° 5  |
| 196 - | U | Y  | 3,30 g | 6h | BM 1879,1201.6  |
| 197 - | V | Z  | 3,30 g | 8h | CNG 69, 8 juin 2005, n° 776   |
| 198 - | W | AA | 3,22 g |    | Jean Elsen 249, juillet-septembre 2009, n° 146  |
| 199 - | X | BB | 2,46 g | 6h | ANS 1944.100.74343  |
| 200 - | Y | CC | sans   |    | Holt 1981, n° 17  |

**Groupe 12C : Monogramme au droit**  
(Bopearachchi inédit ; Nicolet-Pierre, Amandry style B inédit)

|       |   |    |        |    |   |
|-------|---|----|--------|----|---|
| 201 - | Z | DD | 3,47 g | 6h | Roma Numismatics 15, 5 avril 2018, n° 327 |
|-------|---|----|--------|----|---|

N°      Droit      Revers      Poids      Axe

**Groupe 12D : Monogramme au droit et sarment de vigne au revers**  
(Bopearachchi inédit ; Nicolet-Pierre, Amandry style B inédit)

|       |    |    |        |    |  |
|-------|----|----|--------|----|--|
| 202 - | AA | EE | 3,66 g | 6h | Roma Numismatics 15, 5 avril 2018, n° 328  |
| 203 - | AA | FF | 3,41 g | 6h | CNG 78, 14 mai 2008, n° 1016   |
| 204 - | AA | FF | 3,32 g | 5h | Roma Numismatics 14, 21 septembre 2017, n° 332   |
| 205 - | BB | GG | 3,61 g | 6h | Monnaies & Médailles 554, mai 1992, n° 48<br>Nicolet-Pierre, Amandry 1994, n° 52                     |
| 206 - | BB | HH | 3,60 g |    | CNG 63, 21 mai 2003, n° 920  |
| 207 - | BB | HH | 3,40 g |    | Peus Münzhandlung 328, 2-4 mai 1990, n° 122<br>Schweizerische Kreditanstalt 54, automne 1990, n° 116 |
| 208 - | CC | HH | 3,58 g | 6h | Roma Numismatics 16, 26 septembre 2018, n° 410   |
| 209 - | DD | HH | 3,32 g | 6h | CNG eAuction 420, 9 mai 2018, n° 282   |
| 210 - | DD | HH | 3,30 g |    | Joel L. Malter 66, 14 août 1995, n° 618  |
| 211 - | DD | II | 3,46 g |    | CNG 67, 22 septembre 2004, n° 1003   |
| 212 - | DD | II | 3,43 g |    | CNG 66, 19 mai 2004, n° 925  |
| 213 - | EE | JJ | 3,24 g |    | Paul-Francis Jacquier 15, été 1993, n° 187   |
| 214 - | FF | KK | 3,14 g | 6h | Roma Numismatics 16, 26 septembre 2018, n° 409   |
| 215 - | FF | LL | 3,02 g | 6h | CNG eAuction 91, 9 juin 2004, n° 86<br>CNG 81, 20 mai 2008, n° 676                                   |

**Groupe 12E : Sarment de vigne et caducée au revers**  
(Bopearachchi 2.A ; Nicolet-Pierre, Amandry style B n°s 63-64)

|       |    |    |        |    |   |
|-------|----|----|--------|----|---|
| 216 - | GG | MM | 3,66 g | 5h | Roma Numismatics 14, 21 septembre 2017, n° 333  |
| 217 - | GG | NN | 3,38 g | 6h | CNG 72, 14 juin 2006, n° 1014   |
| 218 - | GG | OO | 3,21 g |    | Freeman & Sear 5, printemps 1998, n° 84<br>Freeman & Sear 5, 14 mai 1999, n° 301          |
| 219 - | HH | PP | 3,62 g | 6h | Roma Numismatics 14, 21 septembre 2017, n° 335  |
| 220 - | II | QQ | 3,60 g |    | CNG 63, 21 mai 2003, n° 919   |
| 221 - | II | QQ | 3,55 g | 6h | Roma Numismatics 16, 26 septembre 2018, n° 413  |
| 222 - | II | QQ | 3,51 g |    | Monnaies & Médailles 567, juillet-août 1993, n° 25<br>Nicolet-Pierre, Amandry 1994, n° 64 |
| 223 - | II | RR | 2,94 g |    | Bank Leu 72, 12 mai 1998, n° 369  |
| 224 - | JJ | SS | 3,65 g | 6h | Roma Numismatics 16, 26 septembre 2018, n° 414  |
| 225 - | JJ | SS | 3,51 g | 6h | Roma Numismatics 14, 21 septembre 2017, n° 336  |
| 226 - | JJ | SS | 3,21 g | 6h | CNG 70, 21 septembre 2005, n° 447   |
| 227 - | KK | TT | 3,60 g | 6h | Roma Numismatics 16, 26 septembre 2018, n° 412  |
| 228 - | KK | TT | 3,48 g | 6h | CNG 75, 23 mai 2007, n° 613   |
| 229 - | LL | UU | 3,46 g | 6h | BNF 1991.8<br>Nicolet-Pierre, Amandry 1994, n° 63   |
| 230 - | MM | VV | 3,34 g |    | Head 1906, pl. II, n° 6   |

N°      Droit      Revers      Poids      Axe

**Série 13**

**ARGENT – HÉMIDRACHME DE POIDS LOCAL**

Types et légende comme la série 12

**Groupe 13A : Ø (sans monogramme ou symbole)**

(Bopearachchi 2.A ; Nicolet-Pierre, Amandry style B inédit)

231 -    k        m        1,76 g        Monnaies & Médailles 560, novembre-décembre 1992, n° 96

**Groupe 13B : Sarment de vigne au revers**

(Bopearachchi 2.A ; Nicolet-Pierre, Amandry style B n°s 58-62)

|       |   |    |        |    |   |
|-------|---|----|--------|----|---|
| 232 - | l | n  | 1,80 g |    | Monnaies et Médailles 570, novembre-décembre 1993, n° 170   |
| 233 - | l | o  | 1,40 g | 6h | Atakhodjaev 2005, n° 1  |
| 234 - | m | p  | 1,74 g | 6h | Nicolet-Pierre, Amandry 1994, n° 58<br>CNG 54, 14 juin 2000, n° 904   |
| 235 - | m | q  | 1,73 g |    | CNG 61, 22 septembre 2002, n° 941   |
| 236 - | m | q  | 1,71 g |    | Jean Elsen 26, 12 septembre 1992, n° 549<br>Nicolet-Pierre, Amandry 1994, n° 59   |
| 237 - | m | q  | 1,68 g | 6h | ANS 1995.51.62  |
| 238 - | m | r  | 1,69 g | 6h | Nicolet-Pierre, Amandry 1994, n° 60   |
| 239 - | m | s  | 1,67 g | 6h | Gorny 48, 2 avril 1990, n° 613<br>Nicolet-Pierre, Amandry 1994, n° 61<br>Ponterio & Associates 148, 9-10 janvier 2009, n° 396 |
| 240 - | n | t  | 1,74 g |    | Emporium Hamburg 56, 16-17 novembre 2006, n° 99   |
| 241 - | o | o  | 1,74 g | 6h | Roma Numismatics 15, 5 avril 2018, n° 330   |
| 242 - | o | u  | 1,57 g |    | H. W. Müller 80, 28-30 novembre 1994, n° 108<br>Gorny & Mosch 142, 10-11 octobre 2005, n° 1708                                |
| 243 - | p | v  | 1,63 g | 6h | ANS 1995.51.64  |
| 244 - | q | w  | 1,60 g | 6h | Gorny 48, 2 avril 1990, n° 614<br>Nicolet-Pierre, Amandry 1994, n° 62<br>Jean Elsen 94, 15 décembre 2007, n° 429              |
| 245 - | r | x  | 1,57 g | 7h | BNF 1972.1046<br>Nicolet-Pierre 1973, n° 6  |
| 246 - | r | y  | 1,18 g |    | Freeman & Sear 6, 6 octobre 2000, n° 352  |
| 247 - | s | z  | 1,49 g | 6h | Roma Numismatics 14, 21 septembre 2017, n° 337  |
| 248 - | t | aa | 1,28 g | 6h | ANS 1944.100.74344  |
| 249 - | u | bb | 1,17 g | 9h | BM 1881,1207.2  |
| 250 - | v | cc | 0,71 g | 8h | BM 1971,0702.14 <sup>170</sup>  |

170 Malgré le poids réduit de cette monnaie, dont H. Nicolet-Pierre se demande s'il ne s'agit pas d'une obole, nous la classons parmi les hémidrachmes de poids local, en raison de sa très importante usure, laquelle explique sans doute son poids.

N°      Droit      Revers      Poids      Axe

**Série 14****ARGENT – DRACHME DE POIDS LOCAL**

**D.** Tête d'Athéna à dr. coiffée d'un casque attique huppé décoré à g. d'une fleur dont la tige forme un s et à dr. d'oves au-dessus de la visière. L'oreille dr. est percée d'une large boucle d'oreille. Le cou est parfois ceint d'un collier de perles. Pas de bordure.

**R.** Aigle debout à dr. retournant la tête vers la g. Pas de légende.

**Groupe 14A : Sarment de vigne au revers**

(Bopearachchi inédit ; Nicolet-Pierre, Amandry style B inédit)

251 -    NN      WW      3,30 g    6h      Bopearachchi 1999, n° 66

**Groupe 14B : Sarment de vigne et caducée au revers**

(Bopearachchi inédit ; Nicolet-Pierre, Amandry style B inédit)

252 -    JJ      XX      3,69 g    6h      Roma Numismatics 15, 5 avril 2018, n° 331

253 -    JJ      XX      3,55 g    6h      Roma Numismatics 14, 21 septembre 2017, n° 338

**Série 15****ARGENT – DIOBOLE DE POIDS LOCALE**

**D.** Tête de Zeus barbu et lauré à dr. Pas de bordure.

**R.** Aigle debout à g. retournant la tête vers la dr. Pas de légende.

**Groupe 15A : Ø (sans monogramme ou symbole)**

(Bopearachchi inédit ; Nicolet-Pierre, Amandry style B inédit)

254 -    x      dd      1,11 g    6h      CNG eAuction 217, 21 septembre 2017, n° 196

| N° | Droit | Revers | Poids | Axe |  |
|----|-------|--------|-------|-----|--|
|----|-------|--------|-------|-----|--|

**Groupe 15B : Sarment de vigne au revers**  
(Bopearachchi 2.B ; Nicolet-Pierre, Amandry style B n° 65)

|       |   |    |        |    |   |
|-------|---|----|--------|----|---|
| 255 - | x | ee | 1,21 g | 6h | Roma Numismatics 15, 5 avril 2018, n° 332   |
| 256 - | x | ee | 1,17 g | 6h | Head 1906, pl. II, n° 8   |
| 257 - | x | ff | 1,13 g | 6h | ANS 1995.51.244   |
| 258 - | y | gg | 1,13 g |    | CNG 61, 22 septembre 2002, n° 942   |
| 259 - | y | hh | 1,07 g |    | Jean Elsen 28, 20 février 1993, n° 323<br>Nicolet-Pierre, Amandry 1994, n° 65<br>Joel L. Malter 66, 14 août 1995, n° 619<br>CNG 66, 19 mai 2004, n° 926 |
| 260 - | z | ii | 1,00 g | 6h | Bopearachchi 1999, n° 67  |

**Groupe 15C : Sarment de vigne et caducée au revers**  
(Bopearachchi inédit ; Nicolet-Pierre, Amandry style B inédit)

|       |    |    |        |    |  |
|-------|----|----|--------|----|--|
| 261 - | aa | jj | 1,49 g | 6h | Roma Numismatics 14, 21 septembre 2017, n° 339 |
|-------|----|----|--------|----|--|

**MONNAYAGE AU NOM DE SÔPHYTOS**

**Série 16**

**ARGENT – TÉTRADRACHME DE POIDS ATTIQUE**

**D.** Tête du souverain à dr. coiffée d'un casque attique huppé décoré à g. d'une fleur dont la tige forme un s et à dr. d'oves au-dessus de la visière. L'oreille dr. est percée d'une boucle d'oreille. Pas de bordure.

**R.** Coq debout à dr. Grènetis.

Légende : ↓ΣΩΦΥΤΟΥ

**Groupe 16A : Caducée au revers**  
(Bopearachchi inédit)

|       |    |    |         |    |  |
|-------|----|----|---------|----|--|
| 262 - | 23 | 47 | 17,10 g | 6h | Roma Numismatics 15, 5 avril 2018, n° 347      |
| 263 - | 23 | 47 | 16,97 g | 6h | Roma Numismatics 14, 21 septembre 2017, n° 364 |
| 264 - | 23 | 47 | 15,93 g |    | Bopearachchi 2005, fig. 18                     |

N°      Droit      Revers      Poids      Axe

**Série 17**  
**OR – STATÈRE DE POIDS ATTIQUE**

**D.** Tête du souverain à dr. coiffé d'un casque attique ceint d'une couronne de laurier, dont les paragnatides abaissées sur les joues sont décorées d'une aile. Grènetis.

**R.** Caducée. Grènetis.

Légende : →ΣΩΦΥΤΟΥ

**Groupe 17A** : Monogramme MNA  
(Bopearachchi inédit)

265 -    α            α            8,58 g    12h        FLANDRIN & BOPEARACHCHI, 2005

**Série 18**  
**ARGENT – TÉTRADRACHME DE POIDS ATTIQUE**

**D.** Tête du souverain à dr. coiffé d'un casque attique ceint d'une couronne de laurier, dont les paragnatides abaissées sur les joues sont décorées d'une aile. Grènetis.

**R.** Coq debout à dr. Grènetis.

Légende : ↓ΣΩΦΥΤΟΥ

**Groupe 18A** : Monogramme M au droit et caducée au revers  
(Bopearachchi 3.A)

266 -    24            48            16,87 g    7h        Roma Numismatics 15, 5 avril 2018, n° 348

**Groupe 18B** : Caducée au revers  
(Bopearachchi 3.A)

267 -    25            49            17,20 g    6h        Bopearachchi 1996, pl. 1, n° 1  
268 -    25            49            17,06 g    7h        Roma Numismatics 16, 26 septembre 2018, n° 421  
269 -    25            49            16,81 g    6h        Roma Numismatics 14, 21 septembre 2017, n° 365

| N° | Droit | Revers | Poids | Axe |  |
|----|-------|--------|-------|-----|--|
|----|-------|--------|-------|-----|--|

**Série 19****ARGENT – DIDRACHME DE POIDS ATTIQUE**

Types et légende comme la série 18

**Groupe 19A : Monogramme MNA au droit et caducée au revers  
(Bopearachchi 3.A)**

|       |      |       |        |    |  |
|-------|------|-------|--------|----|--|
| 270 - | XXIV | XLI   | 8,00 g | 6h | Roma Numismatics 14, 21 septembre 2017, n° 366 |
| 271 - | XXIV | XLII  | 8,00 g | 5h | Roma Numismatics 15, 5 avril 2018, n° 349      |
| 272 - | XXIV | XLIII | 7,91 g | 6h | Roma Numismatics 16, 26 septembre 2018, n° 422 |
| 273 - | XXV  | XLIV  | 7,40 g | 6h | Bopearachchi 1996, pl. 1, n° 2                 |

**Série 20****ARGENT – DRACHME DE POIDS LOCAL**

Types et légende comme la série 18

**Groupe 20A : Monogramme MNA au droit et caducée au revers  
(Bopearachchi 3.A)**

|       |    |     |        |     |   |
|-------|----|-----|--------|-----|---|
| 274 - | OO | YY  | 3,89 g | 12h | Roma Numismatics 14, 21 septembre 2017, n° 367  |
| 275 - | PP | ZZ  | 3,77 g | 6h  | Roma Numismatics 16, 26 septembre 2018, n° 423  |
| 276 - | QQ | AAA | 3,60 g | 6h  | Bopearachchi 1999, n° 60<br>Freeman & Sear 10, printemps 2005, n° 60<br>Freeman & Sear 13, 25 août 2006, n° 272<br>Gemini 4, 8 janvier 2008, n° 242<br>Gorny & Mosch 169, 13 octobre 2008, n° 149 |

**Groupe 20B : Monogramme MN au droit et caducée au revers  
(Bopearachchi 3.A)**

|       |    |     |        |    |                |
|-------|----|-----|--------|----|----------------|
| 277 - | RR | BBB | 3,89 g | 7h | ANS 1995.51.61 |
|-------|----|-----|--------|----|----------------|



## 132 OLIVIER BORDEAUX

| N°  | Droit | Revers | Poids  | Axe |   |
|---|-------|--------|--------|-----|---|
| <b>Groupe 20C : Monogramme M au droit et caducée au revers<br/>(Bopearachchi 3.A)</b> |       |        |        |     |   |
| 278 -   | SS    | CCC    | 3,86 g | 6h  | Roma Numismatics 15, 5 avril 2018, n° 350                             |
| 279 -   | SS    | CCC    | 3,63 g |     | CNG 60, 22 mai 2002, n° 1098  |
| 280 -   | SS    | DDD    | 3,67 g | 6h  | CNG 57, 4 avril 2001, n° 706<br>Triton 14, 3 janvier 2011, n° 412     |
| 281 -   | SS    | DDD    | 3,64 g | 6h  | ANS 1944.100.74345  |
| 282 -   | SS    | DDD    | 3,40 g | 6h  | CNG 69, 8 juin 2005, n° 777   |
| 283 -   | TT    | EEE    | 3,81 g | 6h  | Triton 15, 3 janvier 2012, n° 1343                                    |
| 284 -   | TT    | FFF    | 3,46 g | 6h  | CNG 69, 8 juin 2005, n° 778   |
| 285 -   | UU    | GGG    | 3,71 g |     | Emporium Hamburg 51, 13-14 mai 2004, n° 108                           |
| 286 -   | VV    | HHH    | 3,68 g | 6h  | CNG 88, 14 septembre 2011, n° 412                                     |
| 287 -   | WW    | III    | 3,60 g |     | CNG 61, 22 septembre 2002, n° 943                                     |
| 288 -   | XX    | JJJ    | 3,58 g | 7h  | ANS 1995.51.283   |
| 289 -   | XX    | KKK    | 3,30 g | 7h  | Bank Leu 72, 12 mai 1998, n° 370<br>Bank Leu 83, 6-7 mai 2002, n° 428 |
| 290 -   | YY    | LLL    | 3,39 g |     | Triton 4, 5 décembre 2000, n° 338                                     |
| 291 -   | ZZ    | MMM    | 3,02 g |     | Peus Münzhandlung 345, 1-3 novembre 1995, n° 301                      |

**Groupe 20D : Monogramme incertain ou absent au droit, caducée au revers  
(Bopearachchi 3.A)**

|       |     |     |        |    |  |
|-------|-----|-----|--------|----|--|
| 292 - | AAA | NNN | 3,69 g |    | Smith 1906, n° 1   |
| 293 - | BBB | OOO | 3,69 g |    | BNF 2.2760   |
| 294 - | CCC | PPP | 3,64 g | 7h | Triton 8, 11-12 janvier 2005, n° 610   |
| 295 - | DDD | QQQ | 3,60 g |    | Frank L. Kovacs 14, 17 octobre 1998, n° 79   |
| 296 - | EEE | RRR | 3,48 g |    | CNG 54, 14 juin 2000, n° 905   |
| 297 - | EEE | SSS | 3,23 g |    | Triton 3, 30 novembre-1 <sup>er</sup> décembre 1999, n° 683  |
| 298 - | FFF | TTT | 3,46 g |    | Monnaies et Médailles 548, octobre 1991, n° 27<br>Monnaies et Médailles 554, mai 1992, n° 49<br>Fritz Rudolf Künker 25, 29 septembre-1 <sup>er</sup> octobre 1993, n° 163      |
| 299 - | GGG | UUU | 3,41 g | 6h | Triton 9, 10-11 janvier 2006, n° 1109<br>CNG 72, 14 juin 2006, n° 1015<br>Harlan J. Berk 151, 1 <sup>er</sup> novembre 2006, n° 220<br>Harlan J. Berk 164, 20 mai 2009, n° 255 |
| 300 - | HHH | VVV | 3,23 g | 6h | ANS 1944.100.74346   |

| N° | Droit | Revers | Poids | Axe |  |
|----|-------|--------|-------|-----|--|
|----|-------|--------|-------|-----|--|

**Série 21****ARGENT – HÉMIDRACHME DE POIDS LOCAL**

Types et légende comme la série 18

**Groupe 21A** : Monogramme MNA au droit et caducée au revers  
(Bopearachchi 3.A)

|       |    |    |        |    |                |
|-------|----|----|--------|----|----------------|
| 301 - | bb | kk | 1,61 g |    | BNF 1974.1066  |
| 302 - | bb | ll | 1,61 g | 6h | ANS 1995.51.60 |

**Groupe 21B** : Monogramme incertain ou absent au droit, caducée au revers  
(Bopearachchi 3.A)

|       |    |    |        |    |                |
|-------|----|----|--------|----|----------------|
| 303 - | cc | mm | 1,21 g |    | BNF 1974.1067  |
| 304 - | dd | nn | 1,01 g | 6h | ANS 1995.51.59 |

**Série 22****ARGENT – OBOLE DE POIDS LOCAL**

Types et légende comme la série 18

**Groupe 22A** : Monogramme M au droit et caducée au revers  
(Bopearachchi 3.A)

|       |    |    |        |  |  |
|-------|----|----|--------|--|--|
| 305 - | a' | a' | 0,66 g |  | CNG 61, 22 septembre 2002, n° 944  |
| 306 - | a' | a' | 0,60 g |  | Peus Münzhandlung 328, 2-4 mai 1990, n° 124<br>Albrecht Hoffmann Münz Zentrum 70, 5-7 décembre 1990, n° 684<br>Gorny 55, 14 mai 1991, n° 384<br>Gorny 71, 3 mai 1995, n° 458<br>Jean Elsen 94, 15 décembre 2007, n° 430<br>Jean Elsen 249, juillet-septembre 2009, n° 136<br>Jean Elsen 251, janvier-mars 2010, n° 145 |

**Groupe 22B** : Monogramme incertain ou absent au droit, caducée au revers  
(Bopearachchi 3.A)

|       |    |    |        |    |   |
|-------|----|----|--------|----|---|
| 307 - | b' | b' | 0,58 g | 6h | CNG 72, 14 juin 2006, n° 1016             |
| 308 - | c' | b' | 0,54 g |    | CNG eAuction 101, 10 novembre 2004, n° 64 |
| 309 - | d' | c' | 0,49 g | 6h | CNG 103, 14 septembre 2016, n° 46         |

N°      Droit      Revers      Poids      Axe

**Series 23**  
**SILVER – LOCAL STANDARD DIOBOL**

D. Tête d'Athéna coiffée d'un casque corinthien.

R. Coq debout à dr.

Légende : ↓ΣΩΦΥΤΟΥ

**Groupe 23A : Caducée au revers**  
(Bopearachchi 3.B)

|       |    |    |        |    |  |
|-------|----|----|--------|----|--|
| 310 - | ee | oo | 1,18 g |    | Peus Münzhandlung 328, 2-4 mai 1990, n° 123<br>Peus Münzhandlung 330, 24-26 avril 1991, n° 214 |
| 311 - | ee | pp | 1,13 g |    | CNG 61, 22 septembre 2002, n° 945<br>Frank L. Kovacs 15, 1er octobre 2003, n° 170              |
| 312 - | ee | pp | 1,11 g |    | CNG 66, 19 mai 2004, n° 927  |
| 313 - | ee | pp | 1,07 g | 6h | CNG 79, 17 septembre 2008, n° 491  |
| 314 - | ee | qq | 1,07 g | 6h | CNG 70, 21 septembre 2005, n° 448  |
| 315 - | ff | rr | 1,15 g | 7h | CNG 69, 8 juin 2005, n° 779  |
| 316 - | ff | rr | 0,95 g |    | CNG 54, 14 juin 2000, n° 906   |
| 317 - | gg | ss | 1,14 g | 6h | CNG 97, 17 septembre 2014, n° 442  |
| 318 - | hh | tt | 1,08 g | 6h | CNG eAuction 357, 12 août 2015, n° 200   |

**Série 24**  
**ARGENT – OBOLE DE POIDS LOCAL**  
Types et légende comme la série 23

**Groupe 24A : Caducée au revers**  
(Bopearachchi 3.B)

|       |    |    |        |    |                |
|-------|----|----|--------|----|----------------|
| 319 - | e' | d' | 0,60 g |    | BNF 1974.1068  |
| 320 - | f' | e' | 0,51 g | 6h | ANS 1974.145.1 |

N°      Droit      Revers      Poids      Axe

**Série 25**  
**BRONZE – DEMI-UNITÉ**<sup>171</sup>

**D.** Tête d'Athéna coiffée d'un casque corinthien. Grènetis.

**R.** Chouette debout à dr., le corps de profil et la tête de face. Grènetis. Pas de légende.

**Groupe 25A : Ø (sans monogramme ou symbole)**

|       |    |    |        |     |  |
|-------|----|----|--------|-----|--|
| 321 - |    | α' | 1,80 g | 6h  | Bernard 1985, n° TF8                   |
| 322 - | α' | β' | 1,68 g | 6h  | Bernard 1985, n° 2                     |
| 323 - | β' | γ' | 1,68 g | 8h  | CNG 75, 23 mai 2007, n° 614            |
| 324 - | γ' | δ' | 1,60 g | 6h  | BM                                     |
| 325 - | δ' | ε' | 1,60 g | 7h  | CNG eAuction 239, 25 août 2010, n° 256 |
| 326 - | ε' | ζ' | 1,53 g | 6h  | Bernard 1985, n° 3                     |
| 327 - | ε' | η' | 1,00 g | 9h  | Bernard 1985, n° TF10                  |
| 328 - |    | θ' | 1,42 g | 12h | Bernard 1985, n° 4                     |
| 329 - | ζ' | ι' | 1,35 g | 11h | www.zeno.ru, n° 95337                  |
| 330 - | η' | κ' | 1,26 g | 6h  | Bernard 1985, n° 5                     |
| 331 - |    | λ' | 1,21 g |     | Bernard 1985, n° 6                     |
| 332 - | θ' | μ' | 1,19 g | 6h  | Bernard 1985, n° 7                     |

**MONNAYAGE AU NOM D'ANDRAGORAS**

**Série 1**  
**OR – STATÈRE DE POIDS ATTIQUE**

**D.** Tête diadémée de Zeus barbu à dr.

**R.** Niké ailée conduisant un quadrigé à dr., un kentron dans la main dr. et les rênes dans la main g. Guerrier en armure debout à dr. derrière la déesse, tenant un objet dans la main dr.

Légende : →ANΔΡΑΓΟΡΟΥ

<sup>171</sup> BERNARD, 1985, p. 19.

| N° | Droit | Revers | Poids | Axe |  |
|----|-------|--------|-------|-----|--|
|----|-------|--------|-------|-----|--|

**Série 1A : Monogramme au droit**  
(D'yakonov & Zeimal' I)

|       |   |   |        |    |  |
|-------|---|---|--------|----|--|
| 333 - | β | β | 8,54 g | 6h | BM 1879,0401.2   |
| 334 - | β | γ | 8,52 g | 6h | BM 1888,1208.59  |
| 335 - | β | γ | 8,50 g | 6h | Triton 16, 7 janvier 2013, n° 550<br>Numismatica Ars Classica 78, 26 mai 2014, n° 337<br>Triton 20, 9 janvier 2017, n° 341 |
| 336 - | β | γ | 8,49 g | 6h | Numismatica Ars Classica 59, 4-5 avril 2011, n° 652  |
| 337 - | β | γ | 8,45 g | 6h | Berlin Münzkabinett 043.36   |
| 338 - | β | δ | 8,52 g | 6h | Thai Private Hand  |

**Série 2**

**OR – STATÈRE DE POIDS ATTIQUE**

**D.** Buste du souverain à dr. diadémé, portant la moustache, coiffé du kyrbasia à rabats sur les joues et habillé d'une tunique plissée avec couture décorative le long de l'épaule.

Légende : ↑NRGWR (en araméen)

**R.** Le souverain, coiffé du kyrbasia, conduisant un quadrigé à dr., tenant les rênes avec la main g. et un fouet de la main dr.

Légende : ←WHŠW (en araméen)

**Série 2A : Ø (sans monogramme ou symbole)**  
(D'yakonov, Zeimal' III)

|       |   |   |        |    |                |
|-------|---|---|--------|----|----------------|
| 339 - | γ | ε | 8,79 g | 6h | BM 1879,0401.1 |
|-------|---|---|--------|----|----------------|

**Série 3**

**OR – STATÈRE DE POIDS ATTIQUE**

**D.** Buste d'Athéna à dr., coiffée d'un casque attique huppé et les cheveux en boucles serrées.

**R.** Niké ailée et casquée (?) debout à g., portant le péplos, tenant une couronne dans sa main dr. tendue, et un bâton à la pointe trifide dans la main g.

Légende : ←↑K / WHŠWWR (en araméen)

**Série 3A : Monogramme ΠΓ au droit**  
(D'yakonov & Zeimal' IV)

|       |   |   |        |     |                       |
|-------|---|---|--------|-----|-----------------------|
| 340 - | δ | ζ | 8,60 g | 12h | BM RPK,p.83A.5.PhiIII |
|-------|---|---|--------|-----|-----------------------|

N°      Droit      Revers      Poids      Axe

**Série 4**  
**ARGENT - TÉTRADRACHME DE POIDS ATTIQUE**

**D.** Tête de Tychè coiffée d'une couronne tourelée, portant boucles d'oreille à triple pendant et double collier de perles. Grènetis.

**R.** Athéna debout à g., coiffée d'un casque corinthe à cimier, vêtue d'un chiton et d'un himation. Elle porte une chouette dans la main dr. tendue, tandis que la main g. repose sur un bouclier avec tête de gorgone posé à ses pieds. Lance dans le dos, pointe en bas. Grènetis.

Légende: ↓ANΔΡΑΓΟΡΟΥ

**Série 4A : Monogramme  $\Lambda^{\text{P}}$  au droit**  
(D'yakonov & Zeimal' II)

|       |    |    |         |    |  |
|-------|----|----|---------|----|--|
| 341 - | 26 | 50 | 17,08 g | 6h | Roma Numismatics 14, 21 septembre 2017, n° 325 |
| 342 - | 26 | 50 | 16,96 g | 6h | Roma Numismatics 16, 26 septembre 2018, n° 399 |
| 343 - | 27 | 53 | 16,71 g | 6h | Roma Numismatics 15, 5 avril 2018, n° 318      |
| 344 - | 28 | 54 | 16,74 g | 6h | Roma Numismatics 16, 26 septembre 2018, n° 400 |
| 345 - | 29 | 55 | 16,65 g | 6h | Roma Numismatics 14, 21 septembre 2017, n° 326 |
| 346 - | 29 | 56 | 16,56 g | 6h | BM 1881,0405.1                                 |
| 347 - | 30 | 57 | 16,36 g | 6h | BM 1888,1208.60                                |
| 348 - | 31 | 58 | 15,32 g | 5h | ANS 1978.201.1                                 |

**Série 4B : Monogramme  $\Lambda^{\text{P}}$  au droit et caducée au revers**  
(D'yakonov & Zeimal' II)

|       |    |    |         |    |  |
|-------|----|----|---------|----|--|
| 349 - | 27 | 51 | 17,04 g | 6h | Roma Numismatics 14, 21 septembre 2017, n° 327 |
| 350 - | 27 | 52 | 17,00 g | 6h | Roma Numismatics 15, 5 avril 2018, n° 319      |

**Série 5**  
**ARGENT - TÉTRADRACHME DE POIDS ATTIQUE**

**D.** Tête de Tychè coiffée d'une couronne tourelée, portant boucles d'oreille à triple pendant et double collier de perles. Grènetis.

**R.** Athéna debout à dr., coiffée d'un casque corinthe à cimier, vêtue d'un chiton. Elle porte une chouette dans la main g. tendue, tandis que la main dr. repose sur un bouclier avec tête de gorgone posé à ses pieds. Lance dans le dos, pointe en bas. Grènetis.

Légende : ↓ANΔΡΑΓΟΡΟΥ

## 138 OLIVIER BORDEAUX

| N° | Droit | Revers | Poids | Axe |  |
|----|-------|--------|-------|-----|--|
|----|-------|--------|-------|-----|--|

**Série 5A : Monogramme  $\overline{AV}$  au droit**

|       |    |    |         |    |  |
|-------|----|----|---------|----|--|
| 351 - | 32 | 59 | 17,28 g | 6h | Roma Numismatics 16, 26 septembre 2018, n° 401 |
| 352 - | 32 | 60 | 17,23 g | 7h | Roma Numismatics 14, 21 septembre 2017, n° 328 |
| 353 - | 32 | 60 | 16,90 g | 7h | Roma Numismatics 15, 5 avril 2018, n° 320      |
| 354 - | 32 | 60 | 16,86 g | 6h | BNF 1993.864                                   |

**Série 6****ARGENT – OBOLE DE POIDS ATTIQUE**

**D.** Tête de Tychè coiffée d'une couronne tourelée, portant boucles d'oreille et collier de perles (?).

**R.** Aigle à g., la tête tournée vers la dr. L'aile dr. est repliée, mais la g. est déployée. Pas de légende.

**Série 6A : Ø (sans monogramme ou symbole)**

|       |    |    |        |    |  |
|-------|----|----|--------|----|--|
| 355 - | g' | f' | 0,62 g | 6h | CNG 66, 19 mai 2004, n° 928<br>Triton 14, 3 janvier 2011, n° 409 |
| 356 - | h' | g' | 0,61 g | 6h | CNG 103, 14 septembre 2016, n° 462                               |
| 357 - | i' | h' | 0,51 g | 5h | CNG 69, 8 juin 2005, n° 780                                      |

## BIBLIOGRAPHIE

- ALRAM, 2015 = M. Alram, « Der Beginn der Münzprägung in Baktrien und Indien », *Geldgeschichtliche Nachrichten* 50, 2015, p. 130-135.
- АТАХОДЖАЕВ, 2013 = A. Atakhodjaev, « Données numismatiques pour l'histoire politique de la Sogdiane (IV<sup>e</sup>-II<sup>e</sup> siècles avant notre ère) », *Revue Numismatique* 170, 2013, p. 213-246.
- AUDOUIN, BERNARD, 1973 = R. Audouin et P. Bernard, « Trésor de monnaies indiennes et indo-grecques d'Aï Khanoum (Afghanistan) », *Revue Numismatique* 15, 1973, p. 238-289.
- BABELON, 1910 = E. Babelon, *Traité des monnaies grecques et romaines. Deuxième partie*, Paris, Ernest Leroux, 1910.
- BALAKHVANTSEV, 2010 = A. S. Balakhvantsev, « К вопросу об атрибуции глиняных голов из Takhti-Sangina [К вопросу об атрибуции глиняных голов из Тахти-Сангина] », dans *Khram Oksa v Baktrii (Yujnyi Tadjikistan)*, B. A. Litvinskii éd, Moscou, Vostotchnaia Literatoura, 2010, p. 531-544.
- BAUMS, 2018 = S. Baums, « Greek or Indian? The Questions of Menander and onomastic patterns in early Gandhāra », dans *Buddhism and Gandhara. An Archaeology of Museum Collections*, H. P. Ray éd., Londres-New York, Routledge, p. 33-46.
- BEER, 2002 = C. Beer, « A head of a marble Tyche from Idalion », *Cahiers du Centre d'Études Chypriotes* 32, 2002, p. 369-385.
- BELLINGER, 1962 = A. R. Bellinger, « The Coins from the Treasure of the Oxus », *ANS Museum Notes* 10, 1962, p. 51-67.
- BERNARD, 1970 = P. Bernard, « Campagne de fouilles 1969 à Aï Khanoum en Afghanistan », *Comptes rendus des Séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* 1970, p. 301-349.
- , 1985 = P. Bernard, *Fouilles d'Aï Khanoum IV. Les monnaies hors-trésors. Questions d'histoire gréco-bactrienne*, Paris, de Boccard (Mémoires de la DAFA, 28), 1985.
- 1994 = P. Bernard, « L'Asie Centrale et l'empire séleucide », *Topoi* 4, 1994, p. 473-511.
- BERNARD, PINAULT, ROUGEMONT, 2004 = P. Bernard, G.-J. Pinault et G. Rougemont, « Deux nouvelles inscriptions grecques de l'Asie centrale », *Journal des Savants*, 2004, p. 227-356.
- BETTS *et al.*, 2012 = A. Betts, V. N. Yagodin, F. Grenet, F. Kidd, M. Minardi, M. Bonnat et S. Khashimov, « The Akchakhan-kala Wall Paintings: New Perspectives on Kingship and Religion in Ancient Chorasmia », *Journal of Inner Asian Art and Archaeology* 7, 2012, p. 125-165.
- BIVAR, 1983 = A. D. H. Bivar, « The Political History of Iran under the Arsacids », dans *The Cambridge History of Iran. Volume 3 (I). The Seleucid, Parthian and Sasanian Periods*, E. Yarshater éd., Cambridge, Cambridge University Press, 1983, p. 21-99.
- БОПЕРАЧЧИ, 1991 = O. Bopéarachchi, *Monnaies gréco-bactriennes et indo-grecques. Catalogue raisonné*, Paris, Bibliothèque Nationale, 1991.



- , 1996 = O. Bopearachchi, « Sophytes, the enigmatic ruler of Central Asia », *Nomismatika Khronika* 15, 1996, p. 19-32.
- , 1998 = O. Bopearachchi, *Sylloge Nummorum Graecorum, Part 9, Graeco-Bactrian and Indo-Greek Coins. The Collection of the American Numismatic Society*, New York, The American Numismatic Society, 1998.
- , 1999 = O. Bopearachchi, « La circulation et la production monétaires en Asie Centrale et dans l'Inde du Nord-Ouest (avant et après la conquête d'Alexandre) », *Indologica Taurinensia* 25, 1999, p. 15-121.
- , 2005 = O. Bopearachchi, « Royaumes grecs en Afghanistan: nouvelles données », dans *L'art d'Afghanistan de la préhistoire à nos jours*, CEREDAF (éd.), Paris, CEREDAF, 2005, p. 49-69.
- , 2008 = O. Bopearachchi, « Les premiers souverains kouchans : chronologie et iconographie monétaire », *Journal des Savants*, 2008, p. 3-56.
- , 2017 = O. Bopearachchi, « Achaemenids and Mauryans: Emergence of Coins and Plastic Arts in India », dans *India and Iran in the Longue Durée*, A. Patel et T. Daryaee éd., Irvine, UCI Jordan Center for Persian Studies, 2017, p. 15-48.
- BOPEARACHCHI, FLANDRIN, 2005 = O. Bopearachchi et P. Flandrin, *Le portrait d'Alexandre le grand. Histoire d'une découverte pour l'humanité*, Paris, Éditions du Rocher, 2005.
- BOPEARACHCHI, LANDES, SACHS, 2003 = O. Bopearachchi, C. Landes et C. Sachs, *De l'Indus à l'Oxus. Archéologie de l'Asie Centrale*, Lattes, Musée de Lattes, 2003.
- BORDEAUX, 2017 = O. Bordeaux, « B. Kritt, *The Seleucid Mint of Ai Khanoum* (compte-rendu) », *Topoi* 21/2, 2017, p. 647-656.
- BROUCKE, 1994 : P. B. F. J. Broucke, « Tyche and the Fortune of Cities in the Greek and Roman World », *Yale University Art Gallery Bulletin*, 1994, p. 34-49.
- CALLATAÏ, 2002 = F. de CallataÏ, « La production des tétradrachmes civiques de la Cilice jusqu'à la Palestine à la fin du II<sup>e</sup> siècle et dans la première moitié du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. (Elaiussa Sébasté, Aigeai, Séleucie-de-Piérie, Laodicée, Arados, Tripolis, Sidon, Tyr, Ascalon) », dans *Les monnayages syriens. Quel apport pour l'histoire du Proche-Orient hellénistique et romain ? Actes de la table ronde de Damas, 10-12 novembre 1999*, C. Augé et F. Duyrat éd., Beyrouth, IFAPO, p. 71-91.
- , 2013 = F. de CallataÏ, « Pourquoi le « distatère en or au portrait d'Alexandre » est très probablement un faux moderne », *Revue Numismatique* 170, 2013, p. 175-189.
- CAMBON, JARRIGE, 2006 = P. Cambon et J.-F. Jarrige, *Afghanistan, les trésors retrouvés. Collections du musée national de Kaboul*, Paris, RMN, 2006.
- CAPDETREY, 2007 = L. Capdetrey, *Le pouvoir séleucide. Territoire, administration, finances d'un royaume hellénistique (312-129 avant J.-C.)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2007.
- CARTER, 1983 : G. F. Carter, « A Simplified Method for Calculating the Original Number of Dies from Die Link Statistics », *American Numismatic Society. Museum Notes* 28, 1983, p. 195-206.
- CARTER, 2015 = M. L. Carter, *Arts of the Hellenized East. Precious Metalwork and Gems of the Pre-Islamic Era*, Londres, Thames & Hudson, 2015.

- CHAMPEAUX, 1987 = J. Champeaux, *Fortuna. Le culte de la fortune dans le monde romain. II – Les transformations de Fortuna sous la République*, Rome, École Française de Rome, 1987.
- Cumont, 1939 : F. Cumont, « Portrait d'une reine parthe trouvé à Suse », *Comptes rendus des Séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* 1939, p. 330-341.
- CUNNINGHAM, 1866 = A. Cunningham, « Coin of the Indian Prince Sophytes, a Contemporary of Alexander the Great », *Numismatic Chronicle* 6, 1866, p. 220-231.
- , 1881 = A. Cunningham, « Relics of Ancient Persia in Gold, Silver and Copper », *Journal of the Asiatic Society of Bengal* 51, 1881, p. 151-186.
- CURIEL, SCHLUMBERGER, 1953 = R. Curiel et D. Schlumberger, *Trésors monétaires d'Afghanistan*, Paris, Librairie C. Klincksieck, 1953.
- CURTIS, 2004 = J. Curtis, « The Oxus Treasure in the British Museum », *Ancient Civilizations from Scythia to Siberia* 10, 2004, p. 293-338.
- DAUCÉ, 2010 = N. Daucé, « Les briques ornementales », dans *Le palais de Darius à Suse : une résidence royale sur la route de Persépolis à Babylone*, J. Perrot (dir.), Paris, Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2010, p. 327-342.
- DELVOYE, 1960 = C. Delvoe, « Compte-rendu de Tobias Dorhn, Die Tyche von Antiochia, Berlin, 1960 », *L'Antiquité Classique* 29-2, 1960, p. 586-587.
- DI CASTRO, 2012 : A. A. Di Castro, « Aspects of the Indian Fortune », dans *Prācyaprajñāpradīpa. Professor Dr Samaresht Bandopadhyay Felicitation Volume on Indian Early History and Culture*, I. W. Mabbett éd., Franklin, North American Institute for Oriental and Classical Studies, 2012, p. 172-184.
- DUYRAT, 2004 = F. Duyrat, « La circulation monétaire dans l'Orient séleucide », *Topoi Suppl.* 6, 2004, p. 381-424.
- , 2005 = F. Duyrat, « Le trésor de Damanhour (IGCH 1664) et l'évolution de la circulation monétaire en Égypte hellénistique », dans *L'exception égyptienne ? Production et échanges monétaires en Égypte hellénistique et romaine*, F. Duyrat et O. Picard éd., Le Caire, Institut Français d'Archéologie Orientale, 2005, p. 17-51.
- , 2014 = F. Duyrat, « Les étalons monétaires grecs : une introduction », dans *Dialogues d'histoire ancienne. Supplément n° 12. La mesure et ses usages dans l'Antiquité : la documentation archéologique. Journée d'études de la Société Française d'Archéologie Classique, 17 mars 2012*, C. Saliou éd., Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, 2014, p. 103-123.
- D'YAKONOV, ZEIMAL', 1988 = I. M. D'yakonov et E. V. Zeimal', « Pravitel' Parfii Andragor i ego monety [Правитель Парфии Андрагор и его монеты] », *Vestnik drevneï istorii* 4, 1988, p. 4-19.
- FRANCFORT, 1984 = H.-P. Francfort, *Fouilles d'Âi Khanoum III. Le sanctuaire du temple à niches indentées. 2. Les trouvailles*, Paris, de Boccard (Mémoires de la DAFA, 27), 1984.
- , 2007 = H.-P. Francfort, « Archéologie de l'Asie intérieure de l'âge du bronze à l'âge du fer », *Annales de l'École pratique des Hautes Études* 21, 2007, p. 511-520.

- , 2020 = H.-P. Francfort, « Sur quelques vestiges et indices nouveaux de l'hellénisme dans les arts entre la Bactriane et le Gandhāra (130 av. J.-C.-100 apr. J.-C. environ) », *Journal des Savants*, 2020/1, p. 3-114.
- GARDNER, 1879 = P. Gardner, « New Coins from Bactria », *Numismatic Chronicle* 19, 1879, p. 1-12.
- , 1886 = P. Gardner, *The Coins of the Greek and Scythic Kings of Bactria in the British Museum*, Londres, British Museum, 1886.
- GASLAIN, 2009 = J. Gaslain, « À propos d'Arsace I<sup>er</sup> », *Electrum* 15, 2009, p. 27-39.
- GHIRSHMAN, 1963 = R. Ghirshman, *Perse. Proto-iraniens, Mèdes, Achéménides*, Paris, Gallimard, 1963.
- GROSE, 1979 = S. W. Grose, *Catalogue of the McClean Collection of Greek Coins, vol. III*, Chicago, Obol International, 1979.
- GUILLAUME, ROUGEULLE, 1987 = O. Guillaume et A. Rougeulle, *Fouilles d'Ai Khanoum VII. Les petits objets*, Paris de Boccard (Mémoires de la DAFA, 31), 1987.
- HEAD, 1878 = B. V. Head, « On Himyarite and other Arabian Imitations of Coins of Athens », *Numismatic Chronicle* 18, 1878, p. 273-284.
- , 1887 = B. V. Head, *Historia Numorum*, Oxford, Clarendon Press, 1887.
- , 1888 = B. V. Head, *Catalogue of Greek Coins. Attica – Megaris – Aegina*, Londres, British Museum, 1888.
- , 1906 = B. V. Head, « The earliest Graeco-Bactrian and Graeco-Indian coins », *Numismatic Chronicle* 6, 1906, p. 1-16.
- HILL, 1921 = G. F. Hill, « Greek Coins Acquired by the British Museum in 1920 », *Numismatic Chronicle* 3/4, 1921, p. 161-178.
- , 1922 = G. F. Hill, *Catalogue of the Greek Coins of Arabia, Mesopotamia and Persia*, Londres, British Museum, 1922.
- HOLT, 1981 = F. L. Holt, « The Euthydemid Coinage of Bactria: Further Hoard Evidence from Ai Khanoum », *Revue Numismatique* 22, 1981, p. 7-44.
- , 1989 = F. L. Holt, *Alexander the Great and Bactria: The Formation of a Greek Frontier in Central Asia*, Leyde, E. J. Brill, 1989.
- , 2005 = F. L. Holt, *Into the Land of Bones: Alexander the Great in Afghanistan*, Berkeley-Los Angeles-Londres, University of California Press, 2005.
- HOUGHTON, LORBER, 2002 = A. Houghton, C. Lorber, *Seleucid Coins. A Comprehensive Guide*, 2 vol., Lancaster-Londres, The American Numismatic Society, 2002.
- ILIAKIS, 2013 = M. Iliakis, « Greek Mercenary Revolts in Bactria: A Re-appraisal », *Historia* 62, 2013, p. 182-195.
- IMHOOF-BLUMER, 1895 = F. Imhoof-Blumer, « Die Münzstätte Babylon zur Zeit der makedonischen Satrapen und des Seleukos Nikator », *Numismatische Zeitschrift* 27, 1895, p. 1-18.
- JANSARI, 2019 = S. Jansari, « The Sophytes coins: from the Punjab to Bactria and back again », *Numismatic Chronicle* 178, 2019, p. 71-98.
- JENKINS, 1972 = G. K. Jenkins, *Monnaies grecques*, Fribourg, Office du Livre, 1972.

- KOINER, 2007 = G. Koiner, « On the way to Hellenism: Late Classical and early Hellenistic portraits from Cyprus », dans *From Evagoras I to the Ptolemies. The transition from the Classical to the Hellenistic Period in Cyprus*, P. Flourentzos éd., Nicosie, Département des Antiquités (Chypre), 2007, p. 201-217.
- KOSHELENKO, 2006 = G. A. Koshelenko, « Stanovlenie denezhnogo obrashcheneya na Ellinisticheskom Vostoke [Становление денежного обращения на Эллинистическом Востоке] », *Rossiiskaya Arkheologiya* 3, 2006, p. 95-105.
- KRITT, 2016 = B. Kritt, *The Seleucid Mint of Ai Khanoum*, Lancaster, Classical Numismatic Group, 2016.
- LECUYOT, 2015 = G. Lecuyot, *Fouilles d’Ai Khanoum IX. L’habitat*, Paris, de Boccard (Mémoires de la DAFA, 34), 2015.
- LE RIDER, 1965 = G. Le Rider, *Suse sous les Séleucides et les Parthes. Les trouvailles monétaires et l’histoire de la ville*, Paris, P. Geuthner, 1965.
- , 1990 = G. Le Rider, « Une nouvelle émission monétaire de Séleucie du Tigre », dans *Mélanges Pierre Lévêque*, vol. 5, M.-M. Mactoux et E. Geny éd., 1990, p. 219-226.
- , 2001 = G. Le Rider, *La naissance de la monnaie. Pratiques monétaires de l’Orient ancien*, Paris, PUF, 2001.
- , 2003 = G. Le Rider, *Alexandre le Grand. Monnaie, finances et politique*, Paris, PUF, 2003.
- LE RIDER, CALLATAÏ, 2006 = G. Le Rider et F. de Callataï, *Les Séleucides et les Ptolémées. L’héritage monétaire et financier d’Alexandre le Grand*, Paris, Éditions du Rocher, 2006.
- LÉVI, 1890 = S. Lévi, « Notes sur l’Inde à l’époque d’Alexandre », *Journal Asiatique* 15, 1890, p. 234-241.
- MANASSERO, 2018 = N. Manassero, « Meanings of Rhyta and Meanings of Old Nisa », dans *Sledy Imperii. Kul’tura Tsentral’noi Azii ot Aleksandra Makedonskogo do Timuridov*, R. G. Muradov éd., Kabul-Bichkek, DAFA-IFEAC, 2018, p. 294-304.
- MARKOU, 2007a = É. Markou, « L’originalité chypriote à travers l’iconographie des monnaies d’or du IV<sup>e</sup> siècle avant J.-C. », dans *From Evagoras I to the Ptolemies. The transition from the Classical to the Hellenistic Period in Cyprus*, P. Flourentzos éd., Nicosie, Département des Antiquités (Chypre), 2007, p. 283-296.
- , 2007b = É. Markou, « Le témoignage des monnaies sur l’orfèvrerie chypriote classique », *Cahiers du Centre d’Études Chypriotes* 37, 2007, p. 411-427.
- MARTINEZ-SÈVE, 2014 = L. Martinez-Sève, « Remarques sur la transmission aux Parthes des pratiques de gouvernement séleucides : modalités et chronologie », *KTÈMA* 39, 2014, p. 123-142.
- MENDOZA-SANAHUJA, 2017 = M. Mendoza-Sanahuja, « Stasanor of Soloi and the Government of Bactria during the Wars of the Diadochi », *Anabasis* 8, 2017, p. 44-70.
- MENDOZA, VERDEJO MANCHADO, 2019 = M. Mendoza et J. Verdejo Manchado, « Sophytos, a Greek Name for an Enigmatic Ruler. A Reappraisal of an Onomastic Issue », *Ancient West & East* 18, 2019, p. 177-194.

- MICHON, 2015 = D. Michon, *Archaeology and Religion in Early Northwest India: History, Theory, Practice*, New York, Routledge, 2015.
- NARAIN, 1957 = A. K. Narain, *The Indo-Greeks*, Oxford, Clarendon Press, 1957.
- NICOLET-PIERRE, 1973 = H. Nicolet-Pierre, « Monnaies grecques trouvées en Afghanistan », *Revue Numismatique* 15, 1973, p. 35-42.
- , 1979 = H. Nicolet-Pierre, « Les monnaies des deux derniers satrapes d'Égypte avant la conquête d'Alexandre », dans *Greek Numismatics and Archaeology. Essays in Honor of Margaret Thompson*, O. Mørkholm et N. M. Waggoner éd., Wetteren (NR), 1979, p. 221-230.
- , 1999 = H. Nicolet-Pierre, « Argent et or frappés en Babylonie entre 331 et 311 ou de Mazdai à Séleucos », dans *Travaux de numismatique grecque offerts à Georges Le Rider*, M. Amandry et S. Hurter éd., Londres, Spink, 1999, p. 285-305.
- NEWELL, 1938 = E. T. Newell, *The Coinage of the Eastern Seleucid Mints. From Seleucus I to Antiochus III*, New York, The American Numismatic Society, 1938.
- NICOLET-PIERRE, AMANDRY, 1994 = H. Nicolet-Pierre et M. Amandry, « Un nouveau trésor de monnaies d'argent pseudo-athéniennes venu d'Afghanistan (1990) », *Revue Numismatique* 36, 1994, p. 34-54.
- NILSSON, 1949 = M. P. Nilsson, *A History of Greek religion*, Oxford, Clarendon Press, 1949.
- OLBRYCHT, 2011 = M. J. Olbrycht, « Ethnicity of settlers in the colonies of Alexander the Great in Iran and Central Asia », *Bulletin of the International Institute of Central Asian Studies* 14, 2011, p. 22-35.
- , 2018 = M. J. Olbrycht, « Andragoras in Parthia-Hyrkania (Literary Sources) », dans *Sledy Imperii. Kul'tura Tsentral'noi Azii ot Aleksandra Makedonskogo do Timuridov*, R. G. Muradov éd., Kabul-Bichkek, DAFA-IFEAC, 2018, p. 361-372.
- , 2020 = M. J. Olbrycht, « Andragoras, a Seleukid Governor of Parthia-Hyrkania, and his Coinage », *Digital Archive of Brief notes & Iran Review* 7, 2020, p. 192-200.
- PIRNGRUBER, 2017 = R. Pirngruber, *The Economy of Late Achaemenid and Seleucid Babylonia*, Cambridge, Cambridge University Press, 2017.
- PLISCHKE, 2014 = S. Plischke, *Die Seleukiden und Iran. Die seleukidische Herrschaftspolitik in den östlichen Satrapien*, Wiesbaden, Harrassowitz Verlag, 2014.
- PRICE, KEARNS, 2003 = S. Price et E. Kearns, *The Oxford Dictionary of Classical Myth and Religion*, Oxford, Oxford University Press, 2003.
- RAPIN, 1992 = C. Rapin, *Fouilles d'Aï Khanoum VIII. La trésorerie du palais hellénistique d'Aï Khanoum*, Paris, de Boccard (Mémoires de la DAFA, 33), 1992.
- RAPIN, GRENET, 1983 = C. Rapin et F. Grenet, « Inscriptions économiques de la trésorerie hellénistique d'Aï Khanoum. L'onomastique iranienne à Aï Khanoum », *Bulletin de correspondance hellénique* 107, 1983, p. 315-381.
- ROAF, 1983 = M. Roaf, « Sculptures and Sculptors at Persepolis », *Iran* 21, 1983, p. 1-164.
- ROBERT, 1960 = L. Robert, « Inscription hellénistique d'Iran », *Hellenica* 11-12, 1960, p. 85-91.

- ROSTOVTZEFF, 1935 = M. Rostovtzeff, « Deux notes sur des trouvailles de la dernière campagne de fouilles à Doura-Europos », *Comptes rendus des Séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* 1935, p. 285-304.
- ROUGEMONT, 2012 = G. Rougemont, *Inscriptions grecques d'Iran et d'Asie Centrale, Corpus Inscriptionum Iranicarum* 2, 1, Londres, School of Oriental and African Studies, 2012.
- RTVELADZE, 2002 = E. Rtveladze, *Drevnie i rannesrednevekovye monety istoriko-kul'turnykh oblastei Uzbekistana I* [Древние и раннесредневековые монеты историко-культурных областей Узбекистана], Tachkent, Académie des Beaux-Arts d'Ouzbékistan, 2002.
- SCHMIDT, 1970 = E. F. Schmidt, *Persepolis III: The Royal Tombs and Other Monuments*, Chicago, The University of Chicago Press, 1970.
- SENIOR, BABAR, 1998 : R. C. Senior et R. Babar, « A New King and a New Deity », *Newsletter of the Oriental Numismatic Society* 157, 1998, p. 13.
- ШАНБАЗИ, 1987 = A. S. Shahbazi, « Arsacid Era », dans *Encyclopædia Iranica* II/5, Londres, Université Columbia, p. 541-542 (disponible en ligne sur <http://www.iranicaonline.org/articles/arsacids-v>).
- SINISI, 2008 = F. Sinisi, « Tyche in Parthia: The Image of the Goddess on Arsacid Tetradrachms », *Numismatische Zeitschrift* 116/117, 2008, p. 231-248.
- , 2012 = F. Sinisi, « The Coinage of the Parthians », dans *The Oxford Handbook of Greek and Roman Coinage*, W. E. Metcalf éd., Oxford-New York, Oxford University Press, p. 275-294.
- SMIRNOVA, 2007 = N. M. Smirnova, « Some Questions Regarding the Numismatics of Pre-Islamic Merv », dans *After Alexander. Central Asia before Islam*, J. Cribb et G. Herrmann éd., Oxford, British Academy, p. 377-388.
- STRONACH, 1978 = D. Stronach, *Pasargadae: a report on the excavations conducted by the British Institute of Persian studies from 1961 to 1963*, Oxford, Oxford University Press, 1978.
- STROOTMAN, 2018 = R. Strootman, « The Coming of the Parthians. Crisis and Resilience in the Reign of Seleukos II », dans *The Seleukid Empire, 281-222 BC. War Within the Family*, K. Erickson éd., Swansea, ISD LLC, p. 129-150.
- STRUGNELL, 2008 = E. Strugnell, « Thea Musa, Roman Queen of Parthia », *Iranica Antiqua* 43, 2008, p. 275-298.
- TREÏSTER, IABLONSKI, 2012 = *Vliania akhemenidskoï koul'toury v Ioujnom Prioural'e (V-III vv. do n.e.)* [Влияния ахеменидской культуры в Южном Приуралье (V–III вв. до н.э.)], 2 tomes, Moscou, TAUS, 2012.
- VAN ALFEN, 2000 = P. G. van Alfen, « The “owls” from the 1973 Iraq hoard », *American Journal of Numismatics* 12, 2000, p. 9-58.
- , 2011 = P. G. van Alfen, « Mechanisms for the imitation of Athenian coinage: Dekeleia and mercenaries reconsidered », *Revue belge de numismatique* 157, 2011, p. 55-93.
- VOLLENWEIDER, AVISSEAU-BROUSTET, 1995 = M.-L. Vollenweider et M. Avisseau-Broustet, *Camées et intailles. Tome I : Les portraits grecs du Cabinet des médailles. Catalogue raisonné*, Paris, Bibliothèque Nationale, 1995.

WHITEHEAD, 1943 = R. B. Whitehead, « The Eastern Satrap Sophytes », *Numismatic Chronicle* 1/4, 1943, p. 60-72.

WIESEHÖFER, 2001 = J. Wiesehöfer, *Ancient Persia*, Londres-New York, I. B. Taurus, 2001.

WILL, 1979 = E. Will, *Histoire politique du Monde hellénistique*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, 1979.

WILL, MOSSÉ, GOUKOWSKY, 1993 = E. Will, C. Mossé et P. Goukowsky, *Le monde grec et l'Orient. Tome II*, Paris, PUF, 1993.

ZAVYALOV, 2007 = V. A. Zavyalov, « The Fortifications of the City of Gyaur Kala, Merv », dans *After Alexander. Central Asia before Islam*, J. Cribb & G. Herrmann, Oxford, British Academy, p. 313-329.

## RÉFÉRENCES DES PLANCHES

- |      |  |      |   |
|------|--|------|---|
| 1 -  | BNF 1991.1                                     | 39 - | BNF 1972.1042                                   |
| 2 -  | Roma Numismatics 15, 5 avril 2018, n° 337      | 40 - | Roma Numismatics 14, 21 septembre 2017, n° 331  |
| 3 -  | Roma Numismatics 14, 21 septembre 2017, n° 341 | 41 - | ANS 1995.51.65                                  |
| 4 -  | ANS 1944.100.74339                             | 42 - | ANS 1995.51.265                                 |
| 5 -  | BNF 1991.2                                     | 43 - | Roma Numismatics 15, 5 avril 2018, n° 327       |
| 6 -  | CNG 97, 17 septembre 2014, n° 441              | 44 - | Roma Numismatics 15, 5 avril 2018, n° 328       |
| 7 -  | CNG 66, 19 mai 2004, n° 923                    | 45 - | BNF 1991.8                                      |
| 8 -  | ANS 1944.10.74341                              | 46 - | Monnaies & Médailles 560, nov.-déc. 1992, n° 96 |
| 9 -  | BNF 1972.1041                                  | 47 - | BNF 1972.1046                                   |
| 10 - | Roma Numismatics 15, 5 avril 2018, n° 345      | 48 - | Bopearachchi 1999, n° 66                        |
| 11 - | Roma Numismatics 14, 21 septembre 2017, n° 343 | 49 - | Roma Numismatics 15, 5 avril 2018, n° 331       |
| 12 - | Roma Numismatics 15, 5 avril 2018, n° 344      | 50 - | CNG eAuction 217, 21 septembre 2017, n° 196     |
| 13 - | Roma Numismatics 15, 5 avril 2018, n° 343      | 51 - | ANS 1995.51.244                                 |
| 14 - | Roma Numismatics 15, 5 avril 2018, n° 339      | 52 - | Roma Numismatics 14, 21 septembre 2017, n° 339  |
| 15 - | BNF 1991.6                                     | 53 - | Roma Numismatics 15, 5 avril 2018, n° 347       |
| 16 - | Roma Numismatics 14, 21 septembre 2017, n° 356 | 54 - | Flandrin & Bopearachchi 2005                    |
| 17 - | BNF 1991.5                                     | 55 - | Roma Numismatics 15, 5 avril 2018, n° 348       |
| 18 - | Gorny 48, 2 avril 1990, n° 606                 | 56 - | Roma Numismatics 14, 21 septembre 2017, n° 365  |
| 19 - | BNF 1991.7                                     | 57 - | Roma Numismatics 15, 5 avril 2018, n° 349       |
| 20 - | Monnaies & Médailles 595, avril 1996, n° 3     | 58 - | Roma Numismatics 14, 21 septembre 2017, n° 367  |
| 21 - | Roma Numismatics 15, 5 avril 2018, n° 340      | 59 - | ANS 1995.51.61                                  |
| 22 - | Roma Numismatics 14, 21 septembre 2017, n° 351 | 60 - | ANS 1995.51.283                                 |
| 23 - | Roma Numismatics 14, 21 septembre 2017, n° 353 | 61 - | BNF 2.2760                                      |
| 24 - | Roma Numismatics 14, 21 septembre 2017, n° 359 | 62 - | ANS 1995.51.60                                  |
| 25 - | ANS 1991.11.9                                  | 63 - | BNF 1974.1067                                   |
| 26 - | CNG eAuction 136, 29 mars 2006, n° 88          | 64 - | CNG 61, 22 septembre 2002, n° 944               |
| 27 - | BNF 1972.1043                                  | 65 - | CNG 103, 14 septembre 2016, n° 46               |
| 28 - | BNF 1991.9                                     | 66 - | CNG 97, 17 septembre 2014, n° 442               |
| 29 - | CNG 105, 10 mai 2017, n° 521                   | 67 - | BNF 1974.1068                                   |
| 30 - | BNF 1991.3                                     | 68 - | CNG 75, 23 mai 2007, n° 614                     |
| 31 - | BNF 1986.1037                                  | 69 - | BM 1888,1208.59                                 |
| 32 - | Roma Numismatics 16, 26 septembre 2018, n° 403 | 70 - | BM 1879,0401.1                                  |
| 33 - | Roma Numismatics 14, 21 septembre 2017, n° 357 | 71 - | BM RPK,p.83A.5.PhiIII                           |
| 34 - | Roma Numismatics 15, 5 avril 2018, n° 346      | 72 - | BM 1881,0405.1                                  |
| 35 - | Roma Numismatics 14, 21 septembre 2017, n° 363 | 73 - | Roma Numismatics 14, 21 septembre 2017, n° 327  |
| 36 - | ANS 1995.51.284                                | 74 - | BNF 1993.864                                    |
| 37 - | ANS 1944.100.74340                             | 75 - | Triton 14, 3 janvier 2011, n° 409               |
| 38 - | Roma Numismatics 15, 5 avril 2018, n° 324      |      |   |



## Imitations de chouettes athéniennes (ensemble 1, séries 1, 2, 3 et 4)



Imitations de chouettes athéniennes (ensemble 1, série 5 ; ensemble 2, séries 6 et 7)

|   |  |
|---|--|
| <p>Groupe 5A      Didrachme de poids attique<br/>Tête d'athéna/Chouette dans un carré creux<br/>1 monnaie      Sans monogramme ou symbole</p>                                     | <p>Groupe 6A      Tétradrachme de poids attique<br/>Tête d'athéna/Chouette sans carré creux<br/>1 monnaie      Grappe de raisin au droit</p>   |
| <p> 11 </p>     | <p> 12 </p>     |
| <p>Groupe 6B      Tétradrachmes de poids attique<br/>Tête d'athéna/Chouette sans carré creux<br/>3 monnaies      Grappe de raisin au dr. et au r.</p>                             | <p>Groupe 6C      Tétradrachmes de poids attique<br/>Tête d'athéna/Chouette sans carré creux<br/>10 monnaies      Monogramme MNA</p>   |
| <p> 13 </p>     | <p> 14 </p>     |
| <p>Groupe 6D      Tétradrachmes de poids attique<br/>Tête d'athéna/Chouette sans carré creux<br/>6 monnaies      Proue de galère, <math>\Phi A</math>, grappe de raisin</p>       | <p>Groupe 6E      Tétradrachme de poids attique<br/>Tête d'athéna/Chouette sans carré creux<br/>1 monnaie      Monogramme <math>\Lambda</math>, grappe de raisin</p>                 |
| <p> 15 </p> | <p> 16 </p> |
| <p>Groupe 6F      Tétradrachmes de poids attique<br/>Tête d'athéna/Chouette sans carré creux<br/>22 monnaies      Monogramme <math>\overline{M}</math>, grappe de raisin</p>      | <p>Groupe 7A      Didrachme de poids attique<br/>Tête d'athéna/Chouette sans carré creux<br/>1 monnaie      Sans monogramme ou symbole</p>   |
| <p> 17 </p> | <p> 18 </p> |
| <p>Groupe 7B      Didrachmes de poids attique<br/>Tête d'athéna/Chouette sans carré creux<br/>12 monnaies      Grappe de raisin au droit</p>                                      | <p>Groupe 7C      Didrachme de poids attique<br/>Tête d'athéna/Chouette sans carré creux<br/>1 monnaie      Grappe de raisin au dr. et au r.</p>                                     |
| <p> 19 </p> | <p> 20 </p> |

## Imitations de chouettes athéniennes (ensemble 2, séries 7, 8 et 9; ensemble 3, série 10)

|   |  |  |  |
|---|--|--|--|
| Groupe 7D<br>Tête d'athéna/Chouette sans carré creux<br>6 monnaies                  | Didrachmes de poids attique<br>Monogramme MNA  | Groupe 8A<br>Tête d'athéna/Chouette sans carré creux<br>1 monnaie                    | Drachme de poids local<br>Monogramme MNA   |
|    | 21    |    | 22    |
| Groupe 8B<br>Tête d'athéna/Chouette sans carré creux<br>1 monnaie                   | Drachme de poids local<br>Proue de galère, grappe de raisin (?)                        | Groupe 8C<br>Tête d'athéna/Chouette sans carré creux<br>2 monnaies                   | Drachmes de poids local<br>Monogramme ΠΙ, grappe de raisin                               |
|    | 23    |    | 24    |
| Groupe 8D<br>Tête d'athéna/Chouette sans carré creux<br>1 monnaie                   | Drachme de poids local<br>Incertain, grappe de raisin                                  | Groupe 9A<br>Tête d'athéna/Chouette sans carré creux<br>3 monnaies                   | Hémidrachmes de poids local<br>Sans monogramme ou symbole                                |
|  | 25  |  | 26  |
| Groupe 9B<br>Tête d'athéna/Chouette sans carré creux<br>5 monnaies                  | Hémidrachmes de poids local<br>Grappe de raisin au droit                               | Groupe 9C<br>Tête d'athéna/Chouette sans carré creux<br>2 monnaies                   | Hémidrachmes de poids local<br>Grappe de raisin au dr. et au r.                          |
|  | 27  |  | 28  |
| Groupe 9D<br>Tête d'athéna/Chouette sans carré creux<br>2 monnaies                  | Hémidrachmes de poids local<br>Incertain, grappe de raisin                             | Groupe 10A<br>Tête d'athéna/Chouette sans carré creux<br>10 monnaies                 | Tétradrachmes de poids attique<br>Monogramme ΠΑ  |
|  | 29  |  | 30  |

Imitations de chouettes athéniennes (ensemble 3, séries 10 et 11)

Groupe 10B Tétradrachmes de poids attique  
Tête d'athéna/Chouette sans carré creux  
13 monnaies Monogramme  $\Lambda\text{P}$ , sarment de vigne



Groupe 11A Didrachme de poids attique  
Tête d'athéna/Chouette sans carré creux  
1 monnaie Monogramme  $\Lambda\text{P}$



Groupe 11B Didrachme de poids attique  
Tête d'athéna/Chouette sans carré creux  
1 monnaie Monogramme  $\Lambda$  au dr. et au r.



Groupe 11C Didrachmes de poids attique  
Tête d'athéna/Chouette sans carré creux  
3 monnaies Sarment de vigne au revers



Groupe 11D Didrachmes de poids attique  
Tête d'athéna/Chouette sans carré creux  
2 monnaies Sarment de vigne et caducée



Groupe 11E Didrachmes de poids attique  
Tête d'athéna/Chouette sans carré creux  
2 monnaies Monogramme  $\Lambda$ , sarment de vigne



Groupe 11F Didrachme de poids attique  
Tête d'athéna/Chouette sans carré creux  
1 monnaie Monogramme  $\Lambda\text{P}$ , sarment de vigne



Groupe 11G Didrachmes de poids attique  
Tête d'athéna/Chouette sans carré creux  
2 monnaies Monogramme  $\Lambda\text{P}$ , sarment de vigne



Groupe 11H Didrachmes de poids attique  
Tête d'athéna/Chouette sans carré creux  
15 monnaies Monogramme  $\Lambda\text{P}$ , sarment de vigne



Groupe 11I Didrachmes de poids attique  
Tête d'athéna/Chouette sans carré creux  
7 monnaies Monogramme  $\Lambda\text{P}$ , sarment de vigne



## Monnaies à l'aigle (ensemble 3, séries 12, 13, 14 et 15)

|  |  |
|--|--|
| <p>Groupe 12A Drachmes de poids local<br/>Tête d'Athéna/Aigle<br/>5 monnaies Sans monogramme ou symbole</p>  <p>41</p>            | <p>Groupe 12B Drachmes de poids local<br/>Tête d'Athéna/Aigle<br/>21 monnaies Sarment de vigne au revers</p>  <p>42</p>                                |
| <p>Groupe 12C Drachme de poids local<br/>Tête d'Athéna/Aigle<br/>1 monnaie Monogramme <math>\Lambda\text{P}</math></p>  <p>43</p> | <p>Groupe 12D Drachmes de poids local<br/>Tête d'Athéna/Aigle<br/>14 monnaies Monogramme <math>\Lambda\text{P}</math>, sarment de vigne</p>  <p>44</p> |
| <p>Groupe 12E Drachmes de poids local<br/>Tête d'Athéna/Aigle<br/>15 monnaies Sarment de vigne et caducée</p>  <p>45</p>        | <p>Groupe 13A Hémidrachmes de poids local<br/>Tête d'Athéna/Aigle<br/>1 monnaie Sans monogramme ou symbole</p>  <p>46</p>                            |
| <p>Groupe 13B Hémidrachmes de poids local<br/>Tête d'Athéna/Aigle<br/>18 monnaies Sarment de vigne</p>  <p>47</p>               | <p>Groupe 14A Drachme de poids local<br/>Tête d'Athéna/Aigle<br/>1 monnaie Sarment de vigne</p>  <p>48</p>   |
| <p>Groupe 14B Drachmes de poids local<br/>Tête d'Athéna/Aigle<br/>2 monnaies Sarment de vigne et caducée</p>  <p>49</p>         | <p>Groupe 15A Hémidrachme de poids local<br/>Tête de Zeus/Aigle<br/>1 monnaie Sans monogramme ou symbole</p>  <p>50</p>                              |
| <p>Groupe 15B Dioboles de poids local<br/>Tête de Zeus/Aigle<br/>5 monnaies Sarment de vigne</p>  <p>51</p>                     | <p>Groupe 15C Diobole de poids local<br/>Tête de Zeus/Aigle<br/>1 monnaie Sarment de vigne et caducée</p>  <p>52</p>                                 |

Monnayage au nom de Sôphytos (ensemble 4, séries 16, 17, 18, 19, 20 et 21)

|   |   |
|---|---|
| <p>Groupe 16A    Tétradrachmes de poids attique<br/>Portrait casqué du souverain/Coq<br/>3 monnaies    Caducée</p>                  | <p>Groupe 17A    Attic standard stater<br/>Portrait casqué du souverain/Caducée<br/>1 monnaie    Monogramme MNA</p>               |
|    |   |
| <p>Groupe 18A    Tétradrachme de poids attique<br/>Portrait casqué du souverain/Coq<br/>1 monnaie    Monogramme M et caducée</p>    | <p>Groupe 18B    Tétradrachmes de poids attique<br/>Portrait casqué du souverain/Coq<br/>3 monnaies    Caducée</p>                |
|   |    |
| <p>Groupe 19A    Didrachmes de poids attique<br/>Portrait casqué du souverain/Coq<br/>4 monnaies    Monogramme MNA et caducée</p>   | <p>Groupe 20A    Drachmes de poids local<br/>Portrait casqué du souverain/Coq<br/>3 monnaies    Monogramme MNA et caducée</p>     |
|    |   |
| <p>Groupe 20B    Drachme de poids local<br/>Portrait casqué du souverain/Coq<br/>1 monnaie    Monogramme MN et caducée</p>          | <p>Groupe 20C    Drachmes de poids local<br/>Portrait casqué du souverain/Coq<br/>14 monnaies    Monogramme M et caducée</p>      |
|    |   |
| <p>Groupe 20D    Drachmes de poids local<br/>Portrait casqué du souverain/Coq<br/>9 monnaies    Monogramme incertain et caducée</p> | <p>Groupe 21A    Hémidrachmes de poids local<br/>Portrait casqué du souverain/Coq<br/>2 monnaies    Monogramme MNA et caducée</p> |
|    |   |

Monnayage au nom de Sôphytos (ensemble 4, séries 21, 22, 23, 24 et 25)  
et d'Andragoras (séries 1, 2, 3, 4 et 5)

|  |  |
|--|--|
| <p>Groupe 21B Hémidrachmes de poids local<br/>Portrait casqué du souverain/Coq<br/>2 monnaies Monogramme incertain et caducée</p> <p>63</p>                   | <p>Groupe 22A Oboles de poids local<br/>Portrait casqué du souverain/Coq<br/>2 monnaies Monogramme M et caducée</p> <p>64</p>    |
| <p>Groupe 22B Oboles de poids local<br/>Portrait casqué du souverain/Coq<br/>3 monnaies Monogramme incertain et caducée</p> <p>65</p>                         | <p>Groupe 23A Dioboles de poids local<br/>Portrait casqué du souverain/Coq<br/>9 monnaies Caducée</p> <p>66</p>    |
| <p>Groupe 24A Oboles de poids local<br/>Tête casquée d'Athéna/Coq<br/>2 monnaies Caducée</p> <p>67</p>   | <p>Groupe 25A Demi-unités<br/>Tête casquée d'Athéna/Chouette<br/>12 monnaies Sans monogramme ou symbole</p> <p>68</p>    |
| <p>Groupe 1A Statères de poids attique<br/>Tête barbue de Zeus/Niké sur un quadrigé<br/>6 monnaies Monogramme <math>\Lambda\text{P}</math></p> <p>69</p>    | <p>Groupe 2A Statère de poids attique<br/>Buste du roi avec kyrbasia/Roi sur un quadrigé<br/>1 monnaie Sans monogramme ou symbole</p> <p>70</p>                        |
| <p>Groupe 4A Tétradrachmes de poids attique<br/>Tête couronnée de Tychè/Athéna debout<br/>8 monnaies Monogramme <math>\Lambda\text{P}</math></p> <p>72</p>  | <p>Groupe 3A Statère de poids attique<br/>Tête casquée d'Athéna/Niké ailée debout<br/>1 monnaie Monogramme <math>\square\Gamma</math></p> <p>71</p>                    |
| <p>Groupe 5A Tétradrachmes de poids attique<br/>Tête couronnée de Tychè/Athéna debout<br/>4 monnaies Monogramme <math>\Lambda\text{P}</math></p> <p>74</p>  | <p>Groupe 4B Tétradrachmes de poids attique<br/>Tête couronnée de Tychè/Athéna debout<br/>2 monnaies Monogramme <math>\Lambda\text{P}</math> et caducée</p> <p>73</p>  |
|  | <p>Groupe 6A Oboles de poids local<br/>Tête couronnée de Tychè/Aigle avec aile déployée<br/>3 monnaies Sans monogramme ou symbole</p> <p>75</p>                        |